

LE MYTHE DU TRANSIT

LA MIGRATION
SUBSAHARIENNE AU MAROC

RAPPORT

DANS LA FORÊT ON VIT COMME DES ANIMAUX, NOUS SOMMES DES COUPLES, A DES COUPLES AVEC LEURS ENFANTS, LES ENFANTS VIVENT DANS LES MÊMES CONDITIONS, DES HUTTES SANS EAU, SANS ÉLECTRICITÉ, SANS ASSAINISSEMENT, C'EST CATASTROPHIQUE ... POUR LA PAIE, MOI PAR EXEMPLE, ON ME PROPOSE SOIT 50 DIRHAMS, SOIT 100 DIRHAMS, CHOSE QUE JE NE PEUX PAS REFUSER, JE N'AI PAS DE CHOIX. JE DOIS ACCEPTER DE LE FAIRE. QUAND JE REFUSE, À MA PLACE ON PRENDRA MON FRÈRE, QUI VA ACCEPTER PARCE QUE – CELA FAIT DEUX JOURS QU'IL N'A PAS MANGÉ ... TOUT EST DIFFICILE. LOUER LES MAISONS ICI N'EST PAS FACILE, TU ES MÊME AGRESSÉ ICI, TU ARRIVES À LA POLICE LA PREMIÈRE CHOSE QU'ON TE DEMANDE CE SONT DES PAPIERS. ... SI J'AI DES PAPIERS, JE VOUDRAIS RESTER. MAIS SI JE N'AI PAS... ÇA NE M'ENCOURAGE PAS... TU NE PEUX PAS TRAVAILLER, TE MARIER, FAIRE UNE FAMILLE COMME ÇA, DANS CETTE SITUATION ... J'AI PENSÉ À RETOURNER AU PAYS. MAIS COMMENT RETOURNER AU PAYS, VU QUE J'AI PASSÉ UNE BONNE PARTIE DE MA VIE AU MAROC? ...

Myriam Cherti
et Peter Grant

Juin 2013
© IPPR 2013

À PROPOS DES AUTEURS

Myriam Cherti est associée de recherche à IPPR.

Peter Grant est un chercheur indépendant.

REMERCIEMENTS

Les auteurs tiennent à remercier les nombreuses personnes qui ont contribué à cette recherche.

Les collègues de l'IPPR : Sarah Mulley et Graeme Cooke, qui ont contribué aux discussions autour des recommandations ; Eliza Galos et Miklos Szilard pour leur soutien dans le traitement des données préliminaires et l'analyse des médias ; Jenny Pennington pour ses commentaires utiles sur la première version du rapport. Nous sommes également reconnaissants à Carolyn Smith et Sarah Piner pour l'édition et la conception du rapport final.

Nous tenons également à remercier les partenaires du projet : les collègues du CCME Ouafae Benabdennebi et Ahlame Rahmi pour leur travail de coordination de la recherche au Maroc. Nous sommes particulièrement reconnaissants à Ouafae pour ses commentaires pertinents et contributions au rapport. Merci à Mike Collyer, Marta Grosso et Heather Harvey pour leurs précieux commentaires aussi.

Le travail sur le terrain pour cette recherche n'aurait jamais été possible sans notre équipe dédiée de chercheurs au Maroc : Valentina Arno, Fabien Didier Yene et Ilham Moumen.

Nous tenons à remercier les membres du comité consultatif du projet et les membres du groupe de pilotage au Maroc qui nous ont aidés dans la phase d'élaboration de la recherche et d'analyse de ses résultats préliminaires.

Enfin, nous tenons à remercier tous les migrants irréguliers subsahariens et les parties prenantes qui ont partagé leurs expériences et ont pu nous donner un aperçu détaillé sur ce sujet assez complexe. Les citations sur la couverture sont des propos tenus par les migrants qui ont participé à notre recherche.

À PROPOS DE IPPR

L'IPPR, Institute for Public Policy Research (institut de recherche en politiques publiques), est le principal think tank progressiste au Royaume-Uni. Nous produisons des idées rigoureuses en matière de recherche et de politiques innovantes en faveur d'un monde équitable, démocratique et durable. Nous travaillons de façon indépendante et avec transparence. Avec des bureaux à Londres et dans le nord de l'Angleterre, IPPR couvre un large éventail de débats en matière de politiques locales et nationales.

Grâce à nos partenariats internationaux, l'influence d'IPPR s'étend dans le monde entier.

IPPR
4th Floor
14 Buckingham Street
London WC2N 6DF
T: +44 (0)20 7470 6100
E: info@ippr.org
www.ippr.org

Organisation caritative enregistrée sous le numéro 800065

Ce document a été publié pour la première fois en juin 2013.
© 2013

Les opinions exprimées et le contenu n'engagent que leurs auteurs respectifs.

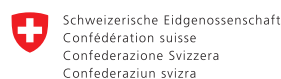
À PROPOS DU PROJET

« Au-delà de l'irrégularité » (« Beyond irregularity ») est un projet international considérable mené par IPPR qui porte sur la migration irrégulière et de transit d'Afrique subsaharienne vers l'Union européenne en passant par le Maroc. Le projet a cinq partenaires : le Centre de recherche sur la migration de l'Université du Sussex (Royaume-Uni) ; Eaves Housing for Women Ltd (Royaume-Uni) ; la Plateforme pour la Coopération internationale sur les sans-papiers (PICUM) (Belgique) ; le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) (Maroc) ; et le Development Research and Project Centre (DRPC) au Nigeria. Pour en savoir plus, rendez-vous sur <http://www.ippr.org/research-project/44/7143/beyond-irregularity-towards-a-sustainable-approach-to-dealing-with-irregular-migration-from-sub-saharan-africa-to-europe>.

CE PROJET EST FINANCE PAR L'UNION EUROPEENNE



SOUTENU AUSSI PAR



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC

PARTENAIRE DE PROJET



IDEAS to
CHANGE POLICY

SOMMAIRE

Rapport de synthèse	2
1. Introduction	8
1.1 Contextualisation de l'étude	8
1.2 Méthodes	8
1.3 Plan du rapport	9
2. Contexte	10
2.1 Migration au Maghreb – le contexte régional	10
2.2 Migration au Maroc – de la porte à l'impasse	12
2.3 L'Europe et la sécurisation de la migration	13
3. Déterminants et moteurs de la migration subsaharienne vers le Maroc et le Maghreb	16
3.1 Profil des migrants	16
3.2 Moteurs et motivations de la migration	17
4. Le voyage vers le Maroc	26
4.1 Planifier et organiser le trajet	26
4.2 Les dangers et la violence latente	32
5. La vie au Maroc	35
5.1 Présentation générale	35
5.2 La clandestinité : les impacts de la vie en tant que « sans papiers »	35
5.3 La discrimination et le racisme	37
5.4 L'emploi et les conditions de travail	41
5.5 Accès aux services de base	44
5.6 Exploitation et pauvreté	46
5.7 Réseaux et soutiens sociaux	48
5.8 Menaces et insécurité	51
5.9 « Faire la tentative », aller en Europe	53
6. Plans pour l'avenir	56
6.1 Rôles et perspectives sur la migration	56
7. Nouvelles voies : vers un cadre complet pour la gestion de l'immigration au Maghreb	62
7.1 Les réformes nationales au Maroc	62
7.3 Conclusions	73
Bibliographie	74

RAPPORT DE SYNTHÈSE

Maroc – Le visage changeant de la migration

Le Maroc, comme un grand nombre de ses voisins au Maghreb, a longtemps été un pays d'émigration. On estime à 4,5 millions le nombre de personnes vivant actuellement en dehors du pays, soit un dixième de la population marocaine, dont 85 % de ces expatriés basés dans les pays européens. Mais le statut du pays de départ a été affecté par une autre évolution : sa transformation en un pays de transit et une destination en elle-même pour les migrants irréguliers en provenance de la région subsaharienne. Ce rapport examine la réponse actuelle des politiques à ce phénomène et les possibilités en faveur d'une approche plus durable de la gestion de la migration dans le pays.

L'échelle actuelle de la migration irrégulière à travers le Maghreb, avec une majorité ayant pour destination finale l'Europe, est nouvelle. Du fait du renforcement du contrôle aux frontières européennes et du coût élevé de la migration par la route vers d'autres pays, une grande partie de cette migration de transit, dans la pratique, s'est étendue et est même devenue semi-permanente. De nombreux migrants en transit au Maroc, même ceux qui n'ont pas atteint leur destination, se retrouvent dans le pays pendant des années.

Cependant, le discours de migration de transit est omniprésent dans les discussions sur la politique et contribue à l'absence de solutions à long terme et durables au défi que représente la population de migrants en situation irrégulière au Maroc. Ainsi dans son discours, le gouvernement peut minimiser sa responsabilité dans le respect des droits d'une population importante au sein de son territoire. Mais même de nombreuses ONG travaillant pour les migrants irréguliers au Maroc ont eu tendance à se focaliser sur une aide d'urgence immédiate et sur des besoins à court terme. Il est peu probable qu'une solution pour la migration irrégulière au Maroc ne soit trouvée tant que son caractère de longue durée ne sera pas reconnu et admis.

Ces dernières années, la politique du Maroc a été caractérisée par une approche de plus en plus sécuritaire de la migration irrégulière. En particulier, la loi n° 02-03 de 2003 a apporté une base juridique pour la détention et l'expulsion de migrants irréguliers du Maroc. Même si elle garantit également la protection de groupes vulnérables, interdisant par exemple le *refoulement* des femmes enceintes et des réfugiés, il apparaît que même ces clauses ont été violées.

La problématique des frontières européennes a fortement contribué au changement de politique au Maroc. À travers une variété de mécanismes, des « partenaires de mobilité » aux financements ciblés – en 2006, par exemple, l'UE a fait passer 67 millions d'euros dans la gestion des frontières du Maroc via le programme MEDA¹ – les pays européens ont réussi à étendre leur politique en matière de migration au-delà de leurs frontières, jusqu'au Maroc et ses pays voisins du Maghreb. Par conséquent, une grande partie du contrôle des frontières de l'UE a été efficacement externalisée à des pays tiers comme le Maroc. Malgré ces tendances, des signes de changement sont récemment apparus dans la politique marocaine sur la migration et l'accent a été mis sur la protection de ses migrants. En particulier, la Constitution marocaine de 2011 a proclamé avec ferveur l'importance des droits de l'Homme, y compris ceux de la population en situation irrégulière au Maroc. Bien que les critiques aient discuté l'impact réel de la législation, elle représente néanmoins une étape importante vers le développement d'une politique sur l'immigration capable d'améliorer la gestion de la migration à tous les niveaux : contrôle aux frontières, accès aux besoins essentiels, protection des migrants contre les abus et, si nécessaire, aide au retour.

1 L'acronyme MEDA vient du français : Mesures d'ajustement

2 IPPR | Le mythe du transit: La migration subsaharienne au Maroc

Construite sur une étude existante et basée sur de toutes nouvelles données, cette étude a pour but de faire avancer le débat et de dépasser la question figée, à savoir si le Maroc est *encore* un pays de transit ou non. Cette étude de cas se concentre plutôt sur les impacts de ces nouvelles formes de migration irrégulière de « transit » et « permanente » au Maroc pour les responsables politiques, les communautés et les migrants. Nous espérons que cette étude déclenchera un débat sur les véritables défis politiques auxquels doivent faire face le Maroc et l'UE en s'occupant de la migration irrégulière subsaharienne comme une migration à la fois de transit et permanente.

Les moteurs de la migration irrégulière au Maroc

Comme ailleurs, la migration irrégulière vers et en passant par le Maroc est motivée par un nombre de facteurs répulsifs et attractifs complexes qui sont étroitement liés aux connexions et inégalités entre les régions de départ d'Afrique subsaharienne et les pays d'arrivée en Europe. La décision d'émigrer est souvent déclenchée par un mélange complexe de causes immédiates (comme la flambée de la violence, la perte de moyens de subsistance ou le décès d'un membre de la famille) et de causes profondes (comme l'instabilité politique, l'incertitude économique ou une période de chômage prolongée). Notre étude montre que le voyage peut être initié avec un degré élevé d'autonomie personnelle ou dans le contexte de fortes pressions familiales. En dépit de la diversité des expériences, il est néanmoins évident que la pauvreté, bien qu'elle soit un moteur important de la migration irrégulière, suffit rarement à expliquer ce phénomène à elle seule. D'autres facteurs, des conflits à la « culture de la migration » contribuent également à ce processus.

Facteurs répulsifs	
La violence et l'instabilité	La propagation des conflits dans des pays comme la République démocratique du Congo et le Mali au cours de ces dernières années a été un moteur fondamental de la migration irrégulière au Maroc. Parmi les personnes que nous avons interrogées, près d'un quart (22 %) avaient subi un conflit ou des persécutions politiques dans leur pays d'origine. 7 % ont fui la violence conjugale ou la violence de la communauté.
Opportunités limitées	Parmi les personnes que nous avons interrogées, celles-ci comprenaient la faillite d'une entreprise, l'absence de moyens d'existence viables, des perspectives d'éducation limitées ou les changements climatique.
La mobilité et la « culture de la migration »	Les familles, les amis, les voisins et la plus large communauté peuvent jouer un rôle majeur dans la perpétuation de la migration des zones clés de départ. En particulier, la pression de subvenir aux besoins des parents ou des proches peut s'avérer décisive, comme c'était le cas pour nombre des personnes que nous avons interrogées.
Facteurs attractifs	
L'influence de la diaspora	Un élément essentiel dans la facilitation et la promotion de la migration est la diaspora, qui, au-delà du conseil et du soutien financier, présente aussi une « success story » visible pour les futurs migrants. Les migrants qui reviennent peuvent jouer un rôle similaire en communiquant les avantages apparents de la migration.
Médias et technologies sociales	La télévision, Internet et les médias sociaux ont permis aux jeunes des régions de départ d'adopter un point de vue de plus en plus mondialisé et de prendre véritablement conscience des inégalités entre leurs propres pays et les pays développés en Europe.
De meilleures perspectives	La migration est souvent motivée par la recherche d'une meilleure qualité de vie. Si cela inclut souvent l'éducation et l'emploi, cela peut aussi s'étendre aux libertés politiques, à la sécurité et autres avantages qui n'existent pas dans les pays de départ. Un corollaire à cela est l'idéalisation de l'Europe. Étonnement, ce regard positif sur l'Europe était prédominant parmi les personnes interviewées, et ce malgré la crise économique mondiale et l'approche de plus en plus hostile de l'Europe face à la gestion des frontières.

Le voyage vers le Maroc

Les migrants subsahariens arrivent au Maroc en utilisant divers itinéraires et des méthodes différentes. Comme en ont témoigné les récits de plusieurs personnes que nous avons interrogées, le voyage peut se prolonger pendant plusieurs mois, voire des années, avec une grande part d'improvisation. Parallèlement, malgré les détours et les retards, la destination finale prévue, typiquement l'Europe, ne change pas en général. Néanmoins, une part importante des migrants peuvent émigrer en ayant comme destination le Maroc, au moins à moyen terme. Il existe une grande différence entre ceux qui possèdent les ressources suffisantes pour entreprendre le voyage en une seule étape, même par avion, et ceux qui doivent trouver l'argent au fur et à mesure. Pour ce dernier groupe, qui dépend de « petits boulots » mal payés, de la mendicité, voire de la prostitution, la durée du voyage a tendance à être beaucoup plus longue car des économies doivent être faites pour chaque étape.

Les migrants font face à de nombreux risques pendant leur trajet vers le Maroc : le paysage aride, la déprédation de gangs criminels et même la violence de la part des forces de sécurité locales. Outre le risque de mourir de déshydratation ou de faim dans le désert, de nombreuses personnes interviewées ont rapportés de violents incidents comme les vols et les agressions sexuelles qui auraient été commis par les gangs criminels et la police, notamment près de la frontière marocaine.

La vie au Maroc

L'expérience des migrants subsahariens au Maroc varie considérablement. Parmi les personnes que nous avons interrogées, plusieurs ont fait un récit positif de leur séjour et de l'attitude accueillante des marocains à leur égard. Néanmoins, la majorité était plus critique envers ses traitements. Plusieurs problématiques en particulier ont défini leur expérience dans le pays :

Expérience au Maroc	
Irrégularité	Le statut irrégulier de la plupart des migrants subsahariens au Maroc est peut-être le facteur principal dans leurs vies. Sans autorisation légale de travail ou de résidence dans le pays, les migrants ou « sans papiers » sont poussés à vivre dans la clandestinité, ce qui les expose à des conditions de travail relevant de l'exploitation, à des loyers élevés et à la violence sans pouvoir avoir recours à la protection de la police.
La discrimination et le racisme	Les migrants en situation irrégulière doivent faire face à la stigmatisation de la part de toutes les couches de la société, non seulement de la part des marocains et de la police, mais aussi au niveau politique et médiatique. Cela se base non seulement sur le racisme, mais aussi sur les divisions linguistiques et religieuses, surtout pour les migrants chrétiens et anglophones, ainsi que sur leur statut de résidents irréguliers dans le pays.
Emplois insuffisamment payés et relevant de l'exploitation	Les migrants en situation irrégulière, même ceux possédant un niveau d'éducation et de formation relativement élevé, se retrouvent dans les secteurs d'activité les plus dangereux et les moins bien rémunérés, percevant souvent une rémunération très inférieure au niveau de rémunération accepté pour les marocains et sans protection minimum. Un grand nombre est incapable d'accéder à ce niveau d'emploi et dépend de la mendicité ou des transferts d'argent ou d'autre pour survivre.
Manque d'accès aux services de base	Au Maroc, les migrants luttent même pour accéder aux services de base comme les soins médicaux, l'éducation, l'aide juridique, surtout à l'extérieur des villes. Le manque d'aide du gouvernement est comblé dans une certaine mesure par les ONG, les groupes d'entraide (dans le cas de réfugiés reconnus) et l'UNHCR, mais cela n'apporte qu'une couverture partielle. Ce qui est plus perturbant encore, c'est que la « seconde génération » d'enfants de migrants, née au Maroc ou en transit, grandit sans avoir accès à l'éducation ni aux soins médicaux.

L'exclusion sociale

Outre l'hostilité de la part de certains marocains, les migrants subsahariens doivent aussi faire face aux divisions liées à la nationalité, la langue et la religion au sein de leurs propres communautés. De plus, beaucoup se retrouvent de plus en plus exclus des contacts dans leur pays d'origine du fait de l'incompréhension et des attentes irréalistes de la famille et des amis.

Conditions de vie défavorisées

Les emplois sous-payés ou le chômage et les coûts élevés de la vie pour les besoins essentiels tels que le logement ont pour conséquence une pauvreté accrue pour de nombreux migrants. Si dans les villes, cela signifie que les logements sont surpeuplés et délabrés, la situation est encore pire près des frontières comme Oudja, où de nombreux migrants sont obligés de se cacher dans les forêts, sans eau potable ni électricité.

L'insécurité et le risque d'expulsion

Les migrants sont surtout vulnérables face à la violence et au crime et peuvent être réticents à l'idée de rapporter des incidents de vol ou d'agressions sexuelles à la police par peur qu'aucune action ne soit entreprise ou que les migrants eux-mêmes traités comme des criminels en l'absence de papiers. En fait, l'expulsion est une menace permanente pour les migrants et s'accompagne souvent de violations des droits de l'homme, incluant le *refoulement*.

Pour beaucoup de migrants subsahariens, la vie au Maroc est construite autour de « faire une tentative » : ils développent les contacts et les ressources financières nécessaires pour traverser, par la route ou par mer, et aller en Europe. La sécurisation croissante de la gestion des frontières européennes s'accompagnent aussi d'une augmentation des risques pour les migrants. Les voyages en bateau, tout particulièrement, sont devenus plus dangereux et sinueux afin d'éviter toute détection par les patrouilles de sécurité. Par conséquent, davantage de migrants ont tendance à mourir ou à disparaître en mer.

Les projets des migrants

Au Maroc, de nombreux migrants se retrouvent dans une situation délicate, entre l'envie de rentrer, de poursuivre ou de s'installer définitivement. Si les barrières empêchant le retour sont psychologiques et matérielles, comme de nombreux migrants ont investi beaucoup de temps et d'argent dans leur voyage, la majorité d'entre eux sont incapables de continuer vers l'Europe ou de rester au Maroc en tant que résidents réguliers et intégrés. Leurs perspectives d'avenir sont donc souvent incertaines, voire contradictoires.

L'attrait actuel de l'Europe : l'Europe est toujours une destination privilégiée, avec plus de la moitié des personnes interviewées exprimant un espoir ou une intention de s'y rendre dans le futur. Même après des périodes de transit prolongées, de nombreux migrants nourrissent toujours l'espoir d'entrer en Europe, même si en pratique, une grande part restera sûrement au Maroc indéfiniment. Cela indique que toute résolution de la pression de la migration irrégulière en Europe est étroitement liée à la question du statut et du traitement de migrants au Maroc.

Attitudes mitigées envers le Maroc : Bien que la plupart des personnes interviewées souhaitent quitter le Maroc (surtout pour l'Europe, même si une minorité importante voulait rentrer), un quart environ désirait rester de façon permanente. Cela implique que le Maroc a besoin de développer des réponses à la migration de transit à court terme et à la migration à long terme et l'installation.

Un retour difficile : Bien qu'un petit nombre seulement des personnes interviewées désirent retourner chez elles immédiatement, environ un quart a exprimé le désir de rentrer chez elles après un emploi temporaire au Maroc ou en Europe. Cela met en lumière l'importance des options de retour pour les migrants. Des forfaits de rapatriement volontaires devraient être disponibles pour les migrants désirant revenir dans leur pays et des arrangements tels que des possibilités de travail à court terme avant le retour pourraient également jouer un rôle important en augmentant le nombre des retours.

Un avenir incertain : Étant donné le caractère imprévisible du « projet », de nombreux migrants ne savent pas quoi faire concernant leur avenir. Dans de nombreux cas, le résultat est une irrégularité prolongée, à moins que l'Europe, le Maroc où les pays d'origine puissent offrir des choix positifs tels que des visas de travail temporaires, une régularisation ou un forfait de rapatriement volontaire.

Conclusions et recommandations

Notre étude montre que le Maroc assiste à un changement progressif d'une migration de transit à une immigration à plus long terme. Les entretiens que nous avons réalisés avec des migrants irréguliers montrent que leur statut de « sans-papiers » est peut-être l'aspect le plus caractéristique de leur expérience au Maroc, se répercutant sur leur emploi, leurs conditions de vie et l'accès aux services de base comme les soins médicaux. Si certaines défaillances sont comblées par des ONG dédiées et des groupes de droits des migrants, il est clair que ces acteurs ne pourront jamais offrir une solution entièrement satisfaisante. L'état devra intervenir à un moment donné. D'importants changements, comme la nouvelle constitution et la mise en place d'institutions comme le Conseil national des droits de l'Homme sont des fondements positifs pour le type de politique et de pratique que doit développer le Maroc au fil du temps.

Le défi que doit relever le Maroc est le développement d'une politique sur l'immigration qui ne soit pas basée uniquement sur la sécurité mais qui inclut des politiques pragmatiques pour la migration irrégulière, reflétant le besoin légitime de gérer l'immigration au profit du Maroc et reconnaissant les droits des migrants. La région du Maghreb doit également relever ce défi : une meilleure coordination et coopération à l'échelle régionale pourrait transformer l'expérience des migrants et aider tous les pays de la région à gérer la migration avec davantage d'efficacité. Le Maroc et d'autres pays de transit doivent aussi transformer leurs relations avec les pays de départ d'Afrique subsaharienne et les pays de l'Union européenne. Par définition, la migration irrégulière est un phénomène international et ne peut être abordée qu'avec des réponses transnationales.

Les conclusions de cette étude soulignent le besoin urgent d'un nouveau cadre politique à l'échelle nationale, régionale et internationale. Nous faisons aussi de nombreuses recommandations visant à définir un tel cadre.

1 Les réformes nationales au Maroc

- Concrétiser les discussions interdépartementales entre les ministères de la Justice, de l'Emploi et des Affaires étrangères ainsi que le Conseil National des Droits de l'Homme et élargir ces discussions avec la société civile marocaine pour commencer à développer une politique exhaustive et pragmatique sur l'immigration pour qu'elle complète la politique actuelle sur l'émigration.
- Renforcer la coopération bilatérale avec les pays tiers et maximiser la contribution des immigrants au Maroc grâce à l'introduction de visas de travail et de permis de court séjour avec certains de ces pays.
- Obtenir un meilleur équilibre entre le contrôle aux frontières et la protection des droits des migrants grâce à une collaboration plus étroite sur les questions relatives à la migration entre le Ministère de l'Intérieur et le Conseil national pour les Droits de l'Homme. Gérer plus efficacement la population actuelle de migrants en situation irrégulière grâce à la création de réseaux de relais pour l'obtention de visas susceptibles de fournir un statut juridique, du moins temporaire, afin de garantir un retour sécurisé.

- Gestion plus efficace de la population actuelle de migrants en situation irrégulière grâce à la création de réseaux de relais pour l'obtention de visas susceptibles de fournir un statut juridique, du moins temporaire, afin de garantir un retour sécurisé.
- Offrir la possibilité d'un retour volontaire en cofinçant les programmes de retour assistés (AVR) établis par l'IOM

2 Réformes régionales et internationales

2.1 Une collaboration plus étroite – L'adoption d'une approche régionale avec les autres pays du Maghreb

- Le rétablissement de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) en tant que plate-forme active de collaboration étroite au sein des pays du Maghreb relative à la gestion des flux de migration (y compris la migration irrégulière) et à la négociation avec l'UE afin de passer de dispositions de partenariat bilatéral individuel à une approche régionale collective.

2.2 Une meilleure communication et une étroite collaboration avec les pays d'Afrique subsaharienne

- Développement d'accords bilatéraux entre le Maroc et les pays d'origine pour la mise en place de protocoles en faveur du retour et de la réintégration des migrants en situation irrégulière.
- Renforcement des services consulaires des pays d'origine au Maroc.

2.3 Une meilleure approche de la collaboration avec l'Europe

- l'UE devrait promouvoir avec le Maroc un partenariat équilibré répondant au statut avancé et ce dans le cadre du partenariat pour « la Migration, Mobilité, Sécurité ».
- L'Europe devrait aider le Maroc dans sa transformation en pays d'installation, et non seulement de transit, pour les migrants subsahariens, par exemple en accompagnant le développement d'un régime de visa de travail, et aider le Maroc à développer une approche proactive et humaine du retour volontaire.

1. INTRODUCTION

1.1 Contextualisation de l'étude

La migration irrégulière subsaharienne au Maroc occupe une plus grande place dans le discours et les programmes politiques ces dernières années du fait des nombreuses tentatives de ces migrants de traverser de façon irrégulière vers l'Europe. Si la plupart de ces individus ont traditionnellement été considérés comme des migrants en transit passant par le Maroc, leurs possibilités de continuer vers l'Europe ont été sérieusement réduites (DIIS 2011). Néanmoins, l'itinéraire vers l'Espagne en passant par le Maroc, décrit par FRONTEX comme « la route Méditerranée Occidentale » est toujours deuxième en termes d'interceptions parmi les sept principales routes migratoires vers l'Europe. Les subsahariens ne sont pas considérés comme le premier groupe de migrants irréguliers, car la plupart des migrants interceptés sur cette route sont nord-africains, mais ils représentent malgré tout une part considérable (FRONTEX 2012).

Cependant, le Maroc est de plus en plus considéré comme un pays d'immigration (par exemple, voir Khachani 2010 ; Clandestino 2009), en plus d'être un pays de transit et d'émigration reconnu (De Haas 2005a). Les descriptions du Maroc comme pays d'immigration de plein droit ont commencé à apparaître dans la presse marocaine vers 2006, et le cas des migrants subsahariens a été cité comme raison à cela (La Gazette du Maroc 2006). D'autres récents projets d'étude ont également constaté que le Maroc se trouve à l'intersection de nombreux systèmes migratoires (Berriane et Aderghal 2008). Cela a d'importantes implications pour diverses parties intéressées, dont les institutions publiques marocaines et les organisations de la société civile.

Construite sur une étude existante et basée sur de toutes nouvelles données, cette étude de cas a pour but de faire avancer le débat et de dépasser la question figée, à savoir si le Maroc est *encore* un pays de transit ou non. Cette étude de cas se concentre plutôt sur les impacts de ces nouvelles formes de migration irrégulière de « transit » et « permanente » au Maroc pour les responsables politiques, les communautés et les migrants. Nous espérons que cette étude déclenchera un débat sur les véritables défis politiques auxquels doivent faire face le Maroc et l'UE en s'occupant de la migration irrégulière subsaharienne comme une migration à la fois de transit et permanente.

1.2 Méthodes

Cette étude a été menée au Maroc par IPPR et le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME). Elle saisit l'information grâce à une étude intensive de qualité, comprenant des entretiens approfondis avec 50 migrants subsahariens (38 hommes et 12 femmes). Les entretiens ont été réalisés dans quatre villes : Rabat, Casablanca, Oujda et Nador. Les pays d'origine comprenaient : Pays d'origine : Cameroun, Sénégal, Ghana, Congo RDC, Nigeria, Guinée, Côte d'Ivoire, Liberia, Sierra Leone, Burkina Faso, Bénin, Mali, et Tchad. L'échantillon dans cette étude n'est pas nécessairement représentatif de la communauté subsaharienne vivant au Maroc. Son but est plutôt d'apporter une vue d'ensemble des expériences vécues par ces migrants pour aider à identifier les principaux défis auxquels est confronté ce groupe et mieux les relever.

Cette étude est également basée sur une étude supplémentaire qui comprenait :

- 19 entretiens avec des parties intéressées au Maroc (incluant des représentants d'institutions nationales, des organisations de la société civile, des organisations internationales et des missions diplomatiques)
- Un article de revue d'études existantes sur la migration subsaharienne au Maroc

- La mise en cohérence d'initiatives existantes, du secteur juridique et des bénévoles, qui répondent aux besoins des migrants irréguliers au Maroc
- Une brève analyse médiatique des journaux marocains pour comprendre la représentation de la migration subsaharienne par les médias
- Deux focus groupes avec des migrants subsahariens irréguliers à Rabat
- Deux tables rondes avec des organisations de la société civile (nationales et internationales) et des représentants du gouvernement.

1.3 Plan du rapport

Ce rapport est structuré en trois grandes parties. La première partie, qui comprend l'introduction et le chapitre 1, contextualise l'étude en soulignant les objectifs et en fournissant une brève présentation de la migration subsaharienne au Maroc. La seconde partie de ce rapport, qui comprend les chapitres 3 à 6, examine les différentes étapes du voyage des migrants subsahariens, commençant par leur motivation première à quitter le pays, leur voyage vers le Maroc, leur vie au Maroc en tant que migrant irrégulier et se terminant par leur projets d'avenir. La dernière partie du rapport examine les principales conclusions de cette étude et propose une avancée vers un cadre plus exhaustif pour la gestion de la migration au Maghreb. Le dernier chapitre propose quelques recommandations à l'échelle nationale, régionale et internationale.

2. CONTEXTE

2.1 Migration au Maghreb – le contexte régional

Historiquement, le Maghreb – composé du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie, de la Libye et de la Mauritanie – a longtemps été une région d'émigration. Du fait de sa proximité géographique et de sa réussite économique, l'Europe a été la destination privilégiée pour la plupart des millions d'émigrants qui ont quitté la région au cours des dernières décennies. Rien que pour le Maroc, on estime à 4.5 millions de nombre de personnes vivant en dehors du pays, soit un dixième de la population marocaine, avec 85 % de ses expatriés basés dans des pays européens (IOM 2012). Cette large diaspora continue d'être une source de revenu importante pour la région, et les versements représentent à eux seuls plusieurs milliards de dollars de revenus.

Cependant, le Maghreb n'est plus seulement une région de départ mais devient de plus en plus une région de transit pour de nombreux migrants, venant notamment d'Afrique subsaharienne -- c'est même une destination en elle-même (IOM 2012). Ce phénomène n'est pas nouveau en soi. Avant l'ère coloniale, le commerce, la guerre, les pèlerinages et l'éducation religieuse engendraient une forte mobilité de la population des deux côtés du Sahara (de Haas 2006). Ces routes et modèles de migration ont été interrompus avec l'imposition de frontières coloniales arbitraires, mais depuis, l'indépendance s'est réveillée et a pris de nouvelles formes. Beaucoup de routes de transit actuelles se révèlent suivre les routes commerciales et migratoires historiques (Duvell 2008).

Dans les années 1970 et 1980, il y a eu deux grandes vagues de migrations transsahariennes : d'anciens nomades et commerçants en route vers les champs pétrolifères et les sites de construction d'Algérie et de Libye, et des réfugiés des conflits dans la région du Sahel qui se sont installés dans les zones urbaines en Libye, en Algérie, en Mauritanie et en Égypte (de Haas 2006). Les migrations transsahariennes ont également fortement augmenté dans les années 1990 à la suite de l'embargo sur les armes en Libye voté par le Conseil de sécurité des Nations Unies. L'ancien dirigeant libyen Mouammar Kadhafi a tenté de se repositionner comme figure de proue en Afrique en invitant les subsahariens dans son pays, provoquant l'arrivée d'un grand nombre de migrants d'Afrique de l'Ouest et de la corne de l'Afrique pour travailler dans les secteurs de l'agriculture et de la construction.

Par la suite, les routes et méthodes de migration se sont diversifiées et les migrants sont présents dans plusieurs pays d'Afrique du Nord (Illustration 2.1). Les migrants économiques et les réfugiés d'Afrique subsaharienne circulent à travers le Maghreb à la recherche d'opportunités professionnelles et de sécurité. Il est important de noter que beaucoup de ces mouvements à travers le Maghreb sont transitoires, du moins dans les intentions, et les migrants utilisent l'Afrique du Nord comme futur point d'entrée en Europe. Une étude a estimé que 100 000-120 000 migrants irréguliers traversent la Méditerranée chaque année, et environ 30 000 d'entre eux proviennent d'Afrique subsaharienne (Simon 2006b). Pourtant en pratique, le récent renforcement du contrôle aux frontières européennes et le coût élevé de la migration vers d'autres pays par la route s'est traduit par une migration de transit prolongée, voire semi-permanente, et les migrants restent dans les pays de transit pendant de longues périodes.

Les analystes ont tenté de déterminer les chiffres de ces nouveaux modèles de migration, mais les estimations varient considérablement. D'après un rapport pour l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en 2006, environ 170 000 étrangers (à l'exclusion des réfugiés) vivaient au Maghreb, bien qu'il fût incapable d'identifier le nombre de travailleurs migrants ou leur répartition selon leur sexe et leur âge (Musette et al 2006). Cependant,

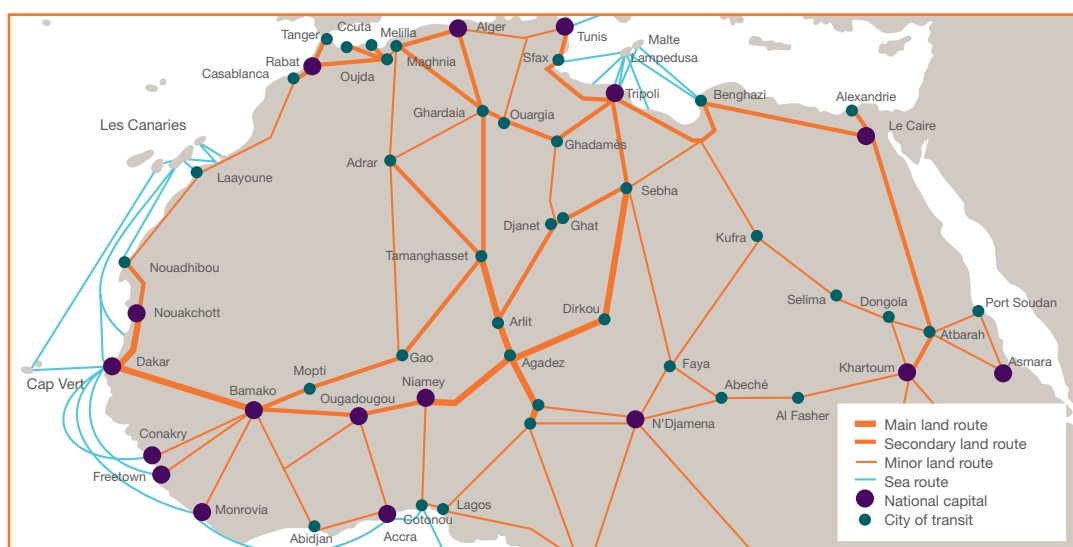
un dossier de presse francophone datant, d'à peu près la même période, indiquait qu'il y avait au moins 100 000 migrants subsahariens en Algérie et en Mauritanie, entre 1 et 1,5 million en Libye, et plusieurs dizaines de milliers au Maroc et en Tunisie (Simon 2006a). Plus récemment, les soulèvements dans les états adjacents comme la Tunisie, la Libye et l'Égypte, ainsi que les conflits actuels et les catastrophes naturelles dans les pays subsahariens comme au Mali, en Côte d'Ivoire et au Congo ont été un élément central dans l'évolution et la perturbation des tendances migratoires régionales.

L'échelle de déplacement du fait de ces événements a été considérable. En Libye, par exemple, suite au déclenchement du conflit civil, l'IOM a rapporté en mai 2011 que 900 923 migrants – dont 257 662 ressortissants de pays tiers, nombre d'entre eux subsahariens – avaient fui vers la Tunisie, l'Égypte, le Niger, l'Algérie, le Tchad et le Soudan. Des milliers d'autres en provenance des pays voisins ont aussi été obligés de migrer. Une partie de la population déplacée a fini en Europe, notamment sur l'île italienne de Lampedusa.² Néanmoins, le volume de migrants quittant la Libye pour d'autres pays africains a été beaucoup plus grand que le nombre arrivant en Europe. D'après un rapport du Service Jésuite des Réfugiés datant de mai 2011, depuis le début des troubles politiques en Libye, l'UE a accueilli seulement 2 % de la population déplacée (JRS, 2011). Une part importante d'entre eux sont probablement des subsahariens fuyant les persécutions en Libye.

On commence à voir des gens qui viennent de très loin parce que la révolution, le printemps arabe a quand même déstabilisé la Libye, l'Égypte, donc beaucoup des ressortissants qui passaient par ce chemin vers Israël, et Israël fit mur. Tout cela peut-être, dans le futur, nous ramènera plus de migrants... Il y a de plus en plus peut-être de retours vers l'Algérie et le Maroc, qui sont le seul passage qui est resté un peu « stable ».

Partie prenante 5

Illustration 2.1
Principales routes de migration d'Afrique subsaharienne



Source : Institut Thomas More 2010

2 Entre janvier et fin mai 2011, plus de 20 000 migrants en provenance de la Tunisie sont arrivés sur l'île italienne de Lampedusa. Près de 14 500 migrants en provenance de la Libye – incluant des africains subsahariens – sont également arrivés à Lampedusa entre fin mars et fin mai de la même année.

L'effet de cette déstabilisation sur le respect et la reconnaissance des migrants en Afrique du Nord, même ceux dont les droits sont reconnus intérieurement, est inquiétant. D'après l'UNHCR, « la persistance des troubles dans la région a affecté le climat de protection, augmentant le risque d'arrestation et de détention pour les réfugiés et les demandeurs d'asile, surtout ceux originaires d'Afrique subsaharienne » (UNHCR 2013).

2.2 Migration au Maroc – de la porte à l'impasse

Le Maroc possède une longue histoire en matière d'émigration. Au cours des cinquante dernières années, des milliers de migrants marocains se sont installés en France, en Allemagne et dans d'autres pays d'Europe pour vivre, travailler et étudier. Cependant, plus récemment, le pays a été témoin d'un nouveau développement : son rôle croissant de pays de transit, voire de destination, pour les migrants des états voisins et plus particulièrement d'Afrique subsaharienne (Bilgili et Weyel 2009). Depuis 2000 environ, plus précisément, le nombre de migrants d'Afrique subsaharienne a fortement augmenté du fait des guerres civiles, des troubles politiques et des crises économiques.

Étant donné la situation géographique du pays, à la porte de l'Espagne et de l'Europe, son attrait en tant que lieu de transit pour les migrants allant en Europe n'est pas une surprise. En outre, si l'Espagne n'est séparée du Maroc que par un détroit, les deux enclaves espagnoles Ceuta et Melilla sont également situées sur la frontière territoriale du Maroc. Ces villes, entourées de hautes clôtures de barbelés, sont la représentation physique de la séparation sécurisée entre l'Union européenne et l'Afrique -- pas seulement le Maghreb, mais aussi une grande partie de la région subsaharienne. Par conséquent, d'après les termes de l'une des parties intéressées marocaines, le Maroc et ses voisins du Maghreb sont dans « la même situation de Tijuana dans le Mexique avec San Diego en face ».

Aucun chiffre précis sur le volume des migrants qui tentent d'entrer en Europe chaque année n'est disponible. Cependant, les données sur le nombre d'interceptions par les autorités marocaines lors de la traversée en direction de l'Europe chaque année donnent une idée sur les tendances générales mais sont incapables de fournir un nombre indicatif général des flux illégaux du Maroc vers l'Europe. À un certain niveau, le nombre de ces interceptions semble diminuer. Par exemple, si 9 469 subsahariens ont été interceptés en 2006, ce nombre est tombé à 7 027 en 2007 (AMERM 2008). Mais en pratique, si l'Europe ne perd rien de son attrait, la difficulté de passer les frontières européennes se traduit par l'installation semi-permanente des migrants au Maroc, volontiers ou non, et c'est là que leur impact se fait essentiellement sentir. Comme l'a mentionné une partie prenante, la position du Maroc comme « une porte illusoire » s'est traduit par le fait que le pays est en fait devenu un lieu d'installation, quoique non intentionnel, pour de nombreux migrants espérant rejoindre l'Espagne ou l'Italie :

Ce pays est victime de son histoire et de sa géographie, de l'alliance de ces deux éléments dans le sens où, d'une certaine manière, il se trouve par l'évolution des textes et des lois, comme la frontière ultime du site de Schengen... Il se présente comme, je dirai, une porte illusoire pour pouvoir traverser facilement les 15 km qui nous séparent du territoire européen.

Partie prenante 3

Néanmoins, pour un grand nombre de migrants, le Maroc peut aussi être une destination en elle-même. Le pays présente de nombreux avantages qui peuvent être absents de beaucoup de pays d'origine. Ceux-ci incluent une relative stabilité et une politique démocratique, renforcées par la récente adoption de la Constitution de 2011, ainsi que l'accès potentiel aux opportunités de formation. L'économie du pays, bien qu'affaiblie par la crise financière mondiale et devant faire face à un chômage endémique, est néanmoins toujours croissante. Si ces avantages restent hors de la portée de nombreux migrants, le contexte est souvent préférable à celui de leur pays d'origine, surtout pour ceux venant de régions en tension ou touchées par la violence.

Intentionnellement ou non, le résultat est que la plupart de la population subsaharienne en situation irrégulière au Maroc y vit à présent, au moins à moyen terme. Une partie des faiblesses dans la réponse du pays réside dans le refus des autorités de reconnaître la réalité de cette migration de transit. Pour le Maroc, le terme de transit diminue la responsabilité du pays envers ses migrants et oublie que de nombreux subsahariens irréguliers font désormais partie intégrante de la population. Et plus subtilement encore, cela dénonce également les actions de nombreuses ONG internationales et locales qui font des besoins humanitaires immédiats des migrants irréguliers une priorité tout en ignorant des problématiques telles que la régularisation qui définit l'expérience à long terme des migrants au Maroc.

Pourtant, le « problème » de la population subsaharienne en situation irrégulière au Maroc ne va pas disparaître. La distinction la plus importante au sein de la population diverse et hétérogène de migrants au Maroc est probablement cette question de statut juridique. Actuellement, si de nombreux étrangers résident légalement dans le pays, ils viennent surtout d'Europe et du Maghreb.³ Parmi les subsahariens, les migrants en situation régulière constituent seulement une fraction de l'ensemble de la population -- moins d'un quart (24 %), d'après un sondage (AMERM 2008). Comme le détaille ce rapport, cela a de graves implications pour les milliers de subsahariens vivants sans papiers dans le pays.

2.3 L'Europe et la sécurisation de la migration

Un élément central dans le contexte actuel du Maroc est le rôle de l'Europe dans le développement de la politique sur la migration. Au cours des dix dernières années, l'UE a cherché à mettre un terme aux flux de migration irrégulière dans la région en étendant le contrôle et l'exclusion de ses frontières au Maroc et aux autres pays du Maghreb, les repositionnant comme la « nouvelle frontière » de l'Europe. Dans ce contexte, la migration fait face à un problème de sécurité, en particulier en termes de contrôle de l'immigration en Europe. L'augmentation de la sécurisation est apparente dans les instruments politiques comme la loi n° 02-03, première législation structurant la migration au Maroc. La priorité de cette nouvelle législation est de gérer la migration au niveau des frontières en contrôlant l'entrée et la sortie des migrants. La priorité est clairement donnée aux problématiques sécuritaires plutôt qu'aux droits de l'Homme ou à la régularisation. Bien que la législation garantisse également la protection des groupes vulnérables – comme le *non-refoulement* des réfugiés et des femmes enceintes – tout porte à croire que cela n'a pas toujours été respecté (Amnesty International 2006).

Ces politiques ont aussi été critiquées car elles repoussent le contrôle aux frontières européennes au-delà même du Maroc – à tel point que même la migration en Afrique peut être conceptualisée en des termes d'immigration pour l'Europe (DIIS 2011). En outre,

³ En 2008, on estimait à plus de 60 000 le nombre de résidents étrangers au Maroc ayant un permis de séjour valide, la majorité venant de France (environ 16 000) et d'Algérie (plus de 12 000) (Di Bartolomeo et al 2009).

si cette approche n'arrive pas à réduire ou calmer la migration, elle laisse également un grand nombre coincé au Maroc dans une situation irrégulière (GADEM 2010). « Avec... toutes les mesures qui ont été prises pour le contrôle des frontières avec l'Europe, d'après un intervenant marocain, le Maroc se transforme du fait en un espace de transition à un espace de résidence ». En réponse, le cadre de coopération a désormais été quelque peu modéré en « partenariats de mobilité », mais la politique marocaine en matière de migration continue d'être largement imprégnée des préoccupations sécuritaires de l'Europe.

Le Maroc est considéré comme un exécutant d'une politique qui est imposée par l'extérieur. A travers les mesures prises en Europe qui limitent la liberté de circulation des personnes avec ces dernières devenues de plus en plus drastiques, le Maroc est presque considéré comme le gendarme des frontières européennes dans le sud de la Méditerranée.

Partie prenante 1

En combinant pression politique et aide financière, l'UE a externalisé une part importante de sa gestion des frontières vers le Maroc.⁴ Le Maroc a reçu des flux substantiels de fonds européens afin de soutenir la politique d'endiguement de l'Europe. En 2006, par exemple, il s'est vu remettre 67 millions d'euros dans le cadre du programme MEDA pour renforcer ses contrôles aux frontières (Commission européenne 2006). Néanmoins, le cadre de coopération, qui existe entre eux, a été développé dans le contexte de négociations unilatérales et inégales. En contrepartie, l'Europe a pu transférer une part importante de sa gestion des frontières au Maroc, un arrangement qui permet même aux pays européens d'expulser les migrants subsahariens irréguliers en Afrique du Nord, plutôt que dans leur pays d'origine. Plus récemment, en septembre 2012, un incident impliquant environ 80 migrants subsahariens sur l'île espagnole Isla de Tierra s'est terminé avec une majorité des migrants transférés de force vers le Maroc avant d'être envoyés en Algérie. Seuls 10 des migrants les plus vulnérables, des mères et des enfants, ont été transférés à Melilla pour bénéficier d'un traitement médical (BBC 2012a ; El Pais 2012).

Comme pour d'autres pays nord africains, la collaboration du Maroc avec l'UE a été largement déterminée par des accords bilatéraux. Le déséquilibre des pouvoirs évident entre le Maroc d'une part, et un bloc de 27 États membres d'autre part, a permis la priorisation des intérêts européens au détriment des intérêts divergents. Il a notamment constitué un obstacle à une coopération plus étroite avec les autres parties intéressées importantes, que ce soit les voisins du Maghreb ou les pays d'Afrique subsaharienne dont sont originaires les migrants. Ce défaut d'engagement représente un obstacle important au développement d'une solution durable et à long terme aux défis migratoires du pays (Cherti et al 2012).

Des développements positifs ont toutefois été observés récemment dans la réponse du Maroc. En plus d'être signataire d'une série de conventions internationales, le Maroc a adopté en 2011 une nouvelle constitution qui met fortement l'accent sur les droits et les questions humanitaires. En plus de fournir un cadre général pour la protection générale

4 L'un des premiers signes de cette nouvelle relation a été visible dès 1992, lorsqu'un accord bilatéral a été signé avec l'Espagne qui aurait (ses termes n'ont jamais été rendus publics) permis d'expulser directement vers le Maroc les migrants originaires d'Afrique du Nord entrant sur le territoire espagnol. Bien que l'accord aurait été ultérieurement annulé par le Maroc, il serait toujours en vigueur par intermittence selon certaines allégations (IPPR 2012).

des résidents, il contient également un certain nombre de clauses prometteuses relatives aux migrations et réaffirme l'engagement du Maroc en matière de droits de l'Homme (Cherti et al 2012), même si certains commentateurs se sont demandé si cela avait eu un impact mesurable sur les droits de l'Homme dans le pays, notamment en ce qui concerne le traitement des migrants en situation irrégulière (HRW 2013).

Toutes ces questions font du Maroc un cas d'étude instructif en matière de migration dans le contexte contradictoire du XXI^e siècle. Pressé par les forces contradictoires de la mondialisation et de la titrisation, c'est un pays coincé entre les crises politiques du Sud et les crises économiques du Nord, entre l'« impulsion » de l'émigration vers l'étranger et l'« attraction » de l'immigration venant d'ailleurs.

Boîte 2.1 : chronologie de la législation

Convention de 1951 relative au statut des réfugiés – le Maroc est signataire

Décret n°2-57-1256 de 1957 – définit des procédures pour la protection des réfugiés au Maroc, notamment la législation relative à la résidence dans le pays

Protocole de 1967 relatif au statut des réfugiés – le Maroc est signataire

Convention de 1969 de l'OUA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique – le Maroc est signataire

Accord de réadmission de 1992 entre l'Espagne et le Maroc – bien que ses termes n'aient jamais été rendus publics, il aurait permis l'expulsion de migrants irréguliers de l'Espagne vers le Maroc. Cet accord n'a été ratifié par le Maroc qu'en 2012

Convention internationale de 1993 sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille – ratifiée par le Maroc mais par aucun des pays européens

Loi relative à l'entrée et au séjour des étrangers au Maroc de 2003 – pénalise la migration et établit la base juridique pour l'arrestation et l'expulsion de ressortissants étrangers du Maroc

Loi de 2005 relative à la migration inscrite dans les accords bilatéraux UE-Maroc – la migration est intégrée dans le processus de Barcelone et la politique européenne de voisinage. Dans le cadre de la PEV, environ 40 millions d'euros ont été versés au Maroc pour la gestion des frontières entre 2004 et 2006 (Global Detention Project 2011).

Nouvelle constitution nationale de 2011 – accent davantage mis sur les droits de l'Homme, avec des implications positives pour les migrants puisque 60 des 180 articles de cette nouvelle constitution sont définis selon la perspective des droits de l'Homme.

3. DÉTERMINANTS ET MOTEURS DE LA MIGRATION SUBSAHARIENNE VERS LE MAROC ET LE MAGHREB

3.1 Profil des migrants

L'Afrique subsaharienne est probablement la région d'origine de la majorité des migrants en situation irrégulière au Maghreb. Toutefois, les estimations sont très approximatives, en partie à cause des difficultés inhérentes à la quantification d'une population clandestine, en particulier dans un pays où les capacités et les ressources sont limitées. Mais cette incertitude reflète également un manque d'intérêt politique plus général pour le phénomène (Musette et al 2006). Des estimations variables de l'OIM et du Ministère de l'intérieur indiquent cependant que la population subsaharienne en situation irrégulière se situerait entre 10 000 et 20 000 personnes (Khachani 2010). La taille limitée de la population ne signifie bien évidemment pas qu'elle peut être ignorée, mais c'est le plus souvent ce qu'il s'est passé dans la pratique.

Les données sur les profils d'origine des migrants subsahariens sont limitées, notamment en raison de l'absence de programmes de régularisation dans de nombreux pays de transit (Musette 2006). Néanmoins, le peu d'informations connues sur les origines des migrants d'Afrique de l'Ouest en situation irrégulière au Maghreb et ailleurs sont quelque peu contre-intuitives.

Nationalité : des migrants en provenance de divers pays anglophones et francophones, parmi lesquels le Nigeria, le Mali, le Sénégal, le Congo, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Cameroun, migrent aujourd'hui vers le Maroc.⁵

Contexte économique : alors que les migrants en situation irrégulière sont généralement moins riches et qualifiés que les étudiants et les travailleurs qui émigrent par des voies légales de migration, ils ne sont pas les plus pauvres des pauvres. Beaucoup viennent de zones urbaines dans leur pays d'origine et ont au moins un parent ayant un revenu moyen (Lahlou 2003).

Éducation : les migrants en situation irrégulière sont souvent relativement instruits, nombre d'entre eux étant au minimum titulaire de l'équivalent d'un GCE de niveau A ; seule une minorité d'entre eux sont analphabètes (OCDE 2006). Les niveaux d'éducation varient toutefois considérablement.⁶

Sexe : alors que les jeunes hommes constituent toujours la majorité des migrants irréguliers en provenance d'Afrique de l'Ouest, le nombre de femmes (qui travaillent souvent comme domestiques) et d'enfants a augmenté au cours des dernières années (Escoffier 2006).

Age : une étude a démontré que la plupart des migrants étaient des hommes jeunes (Collyer 2007). Dans l'étude de l'AMERM (2008), les migrants avaient de 15 à 47 ans, avec un âge moyen de 27,7 ans. 95,4 % avaient moins de 36 ans et seule une proportion infime (0,7 %) étaient mineurs (entre 15 et 17 ans).

5 Une étude de l'AMERM (2008) portant sur 1 000 migrants subsahariens (en situation régulière et irrégulière) au Maroc a déterminé que le principal groupe de migrants était les Nigériens (15,7 %), suivis par les Maliens (13,1 %), les Sénégalais (12,8 %), les Congolais (10,4 %), les Ivoiriens (9,2 %), les Guinéens (7,3 %) et les Camerounais (7 %). On retrouvait en proportions moindres les Gambiens (4,6 %), les Ghanéens (4,5 %), les Libériens (3,8 %) et les Sierra-Léonais (3,1 %).

6 Par exemple, dans l'étude de 2008 de l'AMERM, près d'un tiers (31,7 %) des migrants n'avaient pas eu d'instruction de base, mais la composition globale était relativement bien instruite, 32,4 % ayant atteint le niveau secondaire et 16,1 % ayant poursuivi des études supérieures.

Situation familiale: des recherches antérieures suggèrent que les migrants subsahariens sont majoritairement célibataires.⁷ La plupart migrent seuls. Les hommes mariés laissent généralement leur épouse à la maison. Cela ne semble pas être un phénomène fréquent pour les femmes. Les migrantes mariées ont davantage tendance à rejoindre leur mari dans le pays de destination (Collyer 2007).

Boîte 3.1 : profil des personnes interviewées

Nationalité: parmi les personnes que nous avons interrogées, la nation la plus représentée était le Cameroun (23 %), suivi du Sénégal (13 %), du Ghana (11 %) et du Nigeria (11 %). Nous avons également interrogé un nombre plus réduit de migrants en provenance du Liberia (7 %), de Côte d'Ivoire (7 %), de Guinée (7 %) et de la RDC (7 %). Les autres provenaient du Mali (4 %), du Burkina Faso (4 %), du Tchad (2 %), du Congo (2 %) et de la Sierra Leone (2 %).

Sexe : 73 % des personnes interviewées étaient des hommes et 27 % étaient des femmes

Age : l'âge moyen des personnes interviewées était de 31 ans, la plus jeune avait 18 ans et la plus âgée 55 ans.

Éducation: 23 % des personnes interviewées n'avaient reçu qu'une instruction minimale ou étaient analphabètes, tandis que 18 % avaient un niveau d'école primaire. 43 % avaient toutefois suivi un enseignement secondaire et 18 % avait fréquenté l'université, même si tous n'y ont pas obtenu de diplôme.

Situation familiale : la plupart des personnes interviewées n'étaient pas en couple même si certaines d'entre elles avaient des enfants dans leur pays d'origine qui vivaient avec des membres de leur famille ou leur ancien conjoint. Certains ont par la suite noué des relations de couple durant leur séjour au Maroc.

3.2 Moteurs et motivations de la migration

Comme ailleurs, la migration subsaharienne au Maroc peut être formulée en termes de « facteurs d'impulsion » à partir du pays d'origine, comme l'insécurité ou la pauvreté, et en « facteurs d'attraction » tels qu'un niveau de vie plus élevé et une plus grande liberté personnelle dans le pays de destination. Un cadre explicatif qui a été appliqué à la migration de transit via le Maroc est la contribution de causes à la fois immédiates (la flambée de violence, la perte de moyens de subsistance ou le décès d'un membre de la famille) et profondes (comme l'instabilité politique, l'incertitude économique ou une période de chômage prolongée) à la décision de migrer (Van Hear 1998 in Collyer 2007).

Cependant, la migration est généralement motivée par un ensemble complexe de forces et n'est pas toujours aisément réductible à un modèle précis. Par exemple, l'une des plus importantes distinctions utilisées dans l'arène politique est celle faite entre les migrants économiques et les réfugiés, une distinction qui, en Europe, marque souvent le point d'équilibre entre les obligations en matière de droits de l'Homme et les préoccupations en termes d'immigration. Et pourtant cette séparation est elle-même loin d'être évidente. En réalité, les motivations économiques (emploi, opportunités de vie, éducation) se

7 Dans l'échantillon étudié par l'AMERM (2008), une nette majorité (82,2 %) des migrants étaient célibataires alors que seuls 14,8 % étaient mariés et 3 % veufs ou divorcés.

confondent souvent avec les facteurs politiques (mauvaise gouvernance, marginalisation et violence), les deux contribuant à la décision de migrer. Les migrants peuvent, par exemple, être contraints de fuir une véritable menace existentielle et en même temps chercher à améliorer leurs perspectives de vie en accédant ailleurs à de meilleures opportunités d'études ou de travail. Il peut donc d'avérer problématique de distinguer les facteurs tels qu'un conflit politique ou le changement climatique du désir d'un meilleur emploi ou d'un meilleur niveau de vie.

Que ce soit par leurs propres moyens, le soutien de leur famille ou toute autre forme de prêt, les futurs migrants doivent avoir les moyens de voyager. L'accès aux ressources constitue donc un facteur essentiel qui détermine si et de quelle façon un individu migre : de nombreuses personnes désireuses de migrer ne disposent même pas des fonds nécessaires pour commencer le voyage (Collyer 2010). En réalité, même si l'insécurité économique joue souvent un rôle central dans la décision de migrer, la pauvreté seule ne fournit pas une explication suffisante. En soi, cela ne tient pas compte de certaines concentrations géographiques de populations émigrantes, ni des niveaux relativement faibles de migration depuis d'autres zones où les niveaux de pauvreté sont élevés. À cet égard, l'existence d'une « culture de la migration » socialement validée au sein d'une population est souvent cruciale, tout comme le sont les flux de revenus que représentent les transferts d'argent. Une fois devenue une partie visible et reconnue du paysage local, la migration peut s'auto-entretenir.

Surtout, les facteurs de migration eux-mêmes peuvent changer au cours du voyage. Parfois, le voyage d'un migrant peut être en grande partie improvisé, même si la destination finale reste la même. C'est bien sûr évident pour les nombreux migrants de longue durée au Maroc qui, bien que toujours techniquement « en transit », ont dû s'adapter à un état d'installation semi-permanent dans le pays. La plupart des migrants, une fois leur voyage commencé, sont restreints par des opportunités limitées et des forces en dehors de leur contrôle. Il n'est par conséquent pas surprenant que les motivations et destinations puissent changer.

3.2.1 Facteurs d'impulsion

Les facteurs d'impulsion possibles dans la décision de migrer sont multiples et peuvent aller d'une menace claire comme la violence ou les conflits politiques au manque d'opportunités et à la pression des pairs, de la famille ou des amis. Ces aspects sont souvent entremêlés, ce qui signifie que la migration peut être à la fois un choix et une obligation, motivée par un sens prononcé de l'action personnelle ainsi que par une plus grande convergence des forces sociales, économiques et politiques.

Violence et instabilité : l'un des principaux moteurs de la migration subsaharienne vers le Maroc depuis quinze ans est l'instabilité croissante qui touche des pays tels que la République démocratique du Congo et le Mali.⁸ Parmi les personnes que nous avons interrogées, près d'un quart (22 %) avaient subi un conflit ou des persécutions politiques dans leur pays d'origine, y compris, dans certains cas, le meurtre de leur famille, avant d'entreprendre leur migration. Certaines personnes, persécutées pour des raisons ethniques ou politiques, pourraient être légalement considérées comme des réfugiés.

8 Une étude, portant sur un échantillon de 95 migrants en situation irrégulière de 13 nationalités différentes (dont près de la moitié venaient du Cameroun et de la République démocratique du Congo), a déterminé que plus que la moitié (54 %) avait migré en raison de persécutions politiques (Wender 2004).

Je suis venu dans un cadre politique. Le régime qui était en place était en désaccord total avec l'idéologie de mon père. Puisque ce dernier était membre dans un parti politique et quand la situation dégénéra et la vie de ce dernier a été menacée, il a pris la décision d'amener toute la famille avec lui.

Un migrant malien de 26 ans

Ils ont commencé à aller dans les maisons des gens, pour violer, pour faire n'importe quoi...Et nous n'avons pas pu rester là où nous étions, nous étions mal vus et les gens connaissaient notre pays d'origine, malgré le fait que mes parents soient nés et aient grandi au Congo.

Une migrante congolaise de 23 ans

Mon pays était en guerre, des violations partout, des rebelles régnaient dans la plupart des villes ivoiriennes....Ma situation était catastrophique. J'ai tout perdu; ma famille, mon père, mon mari et mes sœurs, ils ont été tués dans des attaques. J'avais reçu des menaces j'ai risqué la mort, ma vie était en danger, j'ai vécu des moments terribles.

Une migrante ivoirienne de 35 ans

La guerre civile et la violence marquent souvent le début d'une période prolongée de mouvement et de bouleversement pour les migrants, y compris pour de nombreux enfants, qui se retrouvent sans racines sociales ou géographiques. Un libérien, après avoir perdu sa famille durant la guerre civile, a traversé la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria, la Guinée, la Sierra Leone, la Guinée Bissau et le Sénégal dans un état d'insécurité permanent :

J'ai vécu en Côte d'Ivoire, dans plusieurs familles, mais depuis le début je ne comprenais pas le français, alors c'était difficile pour moi, donc je suis parti au Ghana, j'étais dans un camp de réfugiés... La vie était dure pour moi là-bas alors je suis allé au Nigeria, mais il n'y avait rien non plus pour moi là-bas, alors je suis rentré au Liberia... Mais il y avait la guerre alors je suis parti pour la Guinée, et là toujours les mêmes problèmes, alors j'ai quitté la Guinée. Je suis allé au Sierra Leone, j'y suis resté un certain temps mais une autre guerre a éclaté alors j'ai dû quitter le Sierra Leone pour la Guinée Bissau, là aussi il y a eu une guerre alors je suis parti au Sénégal.

Un migrant libérien

En fait, certains migrants peuvent être poussés à quitter leur pays à cause de circonstances difficiles voire menaçantes au sein de leur famille ou de leur communauté. Celles-ci peuvent aller de relations hostiles avec des parents ou l'entourage à un risque, dans des cas extrêmes, de violence ou même de mort :

Je suis né dans une grande famille. Mon père avait 3 femmes et je crois que nous sommes environ 14, donc il avait des problèmes avec mes frères consanguins, mes frères non consanguins, donc autant de raisons m'ayant poussé à partir. Ils ne sont pas arrivés à s'entendre, par rapport à notre papa, et pour éviter de faire autre chose pour notre famille, la bataille pour le pouvoir, je suis donc parti.

Un migrant camerounais de 32 ans

Outre les conflits politiques, les menaces personnelles constituent également un facteur pour certains migrants. 7 % supplémentaires des personnes interviewées ont également entrepris leur migration suite à des violences communautaires ou domestiques.

Des opportunités limitées : sur un plan personnel, les migrants peuvent commencer leur voyage à la recherche d'un meilleur emploi ou d'opportunités d'études. Même s'il existe une attraction certaine pour l'Europe et d'autres régions développées du monde, le désespoir et la frustration motivent également la décision de partir. De nombreuses personnes interviewées se trouvaient dans un état d'insécurité économique profond et prolongé lorsqu'elles ont quitté leur pays d'origine, avec peu ou pas d'accès clair à un emploi stable ou fiable.

Ce qui m'a vraiment poussée c'est qu'au pays c'était devenu très, très difficile. Ça vous entraîne toujours pour sortir et aller chercher de l'autre côté où la vie est meilleure.

Une migrante camerounaise de 39 ans

Ce qui m'a le plus bouleversé au Cameroun c'est que je n'avais pas les moyens, même avec mon salaire, ça n'allait pas. J'étais colocataire, et je gagnais peut-être 2000 francs par jour. Je devais acheter des couches à mon enfant,... je n'y arrivais pas.

Un migrant camerounais de 34 ans

D'autres encore sont partis car leur entreprise avait fait faillite ou suite à un licenciement.

Je travaillais dans une société qui gère des exploitations forestières depuis 6 ans. Après, la crise mondiale, la société a bien moins marché, et je me suis retrouvé sans moyens, je n'ai su que faire au Cameroun. Et m'ait venue l'idée de partir, pour savoir ce qui se passait ailleurs, les conditions de vie, où on peut trouver un meilleur travail.

Un migrant camerounais de 32 ans

Mon ambition quand j'étais petit était de faire du commerce. Mais quand j'ai commencé ça n'a pas bien marché. Donc, il a fallu attaquer la vie d'une autre manière. Marcher à travers l'Afrique.

Un migrant burkinabé de 36 ans

Toutefois, d'autres personnes interviewées avaient des moyens de subsistance avant de migrer mais elles ont été poussées à partir par un sentiment d'ambition frustrée et d'insatisfaction par rapport aux possibilités disponibles dans leur pays d'origine.

Ce n'est pas parce que je ne pouvais pas bien me nourrir, mais en dehors de bien se nourrir, il y a des défis dans la vie d'un être humain, surtout lorsque vous connaissez vos origines familiales, et peut-être que vous arrivez à un stade où votre famille n'a plus les moyens de votre offrir ce que vous voulez pour vous-même, alors vous devez vous éloigner un peu pour voir ce que vous pouvez faire pour vous et vos proches. C'est comme cela que j'ai quitté mon pays, non pas simplement parce que je le voulais, mais parce que la situation dans laquelle j'étais m'a poussé à le faire.

Un migrant nigérian

**Je voulais être libre, parce que dans le commerce il n'y a pas de liberté.
Un commerçant, c'est ça.**

Un migrant burkinabé de 36 ans

Un point récurrent chez un certain nombre de personnes interviewées était la question d'une éducation interrompue ou inachevée. Mais les limites du marché local de l'emploi peuvent même représenter un problème pour les personnes relativement aisées et instruites, qui se retrouvent dans l'incapacité de trouver des opportunités de travail appropriées dans leur pays d'origine.

**Vous pouvez avoir un diplôme mais ne pas avoir de travail au Nigéria.
Il y a beaucoup de diplômés au Nigeria qui n'ont pas de travail, j'étais
l'un d'eux... J'ai postulé à de nombreux postes, j'ai postulé dans une
banque, auprès du gouvernement local.**

Un migrant nigérian de 30 ans

Cela peut s'avérer particulièrement difficile lorsque des contemporains ont déjà atteint une réussite visible. Pour certains, le sentiment d'avoir pris du retard sur leurs pairs fournit l'élan nécessaire pour poursuivre des études ou chercher un emploi à l'extérieur du pays :

**Ce qui m'a vraiment fait partir, ce sont mes collègues du lycée. Nous
avons fait les mêmes études, et ils sont tous travaillé dans la fonction
publique. On a été à l'école ensemble. Ils ont réussi à intégrer la
fonction publique moi pas.**

Un migrant burkinabé de 36 ans

Mobilité et « culture de la migration » : il est également important d'apprécier le rôle parfois décisif que la « culture de la migration » peut jouer dans les pays d'origine. La pression poussant à migrer pour soutenir sa famille peut être considérable, en particulier pour les jeunes, dans un contexte où la migration est vue comme un mécanisme de survie acceptable et comme un moyen d'avancer. « C'est un pays où tout le monde veut partir ailleurs et rapporter quelque chose à la maison », a expliqué un migrant ghanéen à propos de sa terre natale.

Au sein d'une communauté d'origine, la migration constitue souvent une stratégie de subsistance établie et largement pratiquée (DIIS 2011). Une des personnes que nous avons interrogées nous a dit avoir eu pour projet de migrer depuis le collège. J'avais 15 ans.' Un autre, qui avait aussi prévu de migrer depuis le début de l'adolescence, a donné une description vivante de la façon dont la migration était généralisée et normalisée parmi ses pairs :

**On a plein d'amis qui ont voyagé de l'Europe vers les États Unis. Chez
nous, ça c'est beaucoup : avant de revoir ta famille, tu viens en Europe,
et tu fais ta part...Ils envoient de l'argent pour la maman, pour le père,
pour les sœurs et frères.**

Un migrant guinéen de 26 ans

Il est également important de savoir que de nombreux migrants subsahariens, avant de venir au Maroc, avaient déjà vécu et travaillé pendant une période prolongée dans un pays européen, ce que l'on appelle une « mobilité transnationale ». Par conséquent, leur voyage doit être replacé dans le contexte de cette migration fluide, facilitée par les

réglementations et les contrôles minimaux aux frontières entre de nombreux pays de la région subsaharienne, permettant notamment la libre circulation des travailleurs au sein de la CEDEAO.

Je pense que nous les Africains en matière de frontières, nous connaissons ce qu'on appelle la tolérance, vous voyez un peu? Les barrières ne sont pas comme celles de l'Europe pour l'Afrique. Il n'y a pas de complications en cela, j'ai pris la route et je la reprends de temps en temps, ça ne me dérange pas.

Un migrant camerounais

Il existe également la catégorie des « aventuriers » qui, bien que souvent poussés par la même insécurité politique ou économique que les réfugiés ou les migrants économiques, sont également motivés par le simple désir d'étendre leurs horizons. Plusieurs personnes interviewées semblent appartenir à cette catégorie, puisqu'elles ont commencé leur voyage non seulement par désespoir mais aussi avec la motivation de découvrir d'autres pays.

J'ai toujours eu en tant qu'immigré l'amour en moi d'autres pays donc il n'y avait pas d'événement m'ayant poussé malgré la mort de mon père, et aussi pour la volonté d'aider ma famille.

Un migrant sénégalais de 33 ans

C'était pour l'argent, mais aussi pour l'expérience, là-bas on peut connaître des personnes justes. Par exemple, si vous allez dans un pays – comme le Sénégal – ce n'est pas pour chercher de l'argent...C'est pour savoir, pour connaître.

Un migrant sénégalais

Lorsque l'on considère la dynamique de la migration transsaharienne vers le Maroc, il est également pertinent de s'intéresser aux effets indirects de l'étendue du conflit au sein de l'Afrique subsaharienne et son impact sur la mobilité dans la sous-région. Des zones qui étaient auparavant des pays d'accueil pour les pays voisins, comme la Côte d'Ivoire et le Gabon, sont maintenant largement fermées ou inhospitalières pour les migrants, les poussant ainsi plus au nord, vers le Maghreb. Ce qui, dans les termes d'une partie prenante, a conduit à une « une réorientation des migrations africaines vers de nouvelles destinations. Comme l'Europe est fermée, le Maroc et le Maghreb en général sont une des nouvelles destinations de la migration africaine ».

Pressions et attentes des familles : la migration peut être vue comme une obligation autant qu'une opportunité en raison du poids des attentes sociales, en particulier pour les aînés qui peuvent être vus comme des soutiens de famille.

En tant qu'aîné de la famille, j'avais plein de choses... beaucoup de responsabilités, vraiment ! Et je ne voulais pas voir mes frères et mes sœurs un jour se poser la question: 'mon frère n'a pas fait ça, comme les autres'.

Un migrant guinéen de 26 ans

En travaillant, je peux prendre soin de mes petits frères. Mon grand frère, je l'aide. Mais ma famille est vraiment pauvre. Ils ont besoin d'aide. Ils comptent sur moi.

Un migrant camerounais

Cependant, c'est loin d'être toujours le cas. La décision de migrer peut aussi être prise face à une opposition forte des parents et de l'entourage, la volonté de partir étant alors seulement celle des futurs migrants, et non de leur famille.

C'était difficile pour ma famille de laisser partir un de ses êtres chers. La famille n'a pas voulu que je parte. Les tantes, oncles, tout le monde ne voulait pas ; déjà que j'ai un enfant au pays et je ne pouvais pas dire à la mère de mon enfant que je partais. Je suis partie chercher un avenir meilleur pour espérer changer leur niveau de vie.

Une migrante camerounaise de 39 ans

3.2.2 Facteurs d'attraction dans le pays de destination

Diaspora : la pression migratoire peut également s'exercer, directement ou indirectement, à travers les exemples d'amis ou de membres de la famille vivant déjà à l'étranger. Les réseaux sociaux, qu'ils soient locaux ou transnationaux, jouent souvent un rôle central dans le maintien de la demande. La diaspora, en particulier dans les connexions familiales étendues, peut aussi jouer un rôle essentiel en permettant le voyage, aussi bien en encourageant les futurs migrants qu'en organisant le voyage. Plus généralement, ils offrent aussi aux migrants potentiels une vision convaincante des opportunités et des plus hauts niveaux de vie disponibles en Europe.

On voit les parents qui viennent de là-bas. Ils disent souvent ça – ils disent 'qu'en Afrique tu ne peux pas profiter de ta vie.' Il faut sortir les chercher, ici en Afrique, ce n'est pas facile.

Un migrant sierra-léonais

J'ai un cousin et d'autres qui vivent en France et qui ont de bons salaires, ils ont de belles voitures, en plus je n'ai pas un travail stable qui subvient à mes besoins au pays, je me suis dis, pourquoi ne pas essayer, et j'ai décidé de tenter l'aventure.

Un migrant sénégalais de 31 ans

En ce sens, la migration irrégulière reflète les tendances plus larges de globalisation et de réseaux transnationaux. Selon les mots de l'une des personnes interviewées, « Le monde est ouvert ». De manière significative, les aspects positifs de l'expérience migratoire et les « success stories » semblent être l'image principale que les futurs migrants avaient avant d'entreprendre leur voyage. Malgré le fait que la violence, la pauvreté et l'exploitation représentaient des éléments communs à leurs expériences ultérieures, quasiment aucune des personnes interviewées n'a mentionné avoir été avertie de ces risques avant de partir. Même s'ils ont déclaré qu'ils n'encourageraient pas d'autres migrants potentiels à entreprendre le voyage, ils ne semblaient pas avoir été eux-mêmes mis en garde avant de quitter leur pays.

De meilleures opportunités de vie : alors que les migrants sont souvent obligés de quitter leur pays à cause d'un ensemble de pressions, comme les conflits et l'insécurité économique, la décision de migrer peut également impliquer un degré considérable de

volonté personnelle et est souvent vue de manière positive comme la première étape vers une vie meilleure. Même pour ceux qui fuient la violence, le voyage peut également être initié dans l'espoir de trouver ailleurs de nouvelles opportunités, qui peuvent être des choses aussi simples que la paix et une vie tranquille :

Tout le monde a un rêve, et les gens sont différents dans leur volonté, j'ai toujours eu pour rêve de vivre tranquillement avec un bon salaire, mais la situation financière de ma famille m'a bloqué en plus des moments de guerre. Donc, actuellement je ne demande que de vivre en paix et en bonne santé.

Une migrante ivoirienne, 44 ans

Pour améliorer mon mode de vie et valoriser mes rêves, je caressais l'idée de quitter la Côte d'Ivoire pour un pays plus tranquille où la paix règne. Nous les Ivoiriens, surtout les misérables, nous cherchions seulement la paix et la prospérité, même dans des conditions modestes.

Un migrant ghanéen, 27 ans

Dans le contexte actuel d'un grand nombre des pays d'origine, l'enseignement local est affecté par des contraintes au niveau de la qualité et des ressources. Une expérience académique ou professionnelle à l'étranger peut être considérée comme un critère pour accéder au succès et à un certain statut. Cela signifie que dans certaines situations, de belles opportunités dans le pays d'origine sont abandonnées pour favoriser l'accès imaginaire à un emploi ou à une scolarité à l'étranger.

Je pensais tous les jours à faire mes études en Europe, parce que c'est mieux. Toutes les personnes âgées, qui ont de bons postes dans le gouvernement, quand on regarde leurs profils, ils ont fait l'Université de la Sorbonne, des universités de Londres, d'Oxford, aux Etats Unis. Et j'ai pensé: si je terminais mes études en Guinée, je pourrai avoir une place dans la société.

Un migrant guinéen, 26 ans

En pratique, la recherche de meilleures opportunités peut-être étroitement liée aux conditions de de vie dans le pays d'origine.

J'avais une enfance dure, j'ai commencé à travailler à l'âge de 7 ans, j'aidais mon père dans l'agriculture puisque nous habitons un petit village loin de la capitale, je n'avais pas la chance d'entrer à l'école... J'ai un cousin et d'autres qui vivent en France et qui ont des bons salaires, ils ont des belles voitures, en plus je n'ai pas un travail stable qui subvient à mes besoins au pays, je me suis dit pourquoi ne pas essayer, j'ai entrepris l'aventure.

Un migrant sénégalais, 31 ans

Les médias et les technologies sociales : le rôle des médias peut être important dans la prise de décision des migrants, lorsqu'ils considèrent quitter leur pays. Les journaux et la télévision communiquent activement sur les meilleures conditions de vie et les opportunités à l'étranger : un de nos interviewés l'a exprimé en ces termes : « les masses médias nous ont fait voir la vie en Europe ». De la même façon, bien que les inégalités dans le monde existent depuis des décennies, les médias ont le pouvoir aujourd'hui de

rendre le fossé bien plus visible. Dans l'ère du numérique, ce fait peut être aggravé par les technologies sociales telles que les courriels ou Facebook, montrant le style de vie de pairs ou de membres de la famille à l'étranger.

C'est l'internet. Les gens voient les photos: les autres sont en Europe. Tu passes les photos, tu veux que le monde entier voie comment tu vis, comment tu es bien, les autres se demandent: « Pourquoi ne pas aller en Europe? »

Un migrant camerounais

L'idéalisation de l'Europe : Enfin, si on s'intéresse à la migration de la région subsaharienne vers le Maroc, il est important de reconnaître que l'Europe est une destination qui exerce une attraction particulière sur ces pays. Cette image est entretenue au sein des migrants subsahariens par leur façon de percevoir les Européens de passage, par l'apparente richesse des membres de la diaspora ou des expatriés de retour au pays. Même après avoir subi un traumatisme et la désillusion de leur voyage vers le Maroc, la plupart adhèrent toujours à la vision positive de l'Europe et continuent à nourrir leurs rêves d'y vivre et d'y travailler un jour. La crise financière ne semble pas non plus avoir assombri le tableau pour la plupart des interviewés. Son attrait, d'une part généré par le désir de meilleures conditions de vie et d'un salaire élevé, est d'autre part soutenu par la volonté forte d'accéder aux droits et aux libertés en place sur ce continent.

Voilà, moi je ne connais pas de mauvaises expériences pour ceux qui sont allés en Europe. Il est loin, très très loin mais il est au paradis. Voilà! Partout si un homme gagne sa vie, se sent bien, en liberté, tu te sens obligé de vivre là-bas.

Un migrant guinéen, 28 ans

En Europe c'est l'humanité. En Europe, il y a les droits de l'homme.

Un migrant sierra-léonais

Les implications de ce fait sont importantes par rapport à la solution sur le long terme qu'est la migration de la région subsaharienne vers le Maroc et l'Europe. En plus du sous-développement économique, le manque de liberté politique et sociale en Afrique subsaharienne va continuer à motiver le besoin d'émigrer de cette région tant que ces libertés ne sont pas établies.

4. LE VOYAGE VERS LE MAROC

4.1 Planifier et organiser le trajet

Le trajet du pays d'origine au Maroc peut faire vivre un grand nombre d'expériences au migrant selon ses ressources financières, ses réseaux sociaux et ses connaissances préalables. Les expériences potentielles varient considérablement selon le moyen de transport, le financement du voyage en cours, l'utilisation de passeurs professionnels, le degré de planification ou d'improvisation et la durée du trajet lui-même (boîte 4.1).

Routes : les migrants prennent différentes routes pour relier leur pays d'origine au nord de l'Afrique. Celles-ci peuvent être regroupées en trois trajets principaux: les routes de la côte ouest-africaine vers la Mauritanie, le Sahara occidental et le Maroc; les routes de la côte du Sahara occidental vers l'Algérie et le Maroc; et les routes du Sahara central vers la Libye et la Tunisie (DIIS 2011). Récemment, le nombre de migrants partant en bateau directement des côtes de la Mauritanie, du Cap Vert, du Sénégal et d'autres pays d'Afrique de l'Ouest vers les Iles Canaries a augmenté, transformant ces pays en nouveaux pays de transit des mouvements migratoires.

En général, seuls les migrants ayant les moyens de payer le billet et d'avoir le visa, quand il est nécessaire, pour le Maroc peuvent s'y rendre par avion directement. Cette option est utilisée par seulement une minorité. Pour la plupart des migrants, le trajet s'effectue à pied ou en bus, ce qui signifie qu'ils traversent souvent une série de pays avant d'arriver à leur destination.⁹ En conséquence, la plupart de ces voyages sont allongés, que ce soit en temps ou en distance. Parmi les personnes interviewées, la migration dure entre quelques semaines à plusieurs années.

Arriver à Bamako n'était pas si simple. Il faut arriver au Togo. Je suis resté un peu là. Tout le mois d'août. En septembre, je suis allé jusqu'à Bamako, et je suis arrivé presque en octobre. Tu ne peux y pas arriver facilement. C'était la nuit et le jour. J'étais malade au Burkina Faso...Après, je suis allé à Bamako. Donc, c'est beaucoup de tracasseries... A Dakar, j'ai passé 3 mois... Octobre, novembre, et début décembre. J'ai même passé les fêtes là-bas. C'est après les fêtes que je suis parti pour la Mauritanie. Là, j'y ai passé une semaine. Et après c'était le Maroc.

Un migrant camerounais

Bon, il n'y a pas de moyens pour obtenir d'abord le visa, j'ai traversé les pays: Congo-Brazzaville, après Cameroun, Nigeria, Bénin, Burkina Faso, Mali, Mauritanie et Maroc.

Un migrant congolais (RDC), 43 ans

Planification et information : La quantité de soutien et de conseils fournis pour le trajet varie considérablement parmi les interviewés. Certains migrants avaient un réseau ou des contacts dans d'autre pays subsahariens sur la route, en Europe ou au Maroc. D'autres n'avaient aucune connaissance réelle en dehors de leur pays d'origine. De nombreux migrants ont utilisé les services de passeurs pour une partie au moins de leur voyage (boîte 4.1). D'après un participant, les réseaux ethniques jouent un rôle de plus en plus important : « Ce n'est plus les passeurs mais les chefs de tribus qui s'organisent dans des réseaux pour faire venir des gens au Maroc. »

9 L'étude d'AMERM (2008) a révélé que 83,7% des migrants interrogés ont traversé plusieurs pays, et plus d'un cinquième (21,1%) d'entre eux ont traversé entre 4 et 6 pays avant d'atteindre le Maroc.

Dans certains cas, la partie laissée à l'improvisation était impressionnante. « Ma destination? » a répondu un migrant camerounais. « Je n'ai pas de destination ». En pratique, même si le Maroc ou l'Europe sont les destinations prévues au départ, le voyage migratoire est en fait une improvisation ponctuée de longues périodes de sédentarité dans d'autres régions avant de continuer. Certaines personnes interviewées sont restées pendant des années dans des pays comme l'Algérie avant d'entrer finalement au Maroc. Dans certains cas, le Maroc semblait être une destination possible parmi d'autres au Maghreb, c'est à dire que parfois le « trajet » clair n'apparaît qu'a posteriori. Même si l'Europe était la destination prévue au départ, comme c'était souvent le cas, les personnes interviewées ne s'étaient pas toujours fixé un pays en particulier.

Cependant, un grand nombre d'entre eux ont reçu des conseils de la part d'amis ou de connaissances qui avaient déjà effectué le trajet, les informant et influençant leur décision de migrer; cela prouve le rôle important que les réseaux préexistants jouent dans la décision de migrer.

Un ami qui a fait le voyage en 2005 m'a indiqué la route. J'avais un itinéraire sur moi.

Un migrant camerounais, 34 ans

Certains interviewés ont reçu des informations et un soutien financier de la part d'amis ou de membres de la famille basés dans des pays sur la route ou en Europe afin d'aider à gérer le trajet. D'autres ont pu avoir accès à des réseaux sociaux par l'intermédiaire de personnes de même nationalité dans le pays de transit. Ces personnes peuvent jouer un rôle important dans le reste du voyage. Par exemple, un migrant guinéen a passé quatre ans au Sénégal à travailler en tant que coiffeur, en rassemblant des informations et des personnes à contacter pendant la prochaine étape du voyage, avant de déménager au Maroc.

J'ai économisé quelques sous... Avant de partir, je suis rentré en contact avec quelques personnes, à ce moment j'ai commencé à parler leur langue, et j'ai demandé des informations... D'autres personnes m'ont conseillé, sur la demande de visa pour l'Europe.

Un migrant guinéen, 26 ans

Malgré l'élément d'improvisation, donc, concernant certains voyages de migrants, un grand nombre d'interviewés étaient bien informés à propos des avantages et des inconvénients de tel ou tel trajet à propos de la sécurité, le coût et la praticabilité, notamment le déclenchement du conflit en Libye. Une personne interrogée y a passé quelques temps au début des années 2000 et a expliqué l'attrait de la Libye à ce moment-là en tant que destination car les emplois y étaient disponibles et ce pays est proche de l'Europe géographiquement. « A partir de la Libye, nous avons beaucoup d'endroits pour rejoindre l'Europe... », dit-il. « A ce moment-là, pour le travail c'est bien ». Je suis parti vers la Libye en 2006, » a expliqué un autre migrant du Libéria. « C'était facile d'y arriver parce que le pouvoir du président Kadhafi nous facilite la tâche. »¹⁰ Cependant, à l'aube du conflit, il semble que les migrants évitent ce pays, c'est logique.

10 Une interviewée nigériane migrante également en 2001/2002 avait entendu des communications sur le régime de Kadhafi. « J'ai décidé de ne pas aller en Libye car d'après ce que j'ai entendu, la situation là-bas était terrible. J'entendais différentes sortes d'annonces. Vous souvenez-vous de la fois où ils ont laissé quelqu'un dans le désert? J'avais aussi peur. Je ne suis pas motivée si j'ai peur. Ils m'ont dit que le président, Kadhafi, est quelqu'un de très mauvais. Ils m'ont expliqué que les soldats traitent les noirs très durement, et qu'ils les jettent à la mer. J'aurais pu aller en Libye car là-bas on peut travailler. Mais ils m'ont parlé des personnes tuées, cela m'a fait peur.

Il y a aussi des personnes qui vont en Libye.....Au Nigeria, j'ai rencontré d'autres aventuriers qui vont en Europe. Ils sont passés par la Libye. Moi non. A ce moment, la guerre avait éclaté en Libye, j'ai décidé de passer par le Maroc.

Un migrant camerounais

Boîte 4.1: Utiliser les passeurs

Les passeurs ont été sollicités fréquemment par les personnes interviewées à différents stades du voyage. Parfois c'était par l'intermédiaire de contacts ou d'amis, mais souvent aussi sans être connu d'eux. Leurs services varient, partant de commissions relativement petites pour traverser une frontière ou un voyage court, et allant vers des offres plus complètes. Une interviewée, par exemple, a suggéré que les migrants achètent un service direct au Sénégal, pour une grosse somme d'argent. « Les gens qui sont au Sénégal, c'est la mafia là-bas, tu peux avoir un passeport comme ça, pour aller au Nord, après tu achètes le billet, tu y vas. Mais là-bas, il te demande 6000 euros.»

La plupart des personnes ayant pris part à nos entretiens ont révélé avoir utilisé des services plus courts et moins chers. Par exemple, une personne a expliqué avoir payé 600 Euros pour pouvoir être accompagnée à travers le désert du Mali vers l'Algérie avec vingt autres personnes plus ou moins. Un autre migrant a payé 650 Euros pour voyager du Cameroun au Maroc. D'autres, lorsqu'ils ont réussi à atteindre l'Algérie, ont employé des passeurs pour le dernier passage de la frontière avec le Maroc. « Tous les subsahariens qui passent la frontière, qui vont à Oujda, ils passent durant la nuit parce qu'il y a déjà certaines personnes qui connaissent bien la frontière, et ils savent où on peut passer, » a répondu un interviewé. « On doit payer 300-500. »

Les services de ces opérateurs sont souvent peu fiables et peuvent mettre la vie des migrants en danger. Un migrant camerounais a décrit la panne de son moyen de transport pendant le voyage vers l'Algérie:

Arrivés dans le désert un jour, notre voiture tombe en panne. Nous étions au nombre de 47 personnes serrés comme des sardines dans une boîte. Le monsieur nous a demandé de descendre tous. Il n'y avait pas assez à manger. Vous savez que pour voyager on avait pour nourritures quelques biscuits et un peu de lait. Ce n'était pas facile, même le voisin ne pouvait pas porter secours parce qu'il n'avait pas assez pour lui-même. Nous avons attendu une journée, le monsieur qui nous conduisait a appelé du renfort auprès de la voiture qui nous suivait, celle-ci est arrivée presque 12 heures après, et elle nous a laissé entendre qu'elle ne pouvait rien pour nous et qu'elle était surchargée, que si lui, passait assez de temps là, il risquait de perdre des vies.

Un migrant camerounais, 27 ans

La possibilité qu'ont les passeurs de trahir leurs clients est considérable, en particulier lorsqu'ils sont recrutés localement. Soit ils se débrouillent pour dépouiller les migrants de tout leur argent, ou pour leur fournir un service médiocre. Un

interviewé a payé des milliers d'Euros pour passer du Maroc à l'Espagne, et se rendit compte que son contact, en qui il avait confiance, avait soudain disparu.

J'ai constamment appelé pour demander la situation. Il me disait « encore une semaine ». J'ai appelé encore, le téléphone ne fonctionnait pas. J'ai appelé mon ami, celui qui m'a envoyé là, il est descendu lui même. Il m'a dit de lui faire confiance, je ne le connaissais pas.

Un migrant camerounais

Un autre migrant burkinabé a payé 600 euros pour entrer en Espagne à partir de la Mauritanie, se rendant compte plus tard que le voyage a été annulé, et n'a pas été remboursé. En conséquence, il a dû retourner au Sénégal et travailler pendant un an avant de pouvoir continuer sa migration. D'autres ont été emmenés sur seulement une partie du trajet. Une autre personne, malienne, a payé 5000 dirhams pour qu'on l'emmène de l'Espagne à l'Algérie, mais elle a été abandonnée au Maroc. Un migrant sénégalais avait payé 4000 dirhams en échange d'un travail et logement au Maroc, mais c'était également une escroquerie :

L'homme qui nous aidé à émigrer est un Sénégalais marié avec une Marocaine de Marrakech, il était accompagné d'un français; c'était lui qui avait la fourgonnette où nous étions embarqués. Nous lui avons donné 4000 dirhams chacun pour qu'il nous assure le voyage avec un contrat de travail et les occupations, en charge de nourriture et de logement aussi, mais on avait rien trouvé de ce qu'il nous avait promis. On a voyagé à bord d'une fourgonnette détenant un passeport Sénégalais, on a payé 50 Euros chacun aux frontières de la Mauritanie et 50 Euros à la frontière marocaine. On a passé 4 jours de voyage fatigant avec des difficultés financières, quand je suis arrivé au Maroc je n'avais plus que 100 dirhams.

Un migrant sénégalais, 33 ans

Trouver des fonds et le soutien financier : Le voyage vers le Maroc est typiquement très cher pour les migrants qui doivent dépenser des centaines ou de milliers d'euros en pots-de-vin, aux passeurs, en transport et en produits de première nécessité.¹¹ Certains migrants, n'ayant plus assez d'argent au cours de leur trajet, ont dû obtenir de l'aide de leur famille dans leur pays d'origine. Une minorité avec des membres de leur famille en Europe, peuvent recevoir des virements de leur part (Collyer 2007). Les migrants pouvant s'autofinancer pendant la durée de leur migration à l'aide de leurs propres économies ou par le soutien de la famille ou des amis, ont la possibilité d'effectuer le trajet sur une durée relativement courte.

Cependant, de nombreux migrants n'ont pas les ressources nécessaires pour financer le voyage en entier, cela veut dire que les traversées du Sahara sont souvent interrompues par des périodes de sédentarité dans les pays traversés, principalement dans un milieu urbain, à travailler jusqu'à ce qu'ils aient suffisamment d'économies pour financer la prochaine étape. Cela signifie qu'ils peuvent s'arrêter en route, pendant des mois ou des

11 AMERM (2008) estime que le voyage coûte en moyenne 1000-2000 Euros, mais peut atteindre la somme de 3000 Euros.

années et effectuer du travail informel non sécurisé, jusqu'à ce qu'ils aient la possibilité d'aller plus loin (Musette et al 2006). Pendant ces périodes d'arrêt prolongées, les migrants font généralement des travaux occasionnels comme le jardinage ou le bâtiment, jusqu'à ce qu'ils puissent financer la prochaine étape du voyage.

J'ai fait différents pays. J'ai fait des travaux de construction, de jardinage, tout ce qui était nécessaire. J'ai fait tous les boulots. Tout ce qu'on trouve on le fait.

Un migrant guinéen, 26 ans

Etant donné la nature temporaire et peu payée de ces emplois, pour de nombreux migrants il est difficile de couvrir les frais de la vie quotidienne, et naturellement encore plus difficile d'épargner. Un certain nombre de personnes interviewées ont exposé la précarité extrême de leur situation pendant le voyage:

Traverser les pays subsahariens, où il n'y a pas d'emploi. Où il faut rester quelques temps, les amis, frères, te viennent en aide...Il n'y a pas de financement pour le voyage. On vit comme un parasite, on dépend des autres... Parfois les filles se laissent tenter par la débauche.

Un migrant congolais (RDC), 43 ans

Après avoir atteint l'Algérie, il fallait que je gagne de l'argent pour continuer le trajet alors j'ai commencé à travailler sur un chantier pour construire des maisons, et j'ai eu un contrat pour plusieurs mois. Ce n'est pas vraiment une ville, c'est au milieu de nulle part, dans le désert. Même pour acheter du pain il faut travailler dur, juste pour un simple pain. Alors comme tout le monde, je travaillais dur pour essayer de gagner de l'argent et atteindre Tamanrasset, là-bas le travail est mieux payé. Alors j'y suis allé et j'ai recommencé le proxénétisme, enfin je veux dire j'ai travaillé en faisant de la peinture et du ménage chez des gens, juste pour pouvoir avoir de l'argent et continuer le voyage.

Un migrant ghanéen, 36 ans

D'autres personnes, ne pouvant trouver d'emploi de ce type, doivent éventuellement se tourner vers la prostitution, la mendicité ou une aide de leur pays d'origine pour survivre.

Je demande la charité devant les mosquées. Les musulmans ont toujours pitié de moi. Alors c'est grâce à eux que j'assure de quoi manger.

Une migrante ivoirienne, 35 ans

Cependant, une partie des personnes interviewées a parlé d'expériences positives dans les pays de transit où ils s'étaient installés pour de longues périodes, y développant des amitiés et prenant part à un emploi productif. Par exemple, un migrant burkinabé, après être arrivé au Sénégal, y est resté pendant deux ou trois ans. Il travaillait légalement en tant que chauffeur, et s'était bien intégré dans la communauté locale.

Pour moi, le Sénégal était très bien. 6 mois plus tard au Sénégal, j'ai commencé à maîtriser la langue. Dans ce pays, même si tu comprends bien le français, tu dois connaître la langue locale. Il faut que tu parles

leur langue. Il faut connaître, pour bien apprécier la vie. Avec ça j'avais des amis, nous nous amusions.

Un migrant guinéen, 26 ans

Cependant, il est remarquable de voir à quel point les migrants sont restés fidèles à leur volonté de reprendre « la route », surtout si l'on tient compte de leur instabilité économique après avoir épuisé les fonds de départ. Malgré son expérience positive au Sénégal, un interviewé venant du Burkina Faso est resté déterminé à atteindre sa destination finale, l'Europe. C'est pourquoi il a quitté le Sénégal pour le Maroc, selon ses propres dires: « c'est la route – la destination c'est l'Europe ».

Boîte 4.2: La route prévue et la destination

La majorité des interviewés (82%) ont voyagé par voie terrestre, atteignant le Maroc principalement par l'Algérie (58%) mais aussi par la Mauritanie (24%). Le nombre de pays de transit entre leur pays d'origine et le Maroc dépend de la localisation de leur pays initial, de la part d'improvisation dans leur voyage, et aussi de la quantité de détours effectués à cause de contrôles frontaliers ou de l'insécurité. Certaines personnes interviewées basées à proximité, au Sénégal ou au Mali, n'ont eu qu'un pays à traverser pour arriver au Maroc. Cependant, la plupart ont dû traverser plusieurs frontières pour y arriver, parcourant jusqu'à sept pays de transit pour certains.

Une minorité seulement (18%) ont atteint le Maroc par avion. Le coût du billet et la peur générale d'être renvoyés en sortant de l'avion dissuadent souvent les migrants d'employer ce moyen.

Près de la moitié des interviewés ont commencé leur voyage dans le but d'atteindre l'Europe, et un tiers d'entre eux dans le but d'atteindre le Maroc. A cause de l'improvisation, de l'incertitude et des plans ambigus allant de paire avec ce type de voyages, ainsi que du potentiel de changement en cours de route, il est difficile d'établir la destination exacte des migrants. C'est un problème en particulier compte tenu du fait que le « transit » peut prendre plusieurs années avant l'arrivée au Maroc, avec des périodes de sédentarité dans un ou plusieurs pays.

Cependant, bien que les interviewés expriment clairement leur désir d'atteindre l'Europe dès le départ, il est étonnant de voir combien ont envisagé que le Maroc serait leur destination et non pas un pays de transit avant d'atteindre l'Espagne, l'Italie ou d'autres pays d'Europe. Environ 50% des migrants ont tout de même quitté leur pays d'origine avec l'intention d'atteindre l'Europe, cela suppose que l'attrait de l'Europe est toujours fort malgré la crise financière actuelle, et un peu plus de 30% souhaitaient atteindre le Maroc; c'est un signe que le Maroc est petit à petit considéré comme une destination à part entière. D'autres personnes, minoritaires, ont entamé leur migration en souhaitant atteindre l'Algérie, la Libye ou un autre pays subsaharien.

Ce n'est, bien entendu, pas toujours possible de distinguer complètement ces décisions à cause la proximité entre l'Europe et le Maroc, cette position pourrait d'ailleurs avoir joué un rôle dans la décision de certains migrants. Comme l'a dit un migrant : « Mais presque tous veulent venir au Maroc, parce que le Maroc est proche de l'Espagne. » Cependant, il était clair également que le Maroc en avait

attiré certains en raison de la paix relative, de l'environnement et des possibilités d'emploi ; bien que la réalité ne corresponde pas toujours aux attentes.

J'ai appris cette notion par l'intermédiaire d'un collègue du Mali. Il me disait que le Maroc est le meilleur refuge, en plus on est assuré de traverser les frontières maghrébines.

Une migrante ivoirienne, 35 ans

J'avais des amies et des connaissances qui habitaient au Maroc, elles m'encourageaient à venir ici, en raison du climat favorable, de la stabilité et la possibilité de trouver un emploi.

Une migrante ivoirienne, 44 ans

Moi, je suis venu au Maroc pour un travail meilleur, mais ici il n'y a pas de travail... J'ai pensé que peut-être au Maroc c'est mieux. Tout a évolué très vite. Mais quand je suis arrivé ici, j'ai réalisé que la vie est encore plus dure.

Un migrant camerounais

Je croyais que je pouvais trouver mon compte ici au Maroc, mais malheureusement il n'y a pas moyen, c'est pourquoi on cherche à aller en Europe.

Une migrante camerounaise, 39 ans

Je suis venu dans un cadre politique. Le régime qui était en place, était en désaccord total avec l'idéologie de mon père. La pression a monté, et vu qu'entre le Maroc et la Guinée il n'y a pas de visa, je suis venu ici, mon frère était là, et c'est pour ça que je me suis retrouvé au Maroc.

Un migrant guinéen, 28 ans

4.2 Les dangers et la violence latente

Les migrants font face à de nombreux dangers pendant leur trajet vers le Maroc: le paysage aride, la déprédation de gangs criminels et la présence de forces de sécurité parfois violentes. D'abord, la difficulté intrinsèque de la traversée d'un environnement naturel souvent hostile, le désert en particulier, pendant des jours et des jours, est une cause potentielle de danger pour la vie. Les personnes interviewées ont décrit de façon frappante la soif, la faim et la fatigue ressenties pendant leur traversée du Sahara.

J'ai fait des jours et des nuits dans le désert. Dans le désert, quand on entre dans le désert tu dois avoir ton bidon d'eau, un peu de biscuits et un peu de gâteaux dans ton sac. Quand ils sont finis, ils sont finis. Et tu as 3-4 jours après...pour traverser le désert.

Un migrant camerounais

Au bord du Sahara la Jeep n'avait jamais voulu démarrer, on était obligés de partir à pied dans le désert pour trouver de l'aide avec quelques millilitres d'eau, et après une heure de marche, on a trouvé de l'aide mais nous étions très fatigués et très assoiffés.

Une migrante malienne, 28 ans

Ces dangers étaient amplifiés par le risque de violence directe.¹² Il existe un grand nombre de gangs armés composés de personnes locales mais aussi de migrants qui exploitent la vulnérabilité et l'isolation de la population migrante, avec peu d'intervention visible de la police locale.

Ce sont des gens qui connaissent bien les étrangers et les gens locaux. Quand vous venez d'arriver, ils vous prennent et partent vous caser quelque part. Ça se passe comme un kidnapping, ils vous font appeler le pays et pour demander de l'argent à vos familles. Ce sont eux qui organisent les voyages. C'est une forme d'organisation bien structurée... Ils vous font même des petites menaces pour ramener les fonds de ta famille.

Une migrante camerounaise, 39 ans

Une personne interviewée a été avertie par un autre migrant subsaharien en entrant dans le pays, à propos de la menace que représente la « mafia » nigériane et marocaine. Ils kidnappaient des migrants et font ensuite du chantage à leur famille afin d'obtenir une rançon. Peu de temps après, au temps d'expulsions en masse à partir du Maroc, il s'est retrouvé dans une cellule avec des centaines d'autres migrants. Certains ont commencé à se battre. Cependant, après avoir été relâché par un officier de police, il reprit sa route vers la frontière marocaine et se retrouva pris en embuscade et faillit se faire tuer par un gang:

Je me suis rendu là où se trouvait le piège. Je me suis retrouvé au milieu d'un groupe de nigériens qui m'ont tenu, m'ont mis un couteau sous la gorge et m'ont plaqué au sol comme une vache qu'on égorge. L'un d'entre eux avait son pied sur ma tête, maintenant le couteau pendant qu'ils fouillaient mon sac. Si j'avais été francophone, ils m'auraient tué. Ils cherchaient à savoir si je parlais français, je leur ai répondu que je ne suis pas francophone. Ils ont pris mon permis de conduire et mon passeport ghanéen, et c'est ce qui m'a sauvé, lorsqu'ils ont vu que j'étais ghanéen.

Un migrant ghanéen, 36 ans

En plus des déprédations de ces groupes criminels, il existe un autre problème pour les migrants : le harcèlement constant des forces de sécurité locales. Les forces marocaines et algériennes semblent particulièrement agressives près de la frontière entre ces deux pays (GADEM 2010). En plus de la contrainte que représentent les raids et la détention pendant leur traversée, certaines personnes interviewées ont expliqué que les forces de sécurité elles-mêmes perpétraient des attaques violentes sur les migrants.

12 La violence envers les migrants est répandue pendant le voyage. Par exemple, sur les 4035 auscultations effectuées par Médecins sans Frontières en 2008 à Rabat, Casablanca et Oudjah, 753 (18%) montraient des signes de violence (MSF 2009).

La force armée marocaine nous a battus féroce­ment; on nous a frappés et à cause de cela j'ai passé 15 jours à l'hôpital de la ville de Nador.

Une migrante libérienne, 27 ans

Lorsque la police se déplace, vous êtes libres d'avancer parce que vous pouvez tous traverser un pont en acier. Quand vous traversez une frontière, ils peuvent vous tirer dessus. Les Algériens peuvent vous tirer dessus, je le savais quand j'ai passé la frontière de nuit.

Un migrant nigérian

Les problèmes de santé sexuelle et génésique sont fréquents parmi les migrantes arrivant au Maroc, cela est dû communément à la pratique des femmes à la prostitution comme mécanisme de survie (MSF 2009), ainsi que l'occurrence non rare d'agressions sexuelles. Les estimations révèlent que jusqu'à 36% des femmes et 5% des hommes ont subi un viol pendant leur voyage vers le Maroc (Migeurope 2010). Comme l'ont rapporté certaines personnes interviewées, les femmes étaient vulnérables face à l'abus sexuel et l'exploitation par des délinquants, d'autres migrants et même par la police.

Je peux raconter ce que j'ai vu de mes propres yeux. 95% des femmes n'aiment pas penser à ce qu'elles ont dû accepter, à quoi elles se sont habituées dans ce pays et pendant ce trajet. Mais les circonstances ont fait d'elles des victimes, ce sont ces dernières qui les ont rendues ainsi.

Un migrant nigérian

Si vous vous déplacez dans un moment de malchance, les autorités algériennes peuvent vous voir et vous arrêter. Si des femmes se trouvent dans ce groupe, elles risquent d'être violées. Je l'ai vu de mes propres yeux. Ils exercent la force pour violer ces femmes. Si vous avez des objets de valeur, ils les confisquent. Mais ce qui est le plus difficile c'est le viol, c'est très dur.

Une migrante ghanéenne

D'après un participant marocain, de nombreuses migrantes sont tombées enceintes pendant leur voyage à la suite d'un viol. Cela signifie qu'elles doivent assumer la responsabilité d'un enfant en plus.

Elles ont été violées pendant le chemin pour arriver ici, elles sont enceintes. Et donc avec ces enfants, elles étaient tombées enceintes peut être en Algérie, ou au Sénégal, et elles ont peut être accouché aux frontières, elles sont au Maroc avec les enfants.

Partie prenante 12

En plus de la vulnérabilité de ces individus face à l'abus et l'exploitation par d'autres migrants, il existe également un risque de violation de leurs droits par les agents de contrôle aux frontières (Collyer 2006). Au moment de leur arrivée au Maroc après des mois de privation et d'incertitude, les migrants se trouvent souvent dans un état de crise physique et psychologique.

5. LA VIE AU MAROC

5.1 Présentation générale

Des milliers des subsahariens sont basés au Maroc, les estimations sont entre 10 000 et 15 000 personnes (AMERM 2008). Ils sont basés principalement dans certaines villes plus ou moins grandes partout dans le pays comme Rabat, Casablanca, Oujda, Tanger et Laayoune, et représentent une part visible de la démographie urbaine. Bien que la majorité considère l'Europe comme ultime destination, en pratique ils sont devenus résidents semi-permanents à cause de restrictions financières et de l'imperméabilité de la frontière entre le Maroc et l'UE (Khachani 2010).

Il est important de reconnaître que les expériences sont très variées, allant d'une classe professionnelle installée légalement à une population irrégulière de migrants donc un grand nombre vit constamment dans la pauvreté et l'exclusion. Les conditions de vies, comme le décrit un participant, peuvent être décrites comme « le verre vide ou le verre plein ». Les relations avec la population marocaine sont caractérisées par « à la fois beaucoup de mixité et beaucoup de racisme ». De même, malgré le fait qu'ils doivent faire face à des difficultés considérables dans chaque domaine de leur vie, les migrants irréguliers ont parfois aussi une opinion positive de leur séjour au Maroc, en particulier si la raison de leur migration était le conflit civil et la violence.

J'aime le Maroc, son climat me convient, il y a beaucoup de nourriture, je suis à l'aise ici malgré quelques problèmes...Je ne veux pas aller ailleurs et je n'ai pas les moyens d'y aller, surtout vers l'Europe.

Une migrante ivoirienne, 44 ans

Le Maroc m'a aidé, ils m'ont donné quelque chose: de l'argent, des vêtements, des vêtements pour mon bébé. Nous avons des choses.

Un migrant ghanéen, 39 ans

Pourtant pour la majorité des migrants, le séjour se passe dans une situation de précarité extrême, en marge socialement et économiquement. Au fur et à mesure que les contrôles aux frontières se sont durcis et l'hostilité envers les migrants s'est répandue dans les pays de transit et de destination, les migrants irréguliers bloqués dans des pays du Sahara au centre des mouvements migratoires ont dû faire face à des conditions de vie et de travail de plus en plus difficiles. (Drozd and Pliez 2005).

A mon âge, je n'ai pas d'enfant, ce n'est pas une vie. Je n'ai pas d'enfant, je ne suis pas marié, ce n'est pas une vie. Je me considère comme quelqu'un de frustré. C'est pourquoi je remets ma vie entre les mains de Dieu. Combien de temps continuer à mendier ? Les années passent. Je n'ai pas d'argent, je n'ai rien, à quoi puis-je m'attendre ?

Un migrant nigérian

5.2 La clandestinité : les impacts de la vie en tant que « sans papiers »

Le problème certainement le plus conséquent pour les migrants subsahariens au Maroc est leur statut de « sans papiers ». La *carte de séjour*, un permis de résidence nécessaire pour tous les étrangers vivant au Maroc sert de support de régularisation pour accéder à l'emploi, au logement et d'autres services comme les soins de santé: sans cela, un migrant est marginalisé dans quasiment tous les aspects de la vie quotidienne. Ceci entraîne une invisibilité accrue et une vulnérabilité pour la majorité des migrants subsahariens.

Un sans papier n'a rien au Maroc, il ne peut rien faire. D'abord la première des choses ici, dans n'importe quoi, on commence par te demander les papiers. Si tu demandes à travailler, on commence par te demander les papiers.

Une migrante ivoirienne, 35 ans

Un sans papier c'est une personne qui n'a pas de valeur. C'est vraiment « un rien ». Donc, si vous n'avez pas de papiers, vous n'êtes pas rémunéré, vous êtes blessé. Donc...c'est horrible. C'est notre vie de sans papiers.

Un migrant congolais (RDC), 43 ans

Une des conséquences du statut d'irrégulier est le fait que les migrants n'ont aucun recours à la protection de la police ou des autorités officielles pour déposer plainte. Ceci veut dire qu'ils encourent constamment le risque d'être abusés ou exploités par la population locale marocaine. Évidemment, cela crée les conditions idéales d'une force de travail sous-rémunérée et facilement exploitable. Que ce soit pour leur logement ou leur sécurité physique, le manque de papiers officiels représente un obstacle immédiat dans chaque domaine de leur vie.

Des maisons que nous louons, si le marocain sait que tu n'as pas de papiers tu vas souffrir, si tu prends la maison à 600 dirhams, s'il sait que tu n'as pas de papiers tu vas payer les 600 dirhams et parfois chaque semaine lui donner encore 50 dirhams. Il va te violenter, il va t'importuner, il va te chosifier et il va te ridiculiser. Ils savent que nous sommes noirs et là d'où nous venons, nous sortons des forêts, il n'y a pas de maisons.

Un migrant camerounais, 27 ans

Les Marocains ici, ils nous agressent chaque fois. Quand ils veulent, ils prennent ton argent. Tu ne peux rien faire, même pas aller à la police, parce que tu n'as pas tes papiers. Tu ne peux rien faire.

Un migrant sierra-léonais

S'étant introduit dans le pays légalement, de nombreux migrants à la suite de cela tombent dans l'irrégularité et deviennent des *sans papiers*.

Les étudiants, par exemple, peuvent rester après avoir fini leurs études et parfois ils ne peuvent accéder à un emploi formel, ils sont obligés de se résoudre au « travail au noir ». ¹³ Le moyen de sortir de l'irrégularité par contre, est beaucoup plus flou. Les migrants peuvent passer plusieurs années dans le pays et certains sont toujours loin d'être régularisés. L'absence d'un cadre clair et informatif pour aider les migrants à accéder à un logement légal est un vrai problème. Même les réfugiés ne reçoivent pas la carte de séjour permanente donc en pratique leur situation n'est pas meilleure que celle des migrants irréguliers (Cherti et al 2012).

Un autre corollaire du statut d'irrégulier est la liberté de mouvement limitée pour beaucoup de migrants. En tant que *sans papiers*, sans documents légaux, ils n'ont pas le droit de voyager dans le pays car il existe des contrôles de sécurité internes, par exemple dans les gares et les gares routières. Cela force ces migrants à passer des périodes

13 Discussions en réunions à l'IPPR, 15 mai 2012. CCME

prolongées dans une seule ville, le déménagement étant très difficile. Ceci peut altérer les perspectives à long terme, et les forcer à vivre des situations d'insécurité ou dangereuses.

On ne peut pas marcher sans papiers. Même pour le ticket, ils demandent des passeports, la carte de séjour, tout ça, tu ne bouges pas..... Pour aller par exemple à Nador, Oujda, c'est un problème. Ils me demandent le passeport, les documents.

Un migrant camerounais

Il te faut des papiers pour prendre le bus. Mais comme tu es sans papiers, on fait comment? C'est comme ça. J'ai été obligé de passer dans le désert, dans les forêts.

Un migrant camerounais

La majorité des personnes interviewées n'avaient aucun doute sur ce qui constitue la première étape vers l'amélioration de leur situation, pour arrêter le flottement dans leur vie de *sans papiers* la solution est la régularisation (cadre 5.1). Ceci, plus que toute autre chose, pourrait transformer tous les aspects de leur vie et leur fournir une base pour une vie sûre, productive et digne au Maroc sans la stigmatisation liée à l'illégalité.

Boîte 5.1: La régularisation pour les *sans papiers* au Maroc, racontée par eux-mêmes

D'après moi, il faut que le gouvernement marocain essaie d'abord de voir comment ils vont régulariser les subsahariens qui sont déjà depuis longtemps sur le territoire et ne sont pas en situation régulière. Il y a des subsahariens qui ont trois à quatre ans ici, ils y a ceux qui ont des enfants avec des femmes marocaines. J'implore vraiment le gouvernement à régulariser ces gens déjà, si le gouvernement pouvait nous entendre.

Un migrant camerounais, 27 ans

La priorité c'est la régularisation. Si on dit: pour le développement, il faut la paix. Moi, je pense que pour la paix, il faut une bonne gouvernance. Donc, l'accès aux droits, à la santé – il faut la régularisation... La principale revendication c'est la régularisation de tous les sans-papiers.

Un migrant guinéen, 28 ans

Si l'état marocain régularise la situation, on peut légalement travailler, et avoir des droits.

Un migrant congolais (RDC), 43 ans

5.3 La discrimination et le racisme

L'élément rencontré le plus souvent dans les comptes-rendus des interviewés était la discrimination. Le tableau dépeint par la vaste majorité présentait un racisme constant et profondément ancré, infiltré dans tous les domaines de la vie. Ils le ressentait dans l'accès à la location d'un logement ou à un emploi, ou lors de soin de santé ou de rapports avec la police. Un grand nombre d'entre eux ont décrit l'attitude des locaux

envers les migrants subsahariens avec des termes extrêmement forts. «Les marocains humilient la race noir,» dit l'un d'entre eux, « ils ont des préjugés négatifs sur nous.» D'après une autre personne interviewée, les migrants étaient traités « comme des chimpanzés. Ils argumentent que nous sommes sales ».

La ségrégation des migrants subsahariens est entretenue par des préjugés profondément ancrés, et la stigmatisation. Dans certains contextes, ceci a pu s'intensifier au fur et à mesure de l'installation des migrants en nombre croissant, cela signifie que les populations marocaines et subsaharienne se trouvaient de plus en plus proche géographiquement. L'association faite parfois entre les migrants et une pléthore de problèmes sociaux tels que le terrorisme, le SIDA, la criminalité, le trafic et la prostitution est particulièrement préjudiciable. Comme l'admettait un participant marocain, « dans certains cas, l'image que le simple marocain a de ces subsahariens rappelle la saleté, le sida, la prostitution, le vol ».

Ce n'est pas ma faute d'être au Maroc sans papiers. Ce que les gens racontent: « tous les sans papiers sont des trafiquants », ce n'est pas vrai!

Un migrant camerounais

Nous devons survivre nous sommes des êtres humains; même si quelques gens nous prennent pour des animaux. On est vus par les autres comme des parasites qui menacent la paix des citoyens.

Une migrante libérienne, 27 ans

Les marocaines sont des racistes, elles disent que nous les hommes sommes des voleurs et que les filles sont des putes – je dis que ce sont des minorités – elles disent qu'on les trouve partout, aux quartiers ou au centre ville.

Une migrante congolaise (RDC), 29 ans

Les différences de religions peuvent également aggraver cette tendance. Certains interviewés, chrétiens, ont mis l'accent sur les divisions existant entre eux et la population marocaine majoritairement musulmane, l'un d'entre eux a même adopté un nom musulman en réponse à la pression exercée par la population locale envers son identité religieuse. « Ils te demandent directement si tu es musulman » rapporte-t-il. « Donc, si tu dis que tu n'es pas musulman, bon...il faut que tu dises que tu es musulman.» Cependant, d'autres interviewés pensaient que la religion n'est pas le problème principal, et que même les migrants musulmans ne seraient pas acceptés par la population locale. « Au Maroc, » a dit un autre participant, « même si tu dis que tu es musulman, il n'y a pas de différence, ils ne te prennent pas...Nous les noirs au Maroc – ils ne te croient pas quand tu dis que tu es musulman. »

La barrière de la langue, pour les non francophones, peut être une autre cause d'exclusion. Avec la vague récente de migration, les pays d'origine se sont étendus au-delà des états francophones qui étaient les régions d'envoi d'origine, y compris des pays comme le Nigeria ou Ghana. Cela signifie que, pour les migrants anglophones, la langue peut devenir une barrière supplémentaire. « Au Maroc en général, comme anglophone, il est difficile de trouver du travail », signale un Ghanéen interrogé. « On donne du travail aux francophones, en particulier aux Sénégalais qui peuvent travailler dans les centres d'appels et d'autres affaires. »

L'exclusion des migrants subsahariens au Maroc est aussi liée à leur statut comme citoyens de seconde zone. En ce sens, la discrimination qu'ils vivent est opportuniste dans une certaine mesure, le résultat prévisible de leur vulnérabilité extrême en étant de « sans papiers ». De façon significative, les attitudes des représentants gouvernementaux contribuent à ces pratiques envers les migrants subsahariens. Le statut irrégulier de la plupart des migrants leur laisse sans l'appui et la protection de la police et des prestataires de services, ce qui les rend particulièrement vulnérables aux abus et à l'exploitation des fonctionnaires et des citoyens. Ce sujet a été bien exprimé par une partie prenante marocaine qui a mis l'accent sur les intérêts personnels qui existent à tous les niveaux de la société à propos de la marginalisation continue des migrants du pays.

Parce que les pauvres du Maroc trouvaient un compte dans la situation d'irrégularité, et je dirai que mêmes certaines institutions trouvaient leur compte beaucoup plus dans la posture d'irrégularité que dans un démarche de régularisation.

Partie prenante 14

Boîte 5.2: Stéréotype populaire et le rôle des médias

Les médias jouent un rôle d'influence – bon ou mauvais – dans la représentation populaire des migrants en situation d'irrégularité au Maroc. Son potentiel, comme moyen de sensibiliser les Marocains par rapport à la situation difficile des migrants subsahariens, est considérable et il y a eu des exemples où la télévision, les journaux et d'autres médias ont fait une contribution positive. Cependant, les médias peuvent aussi perpétuer les perceptions mal renseignées et liées à la stigmatisation de la migration irrégulière. Par exemple, Goldschmidt (2006) a noté que la presse en Afrique du Nord et aussi en Europe a utilisé des termes comme « invasion massive » et « plaie » pour décrire les essais faits par les migrants subsahariens pour atteindre les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla en 2005. Collyer, Duvell et de Haas (2011) suggèrent que l'utilisation de ce genre de langage, ainsi que certains termes comme « migration potentielle » et « pression migratoire », ont aidé à créer l'impression qu'il y a un grand nombre de migrants en situation d'irrégularité ou de transit exerçant une pression croissante sur les portes métaphoriques de l'Europe.

Comme explique une partie prenante, Dans un contexte régulier ou normal, une partie du problème est que les Subsahariens sont pratiquement absents des médias :

Cette population de noirs est....une composante de la population marocaine...mais cette composante on la voit nulle part...Je n'ai jamais vu un présentateur de télé noir ...et pourtant les noirs font partie de la population des Marocains, pourquoi ? Parce que... dans l'imaginaire collectif, conscient ou inconscient le noir est un citoyen et un être de seconde zone.

De plus, malgré les prohibitions légales contre le racisme, les programmes et les articles généralement aident à perpétuer les images de stigmatisation des Subsahariens, en particulier celles des migrants en situation d'irrégularité :

Je pense que les médias audiovisuels ont un rôle très important à jouer,... Bien sûr que le racisme est interdit, on ne peut pas avoir, des propos racistes, au niveau de la télévision et de la radio...Mais je ne pense pas que cette disposition est respectée, et je pense que combien de fois, dans des pièces de théâtre, et dans des films produits à la marocaine, on utilise des propos racistes, à l'encontre des Noirs marocains....Je pense que les noirs font souvent l'objet de propos racistes même dans les médias audiovisuels.

Partie prenante 14

Afin d'estimer les représentations typiques des Subsahariens et des migrants en situation d'irrégularité dans les médias, IPPR a effectué une révision des médias avec 20 articles de 7 journaux nationaux et internationaux différents. Contre toute attente, la plupart avait un ton neutre et non criminalisant et le discours de la protection était représenté comme celui de la sécurité également. Cependant, les associations avec l'illégalité étaient fréquentes, avec l'accent mis sur l'irrégularité, la sécurité et le franchissement de la frontière. Un nombre de tendances étaient identifiées :

La prédominance majoritaire des cas présentait les Subsahariens comme irréguliers : Seulement 2 (10 pour cent) des articles présentaient les migrants en situation de régularité, tandis que la majorité (12) les montraient dans plusieurs situations d'irrégularité. Les autres 6 articles ne faisaient aucune référence à leur statut.

Le transit et l'irrégularité sont encore vus comme les caractéristiques propres des migrants subsahariens : Même si la plupart des articles n'avaient pas supposé que les migrants étaient provisoirement au Maroc, la moitié (10) d'entre eux croyait que les migrants étaient de transit comparés aux 3 (15 pour cent) articles seulement qui reconnaissaient ou attendaient leur établissement permanent. Le reste n'a pas fait de référence à leur statut ou à la durée de leur séjour au Maroc. Cependant, vu que la plupart des articles décrivent les traversées irrégulières de la frontière, les migrants peuvent être vus comme temporaires même si cela n'est pas donné explicitement.

Il y a des associations négatives entre la migration irrégulière, la sécurité de la frontière et les Subsahariens au Maroc : 8 (40 pour cent) articles ont rapporté à propos des traversées irrégulières de la frontière ou le trafic. L'association des migrants avec des activités illégales est renforcée par la description fréquente comme « immigrants illégaux » plutôt que « Subsahariens », « immigrants » ou « migrants ». De même, les titres des articles souvent se concentraient sur les chiffres (« 230 Subsahariens découverts »), la nature clandestine de leur statut ou activité (« arrestation de 35 Subsahariens irréguliers ») ou sur les deux (« Plus de 5800 crimes ont été résolus »). 6 (30 pour cent) articles présentaient les migrants exclusivement en association avec des affaires négatives comparés à seulement 1 (5 pour cent) qui décrivait les migrants en termes positifs. De manière prometteuse, cependant, la majorité (13) des articles ont utilisé un contenu plutôt équilibré et neutre.

Certains articles ont également attiré l'attention sur la discrimination et l'abus des migrants en situation d'irrégularité : 7 (35 pour cent) articles ont fait référence aux droits de l'homme, l'antiracisme ou les problèmes d'exploitation par rapport aux migrants en situation d'irrégularité. Il s'agit d'un signe encourageant le fait que certain contenu des média met l'accent sur les défis auxquels font face les migrants. Cependant, dans les cas où les migrants sont victimisés, il n'y a pas de référence aux facteurs possibles de la part de la réponse marocaine. Plutôt, la source des problèmes est soit dans les arrangements personnels des migrants eux-mêmes, le mythe de la migration, la politique européenne ou les actions des autres états – que ce soit l'Algérie ou d'autres pays subsahariens.

5.4 L'emploi et les conditions de travail

Des recherches antérieures ont souligné l'insécurité économique extrême de plusieurs migrants, où la source est le manque d'opportunités salariées ou durables.¹⁴ Cette exploitation est indirectement renforcée par les politiques de régularisation en cours du Maroc. Une personne interrogée explique : « nous sommes obligés au travail dur, et après quand ils ne veulent pas plus ils nous refoulent à Oujda ». Comme résultat, plusieurs migrants sont forcés de travailler dans le secteur informel, souvent faisant les travaux plus dangereux et mal payés dans l'agriculture ou la construction. Cette nature illicite de ce travail facilite un marché parallèle très injuste et abusif de travail clandestin, comme a témoigné une des personnes interviewées.

La plupart des subsahariens au Maroc n'ont pas des papiers. Le travail que nous faisons ici, c'est les travaux durs. Un marocain ne peut pas t'appeler pour un travail facile. Le travail est dur, et la paie est vraiment basse, parce qu'il sait que tu n'as rien, que tu es sans papiers. Et tu dois absolument abdiquer.

Un migrant camerounais

Même si tu as le travail, si tu laisse savoir au Marocain que tu es sans papiers, tu pourrais travailler pour lui tout le mois sans être payé. Et il n'y a rien que tu peux faire.

Une migrante ghanéenne

Étant donné leur désespoir et leur position relative de faiblesse, les employeurs peuvent payer aux Subsahariens nettement moins que le salaire minimum.

Pour la paie, moi par exemple, on me propose soit 50 dirhams, soit 100 dirhams, chose que je ne peux pas refuser. Je n'ai pas de choix. Je dois accepter de le faire. Quand je refuse, à ma place on prendra mon frère, qui va accepter parce que lui – cela fait deux jours qu'il n'a pas mangé.

Un migrant camerounais

14 Dans l'étude d'AMERM de 2008, par exemple, 59,4 pour cent des migrants échantillonnés ont déclaré n'avoir aucun revenu, tandis que plus de 18,8 pour cent ont été réduits à la mendicité et autre 7,9 pour cent dépend de la charité ou le soutien familial. Seulement 13,8 pour cent ont été effectivement employés, la majorité (11,5 pour cent) à des petits travaux, avec seulement une petite minorité (2,3 pour cent) profitant d'un emploi régulier. Encore plus perturbant, il semble y avoir peu de différence entre les résidents permanents par rapport à la proportion sans revenu, suggérant que beaucoup de migrants se trouvent dans cette situation pendant une longue durée.

Mes amis, ils ne sont jamais bien payés. Les marocain est payé 100 dirhams et le migrant 50, pour le même travail. Et tu es obligé le faire. Si tu ne travailles pas, tu ne mange pas.

Un migrant camerounais, 34 ans

Ce travail existe généralement en dehors des droits normaux et de la protection de l'emploi formel. En cas d'accident, comme *sans papiers*, les migrants ne peuvent demander de secours social ou compensation de la part de leurs employeurs ni accéder aux services de santé comme les résidents légaux.

J'ai vu les cas des migrants sans papiers qui ont eu des accidents dans des usines de fabrication du marbre restés cloués sans aides dans des lits d'hôpitaux ici parce qu'ils n'avaient non seulement pas de carte de séjour, mais aussi ne pouvaient pas poursuivre leurs employeurs.

Un immigré camerounais, 35 ans

Le travailleur au noir, fait des travaux sans assurance...Un frère, qui travaillait au noir, et une chose est tombée sur sa jambe, et sa jambe s'est presque coupée. Le travailleur au noir, n'a pas trouvé de secours social. Il a du chercher d'aide par-ci, par-là pour retourner à la maison.

Un migrant congolais (RDC), 43 ans

La marginalisation des Subsahariens représente également une grande perte de potentiel puisque les migrants en situation d'irrégularité ne peuvent pas contribuer avec leurs compétences à l'emploi formel. En conséquence, même les travailleurs très qualifiés sont souvent incapables de tirer profit de leurs compétences.

Même si vous êtes un technicien, vous ne pouvez pas entrer dans une entreprise, et travailler à votre juste valeur. Donc, je crois que le Maroc a encore une politique archaïque, la place des migrants, experts, techniciens... ils veulent profiter de nous.

Un migrant congolais (RDC), 43 ans

Plusieurs migrants, qui ont quitté leurs pays pour chercher un travail productif, finissent réduits à la mendicité. À part l'humiliation et la difficulté que ceci leur impose, cela représente également une perte de capital humain de valeur pour l'économie marocaine.

Certains sont réduits à la mendicité, une opportunité insatisfaite. Dans cette période, si le pays est un bon pays, je peux commencer une entreprise. J'ai le cerveau pour les affaires, parce que j'ai fait des études en affaires à l'école secondaire. Je n'aime pas la mendicité. Je ne peux pas continuer à mendier année après année, c'est la disgrâce. Il n'y a pas de respect.

Un migrant nigérian

Boîte 5.3: Passer entre les mailles du filet – les migrants en situation d’irrégularité et le vide de la protection

Le durcissement de la politique migratoire du Maroc, avec l’appui européen, a signifié la gestion de la migration plus en termes de sécurité que de protection. Malgré quelques développements positifs, la majorité des migrants en situation d’irrégularité ont encore peu ou pas d’accès aux services publics, comme la santé ou l’éducation. Généralement, ils sont réticents à chercher l’appui de la police parce que, en étant des *sans papiers*, ils courent le risque d’être traités comme des criminels.

Par contre, les agences internationales ou les ONG jouent un rôle très important en présentant le « problème » de la migration en termes humanitaires. Cependant, sans l’appui rapproché du gouvernement, leur aide reste limitée. Même avec un bureau dans le pays depuis 2005, à Rabat, le mandat du HCR s’étend seulement aux personnes reconnues comme réfugiées. Selon ses propres déclarations, le HCR n’a été capable de parvenir qu’à un nombre limité de personnes prises en charge. Cependant, un grand nombre d’ONG internationales travaillent au Maroc maintenant, comme Médecins Sans Frontières et Caritas, qui comblent certaines lacunes dans les services. Sans eux, plusieurs migrants en situation d’irrégularité n’auraient pas eu accès aux systèmes de soins de santé. Néanmoins, ces services ne peuvent pas remplacer les services publics. L’appui aux migrants a augmenté parmi les ONG marocaines, lié en partie à une renaissance des droits de l’homme et de l’assistance sociale dans le pays. Tandis que ces organisations fonctionnent en général dans un cadre général, que ce soit le droit du travail ou la santé publique, plusieurs aident également les migrants en situation d’irrégularité. Cependant, seul un nombre limité se focalise sur ce point précis, ce qui signifie que leurs objectifs généralement mettent l’accent sur les services essentiels et l’appui à court terme. Cela peut signifier la négligence des préoccupations non humanitaires, y compris les questions à long terme du statut d’immigration. Néanmoins, le soutien juridique et la promotion des droits pour les migrants vulnérables continue à augmenter (Cherti et al 2012). Les associations de migrants, même si elles ne sont pas reconnues officiellement, commencent à jouer également un rôle plus important. Cependant, ces efforts sont freinés par des divisions parmi la communauté migrante et leur statut légal incertain.

La coordination entre ces différentes parties prenantes est un défi en cours. Le gouvernement marocain a une portée limitée envers la société civile ou les associations de migrants, l’héritage du pouvoir autoritaire dans l’histoire du pays, surtout entre 1960 et 1980 (Cherti et al 2012). Cela signifie que l’état et les ONG généralement fonctionnent l’un contre l’autre, avec des préoccupations humanitaires et en matière de sécurité en concurrence. Pour les dernières, sans le soutien du gouvernement, le champ pour transformer les vies des migrants est limité : selon une partie prenante marocaine, « on écrit, on dénonce on fait un peu de lobbying du forcing mais normalement on n’a pas le pouvoir du HCR, on n’a pas le pouvoir du Ministère, on n’a pas le pouvoir du gouvernement et même de la Haute responsabilité politique dans ce pays » Ce manque de coopération entre le gouvernement, les ONG et les associations de migrants peut signifier des services fragmentés et des tensions qui nuisent à la possibilité d’une réponse plus concertée. « Quant au travail des responsables publiques, on sent qu’il y a une sorte de méfiance de part et d’autre, et il n’y a pas de collaboration claire et nette. » souligne une autre partie prenante marocaine.

5.5 Accès aux services de base

Les migrants en situation d'irrégularité sont généralement exclus des services publics essentiels, comme les soins de santé, l'éducation et le soutien juridique. Étant donné leur pauvreté, marginalisation et la peur d'être renvoyés, plusieurs migrants sont même incapables de profiter des soins de santé d'urgence, et encore moins d'un investissement à long terme comme l'éducation et d'autres besoins de base. La société civile donc, joue un rôle très important en comblant le manque de services pour les migrants. Sans eux, beaucoup se trouveraient avec peu ou pas d'accès aux services essentiels comme les soins médicaux.

Avant, c'était très difficile pour un migrant d'aller à l'hôpital. Mais maintenant, nous avons beaucoup d'organisations internationales. Les immigrants peuvent maintenant aller et se plaindre... Les organisations internationales peuvent aider les malades.

Une migrante ghanéenne

Si tu es malade, Caritas est là avec les médicaments. Si le Caritas n'était pas là – c'est la mort. Si le MSF n'était pas là- c'est la mort.

Un migrant congolais (RDC), 43 ans

Cependant, même si beaucoup de personnes interviewées ont une vision positive du soutien fourni par les ONG, d'autres ont remarqué le grand déficit dans la qualité et la disponibilité de ces services.

Les associations sociales sont nombreuses mais elles parlent trop sans rien faire. En plus de cela les Africains dans la région d'Oujda sont nombreux, nous existons partout: la forêt – au milieu des quartiers peuplés – même dans la forêt de Berkan et Saidia. Cependant, les associations ne peuvent pas répondre à nos besoins.

Une migrante malienne, 28 ans

Une personne interrogée considérait que l'accès aux services de certaines ONG conduirait à son rapatriement par la suite :

Si tu part a Caritas, tu dois t'inscrire, et il te fait rentrer chez toi. Et comment retourner chez toi ? Mais pour nous, on n'a pas de la volonté de rentrer: ta famille est misérable, ton papa... il n'y a pas de personne pour t'aider.

Un migrant malien, 26 ans

Cependant, les lacunes du tissu associatif reflètent en partie la faiblesse de ses ressources et son mandat limité. Seulement un groupe fragmenté d'organisations avec des attributions diverses peut offrir une assistance imparfaite sans la supervision d'une plateforme nationale officielle. Elles ne peuvent pas servir comme substitut effectif pour un système gouvernemental cohérent de soins. Comme une partie prenante a expliqué : « une ONG n'est pas censée changer des choses dans un pays.....C'est la pratique, après ni la force politique, ni la force économique de l'imposer. » De plus, sans un cadre formalisé et claire, il existe le danger que les services soient fournis de façon ad hoc et inégale, avec beaucoup dépendant de la disposition de chaque membre du personnel.

Mais la collaboration reste très liée à la personne qui travaille dans la structure en ce moment là. Ils ont réussi à faire beaucoup de progrès mais ce ne sont pas vraiment des instructions qui émanent d'en haut aux différents centres de santé ou aux écoles, je pense que c'est vraiment lié à la volonté de la personne qu'on a en face, et c'est ce qui fait qu'on obtient des résultats ou qu'on en obtient pas, toujours avec le danger que, quand ces personnes vont bouger, tout peut changer du jour au lendemain.

Partie prenante 2

L'absence des services de base est particulièrement grave pour les migrants en dehors des villes, comme ceux abandonnés dans les régions frontalières entre le Maroc et l'Algérie. Ici, le manque d'électricité, eau ou assainissement, combinés avec la pauvreté et l'insécurité, rend insupportable les conditions de vie.

Dans une cave ici à Oujda tous près de la forêt, nous sommes nombreux; il y en a même ceux qui sont avec leurs enfants. À la forêt chacun de nous cherche un abri; les conditions de vie sont insupportables; surtout quant il fait froid. On dort à terre, sur des vieux matelas que les bienfaiteurs marocains nous ont donnés. Ni eau ni électricité ni toilette ni rien du tout.

Une migrante libérienne, 27 ans

Dans la forêt on vit comme des animaux, nous sommes des couples, y a des couples avec leurs enfants, les enfants vivent dans les mêmes conditions, des huttes sans eau, sans électricité, sans assainissement, c'est catastrophique.

Une migrante malienne, 28 ans

À long terme, le manque de soins de santé et d'éducation est chèrement payés de la part des migrants, en particulier les enfants. L'exclusion prolongée des jeunes migrants, de l'éducation la plus rudimentaire, produit un impact durable sur leurs perspectives d'avenir. Il est troublant qu'une nouvelle génération d'enfants nés en transit ou au Maroc affronte maintenant un avenir encore plus sombre que celui de leurs parents (boîte 5.4).

Boîte 5.4: Une génération perdue ? L'avenir incertain des enfants qui grandissent dans la situation d'irrégularité

Aujourd'hui, le Maroc a une deuxième génération émergente de subsahariens nés au Maroc avec des besoins urgents en termes de développement humain : il s'agit des enfants des migrants, nés en route ou au Maroc, qui sont maintenant effectivement « entre les frontières » en termes de nationalité. Pour eux, le Maroc est effectivement leur « pays d'origine » et la plupart vont probablement y rester, n'ayant aucune place où retourner. Mais vu qu'ils sont des sans papiers, la plupart sont incapables d'accéder même à l'éducation primaire.

Du point de vu du territoire, de l'appartenance territoriale et de la nationalité, peut-être qu'ils n'appartiennent à aucun territoire. Ils sont nés je dirai entre les frontières, et alors lorsqu'ils sont au Maroc ces enfants là, on trouve qu'il y a de gros problèmes

parce qu'ils ne peuvent pas être scolarisés vu le système qu'on connaît nous Marocains pour être inscrits.

Partie prenante 12

La situation de ce groupe est même pire que celle de leurs parents. Cependant, sans alternatives et même sans un pays où retourner, cette population marginalisée fera partie de l'avenir du Maroc. À cet égard, c'est important que le Maroc accepte et résolve cette situation délicate, non seulement pour une question humanitaire, c'est-à-dire, respecter leurs droits, en accord avec ses obligations internationales, mais aussi une question pragmatique. À long terme, la valeur de l'investissement dans leur potentiel économique et social est évidente. C'est le cas particulier de l'éducation, puisque beaucoup de jeunes migrants grandissent aujourd'hui sans accès au niveau primaire d'instruction. Avec de nouveaux adolescents, le Maroc risque d'être confronté à une nouvelle génération subsahariens définitivement privés de leurs droits.

5.6 Exploitation et pauvreté

En tant que minorité étrangère, et en général, en situation d'irrégularité, les migrants subsahariens sont facilement exploitables, non seulement en tant que travailleurs, mais aussi, potentiellement, dans tous les domaines de leurs vies, du logement aux achats. Même si la source peut être le racisme, il s'agit également d'une conséquence prévisible de leur vulnérabilité. L'effet de cette discrimination quotidienne, en plus de l'humiliation et le ressentiment qu'elle motive, est la charge supplémentaire qu'elle signifie aux migrants en termes de coûts de vie pour les biens nécessaires à la vie, comme le logement qui rend leur situation encore plus précaire.

Les Marocains avec les sans papiers ; ils sont tous des exploitants. Ils exploitent les migrants sans papiers énormément et abusivement que ça soit là où les subsahariens cherchent à travailler ou dans les domiciles où ils habitent, parce que quand les Marocains savent qu'un sans papier habite chez eux, ils abusent de lui énormément. Ils arrivent en donnant les heures auxquelles tu dois sortir de chez toi, ils lui coupent l'eau et l'électricité quand ils veulent et comme ils veulent. Ils choisissent les visiteurs censés lui rendre visite. Ils donnent même les heures pendant lesquelles tu dois cuisiner. Ça devient un cauchemar. Ils entrent chez toi sans aviser et te posent des questions en contrôlant ta chambre comme si tu étais en prison.

Un immigré camerounais, 35 ans

Sans les papiers officiels, dépendant du travail pour leur survie immédiate, les migrants subsahariens sont considérablement dépendants de la bonne volonté de leurs employeurs. Comme explique un migrant qui travaille pour 80 dirhams par jour, « il y a d'autres qui paient 110 dirhams, ou 120 dirhams, et ceux qui paient un peu, c'est vraiment très dur. Tu dois accepter et supporter pour la famille. » En général, ceci signifie que les salaires, à part d'être en dessous de ceux du marché, sont à peine suffisants pour que les migrants puissent satisfaire leurs besoins essentiels.

Un Arabe m'a employé dans la construction. Mais il me paye 40 dirhams, cela ne me mènera à rien. Une journée de travail dans la construction doit être autour de 100 ou 150, mais il me traite comme ça parce que moi, je suis noir... Je ne peux pas travailler pour 40 dirhams. Je paie 50 euros pour le logement.

Un migrant nigérian

Il était travailleur journalier. 9 heures 30 minutes par jour.... pour 60 dirhams... Si tu veux, tu restes. Si tu ne veux pas, ils ne te demandent pas de venir...Parce que je prends chaque jour le bus, aller-retour. Ça fait 15 dirhams, donc il me reste 45 dirhams chaque jour. Je n'avais pas le choix.

Un migrant guinéen, 26 ans

C'est très difficile. Tu travailles pour 50 dirhams de 7h du matin jusqu'à 8h du soir en plus sans arrêt. Déjà le transport pour aller travailler te prend 10 dirhams.

Un migrant camerounais, 27 ans

Parmi les personnes interviewées, le revenu par jour se situe entre 50 et 100 dirhams, quoi que d'autres ont affirmé gagner encore moins. Par exemple, un marchand ambulant gagne entre 20 et 40 dirhams par jour, tandis qu'un nombre important a déclaré qu'ils ne gagnaient aucun revenu du tout et qu'ils dépendaient de la mendicité ou le soutien des amis. De plus, plusieurs font face à l'exploitation additionnelle des loyers élevés dans des logements parfois surpeuplés et peu accueillants. Selon les explications d'une personne interviewée, le secteur des loyers pour les migrants est un marché prédateur où les sans papiers, n'ont presque pas de possibilité de négocier des prix raisonnables ou même des droits fondamentaux.

La femme propriétaire de la maison dans laquelle j'habite, pour elle je ne suis qu'un émigré qui n'a pas de papiers, je n'ai pas le droit de dépasser le temps autorisé par elle fixé à 21h. Je suis chez elle comme un prisonnier, je n'ai pas le droit d'inviter mes amis ni allumer la chambre, je ne dois pas augmenter le volume de la télévision, je ne dois rien faire, même la douche; je ne peux pas utiliser beaucoup d'eau. Elle me tient à la gorge et à la fin du mois je paye 450 dirhams incluant l'eau et l'électricité, et pourtant, je ne consomme pas l'électricité ni l'eau car je passe la journée dehors.

Un immigré sénégalais, 33 ans

C'est trop difficile. Actuellement, nous avons une petite chambre, à 800 dirhams le mois....Ils nous font payer cher la location parce qu'ils savent que nous sommes sans papiers. En plus, je sais, j'ai déjà vu... j'ai déjà contacté plusieurs Marocains et ils n'ont pas de chambres.

Immigré camerounais

Sous-payés par leurs employeurs et pris trop cher par leurs propriétaires, les migrants doivent lutter pour couvrir les frais fixes associés aux activités de la vie quotidienne.

Je suis un pauvre qui gagne quelques dirhams par jour au minimum 20 dirhams, je paie 450 dirhams par mois pour le logement et je mange

pour 20 dirhams par jour, je paie 10 dirhams par semaine pour le gaz, et je dépense 20 dirhams par semaine pour la recharge du téléphone pour appeler maman.

Un immigré sénégalais, 33 ans

Parfois j'emprunte de l'argent à mes amis pour payer ma part de loyer. Je gagne à peu près 1000-1200 dirhams par mois; je paie 200 dirhams pour le loyer, 500 à 700 dirhams par mois pour la nourriture, et 100 dirhams pour la santé ce n'est pas assez. La vie est difficile au Maroc.

Un immigré sénégalais, 31 ans

Par conséquent, les migrants peuvent vivre dans un état constant d'insécurité, même lutter pour atteindre un niveau minimum de survie. « Il y a des jours où je finis sans avoir de quoi manger », a raconté un migrant Camerounais. D'autres, travaillant pour leur prochain repas ou le paiement du logement, doivent survivre uniquement avec des biens de première nécessité, tandis que les nécessités de la vie, comme les vêtements ou les soins de santé, restent inaccessibles. Comme l'exprime une des femmes ivoirienne, « on n'a pas le droit d'être malade ni de songer aux besoins complémentaires. »

Ce n'est pas facile. En plus, ce n'est pas facile de trouver du travail. Une chambre est à 800 dirhams. Comment payer ? Et les Marocains te jettent si tu ne donnes pas l'argent. Et ici il n'y a pas de travail. Rien. Et avec des petits travaux, tu peux seulement manger mais pas acheter les vêtements. Cela c'est vraiment très dur.

Un migrant camerounais

5.7 Réseaux et soutiens sociaux

5.7.1 Vie sociale au Maroc

L'intégration des migrants subsahariens ainsi que leurs interactions sociales limitées avec les marocains constitue un des défis continuels. Pour certains répondants, leur premier contact direct a été surtout négatif, par exemple avec des propriétaires exploitants et des gangs de rue agressifs. Néanmoins, un certain nombre a réussi à établir des amitiés significatives avec les Marocains ou, du moins, a témoigné positivement du traitement reçu de la part des communautés locales. Plusieurs interviewés ont reçu une assistance durable de la part des Marocains. Une interviewée sénégalaise a rapporté que : « beaucoup de mes amis marocains me soutiennent en m'offrant des habits et de la nourriture. » Une autre femme interrogée, originaire de Guinée, décrit son amie marocaine « comme un parent, comme une mère. »

Néanmoins, la majorité de nos interviewés fréquente rarement les Marocains. Certains attribuent ce fait aux attitudes des locaux vis-à-vis d'eux. « On aimerait vraiment être amis, » dit une Camerounaise, « mais pour eux, nous sommes moins que rien et comment rester ami avec l'un d'entre eux ? » Ce n'est pas facile. » Même quand un contact se produit, dans une mosquée par exemple, les barrières demeurent. « Les arabes, ils sont musulmans aussi, mais seulement pour prier, » selon une personne malienne interviewée. « Mais ils ne nous acceptent pas. » Mais ceci reflète également la ségrégation concernant les subsahariens et la nature irrégulière de leur séjour au Maroc. Suivant leur emploi, les migrants peuvent prendre contact avec les marocains, sur leur lieu de travail et interagir régulièrement avec eux dans un contexte public tels qu'un marché local. Dans leurs vies privées, le niveau de contact est encore plus limité.

Presque tous nos répondants partagent leur logement avec d'autres subsahariens plutôt qu'avec des Marocains, quoique les propriétés elles-mêmes appartiennent et sont gérées par des locaux. La majorité semble également fréquenter principalement les autres migrants, en particulier de la même nationalité, quoique quelques uns aient également développé des rapports étroits avec des groupes dans les pays où ils se sont arrêtés en chemin vers le Maroc. Même dans les milieux sociaux informels, la communauté migrante est généralement divisée en groupements par nationalité, par religion et par langue.

Cette ségrégation est aussi évidente dans des milieux sociaux plus formels, y compris dans les associations de migrants. Il y a eu un accroissement récent du nombre de ces organisations, permettant aux migrants de se mobiliser autour d'un certain nombre de problèmes. Quoique leurs objectifs diffèrent, une de leurs fonctions centrales est basée sur un système d'aide sociale.

Nous avons une association sénégalaise pour l'aide sociale au centre ville. On aide des compatriotes qui ont des problèmes financiers ou pour bénéficier des services sociaux, parfois on cotise pour payer des opérations chirurgicales.

Un migrant sénégalais, 31 ans

Nous avons une association, nous nous rencontrons... c'est petit, mais c'est la fraternité, l'amitié, toutes ces valeurs. Effectivement, l'association des Camerounais c'est pour aider les frères, si tu es malade.

Un migrant camerounais, 32 ans

Certains s'étendent même au-delà, vers la défense d'intérêts publics, servant de plateforme à des groupes marginalisés pour rallier l'aide de leur propre communauté et même de marocains. Les associations de migrants ont été capables, en particulier, de plaider en faveur du problème de la régularisation.

Nous militons aussi pour avoir les droits de réfugiés reconnus. Parce que normalement, un réfugié ne doit pas être réfugié. Les autorités ne les acceptent pas !

Un migrant guinéen, 28 ans

L'objectif principal est la reconnaissance des droits des migrants, leur accès à une situation régulière. Mais la régularisation sans condition des tous les migrants subsahariens au Maroc.

Un migrant congolais (RDC), 43 ans

Cependant, leur influence est souvent affaiblie par des divisions linguistiques, religieuses ou de nationalité (Cherti et al 2012). Une des parties prenantes européenne a souligné un besoin de « déséthnisation » et a appelé à « une construction de fédération d'associations, d'engagements d'associations plurielles dans des actions qui pourront être à ce moment-là communautaires. » De nombreux migrants préfèrent rester confinés dans des systèmes informels plutôt que dans ces structures plus organisées. Dans la pratique, ces associations de migrants sont également limitées par leur manque de statut légal, outre le fait que la majorité de leurs affiliés soit en situation irrégulière, elles ne sont pas pour autant sanctionnées, comme la loi le demande. Il en résulte que leur rôle public peut être marginalisé par les ONG qui agissent en leur nom.

C'est de dire aux associations marocaines qu'il faut donner un espace d'expression aux migrants subsahariens, ne pas parler à leur place... Souvent la première réaction c'est de dire ils sont sans papiers, c'est plus simple pour nous, s'ils sont sans papiers, il faut leur donner les moyens de se réunir et de s'organiser.

Partie prenante 16

Outre la nationalité, la langue et la religion, il existe aussi des barrières de statut parmi les subsahariens du Maroc, en particulier entre la population régulière et irrégulière, les classes actives et les *sans papiers*.

Il y a des subsahariens très pauvres, qui vivent dans des conditions de très grande précarité, de très grande fragilité économique, sociale, y compris du point de vue de fragilité de droit, mais c'est clair qu'il y a aussi des ambassadeurs, des classes moyennes subsahariennes....Il y a la possibilité d'une remobilisation communautaire et en plus, ces gens vivent au Maroc, dans la plus grande légalité, donc il y a un problème de mobilisation communautaire.

Partie prenante 9

Un certain nombre de parties intéressées souligne le besoin en ambassadeurs des pays d'origine, qui devraient apporter une aide plus importante aux associations de migrants et s'engager plus activement dans le travail de leur circonscription au Maroc.

Rares sont les ambassades des pays subsahariens qui se manifestent dès qu'il y a un problème. Il faut vraiment les bousculer, sauf pour certaines ambassades...qui ont fait un lien avec les migrants.

Partie prenante 16

Néanmoins, toutes les congrégations informelles de migrants ne jouent pas un rôle bienveillant. Par exemple, les communes proches de la frontière du Maroc, qui sont dirigées par un « président », font payer cher un impôt aux migrants arrivants pour pouvoir rester dans la forêt. Même parmi les sans papiers, des hiérarchies de pouvoir existent.

Il n'y a pas de démocratie là-bas. C'est que la démocratie, c'est la dictature. Parce que si tu veux aller à Oujda, tu payes....250 euros.

Un migrant burkinabé, 36 ans

Un chef là-bas, il est responsable de la communauté, et les nouveaux arrivés, ils ont un droit de « ghetto ».... Le droit de ghetto... tu vas donner 200 dirhams comme droit de ghetto. C'est ça qu'on te permettra...

Un migrant guinéen, 28 ans

5.7.2 Contact avec le pays d'origine

Les migrants en situation irrégulière ont généralement un rapport incertain avec leurs pays d'origine. Nombreux, comme un certain nombre de nos répondants, ont perdu leur famille dans un conflit et n'ont que peu ou pas de rapport avec leur pays d'origine. Même ceux qui ont gardé un certain niveau de rapport avec eux, peuvent ne pas avoir vu leur famille depuis le début de leur migration, sur une période pouvant s'étendre à plusieurs années, ou plus. Néanmoins, certains migrants peuvent encore avoir accès à une certaine forme

d'aide, financière ou affective, de la part de leur famille quand ils sont au Maroc, comme quelques petits versements pour les aider.

Le développement d'internet et des télécommunications a rendu le contact avec leur pays d'origine plus facile pour les migrants. Même maintenant, les contacts entre les migrants et leur familles restées chez elles peuvent être sporadiques, en partie parce qu'ils n'ont pas accès à ces technologies. Par exemple, une personne interrogée du Burkina Faso, signale qu'il a communiqué régulièrement avec sa famille, mais seulement par téléphone « parce que là où ils sont ils n'ont pas accès à l'internet. » D'autres peuvent même ne pas disposer de ce moyen de communication. « Je ne les appelle pas, je n'ai pas de portable, et ma mère n'a pas de téléphone » dit une personne interrogée de Sierra Léone. « La dernière fois que je leur ai parlé, c'était avant que je m'en aille »

Les migrants peuvent aussi faire face à des attentes irréalistes de la part de leurs familles dans leur pays d'origine. Leur situation est souvent aggravée par le manque d'appréciation de la part des membres de leur famille, de l'écart entre leurs situations et la richesse imaginée du migrant « qui a réussi ». Leur incompréhension et même leur récrimination peuvent faire barrière à une communication régulière.

Ce n'est pas facile déjà quand vous appelez la famille ; ils vous demandent comment vous allez et la deuxième des choses qu'ils vous demandent c'est de leur envoyer les sous. J'appelle la famille mais pas tout le temps.

Une migrante camerounaise, 39 ans

Je ne garde pas de relations avec les personnes de mon pays parce que...quand une personne quitte le pays, les gens pensent que vous êtes parti, et vous êtes devenu riche. Et souvent, quand vous appelez les gens, ils pensent que vous voulez apporter votre soutien matériel, émotionnel. Quand vous appelez, ils te disent « j'ai besoin d'argent, est-ce que tu peux envoyer ça ? ». Et si vous n'envoyez pas, ils pensent que vous refusez de les aider.

Un migrant congolais (RDC) 43 ans

5.8 Menaces et insécurité

5.8.1 Crime et violence

En raison de leur vulnérabilité et de la discrimination raciale significative dont ils font l'objet, les migrants sont particulièrement vulnérables à la violence. « Les inégalités et la discrimination sont vécues au quotidien par les Marocains, » dit l'une de personnes interviewées. « On vit à la marginalité et à la violence ». Cela peut aller d'une hostilité et d'une intimidation mineure à des blessures physiques, des agressions sexuelles et même jusqu'au meurtre. Alors que la majorité de cette agression vient directement de la population marocaine, le contexte institutionnel plus large facilite la violence de manière importante. Beaucoup de migrants, tels que les *sans papiers*, sont des irréguliers et sont par conséquent incapables de demander la protection des autorités. Par exemple, les femmes migrantes sont exposées à la menace de violences sexuelles puisque leur statut ne leur permet pas d'accéder aux services de protection officiels et qu'elles sont effrayées par le signalement de crimes aux autorités (Planes-Bouissac et al 2010).

Quoique cette politique ne soit pas officielle, une conséquence logique de la sécurisation de la présence des migrants au Maroc réside dans le fait que la police voit souvent les

migrants comme un problème à traiter plutôt qu'une population vulnérable à protéger. En conséquence, les migrants ne se livrent pas par peur d'être arrêtés ou expulsés, même en cas d'agression violente.

J'ai été agressé par 15 jeunes, ils m'ont attaqué, à Takkadoum. Et je suis allé a la police. La première question était si j'avais une carte de séjour. Ils m'ont demandé qui j'étais ! Et après ils m'ont demandé si je connaissais l'adresse et j'ai dit que non.

Un migrant camerounais, 32 ans

Une personne qui vient devant moi m'a demandé de donner mon téléphone, j'ai demandé pourquoi lui donner, il a pris un couteau, et le téléphone. Il m'a menacé avec le couteau sur la tête. Ils ont pris 20 dirhams et le téléphone. Et les Marocains l'ont regardé, en pleine journée, et n'ont rien fait. Et je ne peux pas me plaindre, parce que je n'ai pas les documents. Parce que si tu va te plaindre comme ça, on va te demander les papiers. Si on appelle la police, elle nous envoie à Oujda, ça m'est arrivé une fois.

Un migrant camerounais, 34 ans

5.8.2 La menace d'expulsion

L'expulsion est une véritable menace pour les subsahariens, particulièrement à proximité des frontières entre le Maroc et l'Algérie, autour des villes de Ceuta et Mérida, et partout à proximité des côtes méditerranéennes et nord-atlantiques, ce qui crée un contexte d'incertitude et d'intimidation pour les migrants. Cela résulte en « une situation infernale » pour les migrants, comme le décrit une Partis prenante européenne. « Chaque jour, à 4h ou 5h du matin, le soir en rentrant il y a encore une rafle, il faut encore s'enfuir. C'est une instabilité journalière qui perturbe les gens, en plus du froid, et du manque de logement, manque de nourriture. » Certaines personnes interviewées ont été expulsées, parfois plus d'une fois, avant de rentrer à nouveau au Maroc. La constante menace de violence et d'arrestation de la part des autorités mine sérieusement le bien-être des immigrés :

Les migrants sont arrêtés le plus souvent comme des rats. Il faut assister comment se font les contrôles, il y a une violence extrême, même si la personne n'a pas de papiers, nous pensons qu'il a une dignité.

Un migrant camerounais, 35 ans

L'arrestation des migrants et l'expulsion qui s'en suit se produit souvent en dehors de tout cadre procédural, sans aucune forme de défense légale ou d'aide, en dépit de la loi 02/03 qui stipule qu'à compter de la notification d'expulsion « l'étranger est autorisé à notifier un avocat, le consulat du pays ou une personne de son choix. » (Article 24). Comme il n'existe pas de centres officiels de détention, les migrants en situation irrégulière peuvent être entassés dans des cellules avant d'être expulsés (UNHCR 2010), parfois avec des criminels condamnés, en infraction totale avec les lois internationales. La présence de réfugiés et de demandeurs d'asile parmi les expulsés est un autre aspect problématique de ce processus, quoique selon l'UNHCR, cette pratique ait été considérablement réduite (UNHCR 2010). Quelques personnes interviewées pensaient que cette pratique était encore ordinaire. « Tous les migrants font des papiers, mais ils sont refoulés à Oujda quand même, » a déclaré une Guinéenne.

Ces « retours forcés » impliquent fréquemment des violences majeures et de graves violations des droits, les migrants étant simplement jetés dans le désert près de la frontière algérienne. Outre leur faire subir la faim et la soif, cela les soumet aussi au risque d'agression, de viol et de blessure aux mains des gangs organisés (GADEM 2010). Ces refoulements placent aussi les migrants dans le flou, entre les forces de sécurité des deux pays : il existerait des preuves que la police userait elle-même de cette violence. Quelques répondants ont rapporté des récits dérangeants sur leur rencontre avec les forces de sécurité à la frontière.

Ils t'arrêtent, ils t'attaquent, ils te frappent franchement quand ils t'arrêtent. Te tapent. Les gens qui sont refoulés avaient des blessures. Quand je suis à Oujda, Médecins sans frontières m'a aidé avec les bras cassés.

Un migrant camerounais

Quand tu es là, ils te prennent au bord de la mer. Ils te frappent vraiment... Beaucoup de personnes, et ils sont là-bas, la police qui fait les rapatriements, jusqu'au lendemain... Arrivant à la frontière, ils te disent: « là-bas c'est l'Algérie, ici c'est Maroc. » Et ils restent à la frontière.

Une migrante ghanéenne

5.9 « Faire la tentative », aller en Europe

Un paradoxe central dans l'expérience de migration des subsahariens au Maroc réside dans le fait que, alors que certains résident dans le pays de manière semi-permanente, pour beaucoup le voyage demeure incomplet. Pour un grand nombre, l'Europe aura été leur destination prévue depuis le début de leur voyage. En dépit du traumatisme et de la difficulté du chemin vers le Maroc, ou parfois à cause de celle-ci, cette supposition demeure souvent inchangée. En même temps, pour certains migrants, les conditions de vie difficiles des sans papiers au Maroc, « une frustration de ces gens qui sont là depuis 10 ans ou 15 ans, des sans papiers, sans travail, sans logement fixe », selon les mots d'une partie prenante, peut aussi être un facteur de contribution. L'Europe, sous certaines conditions, semble offrir une meilleure chance pour une existence digne. Outre la survie immédiate, la tentative d'entrée en Europe peut être la préoccupation centrale de nombreux migrants, peut être même le seul élément structurant de leurs vies.

Il existe deux routes principales pour l'entrée des migrants en Europe depuis le Maroc. Comme l'a indiqué une personne interrogée, « tu as deux choix devant toi : soit la barrière, soit la pirogue. » Par la terre, les migrants peuvent tenter de franchir la barrière fortifiée qui sépare le Maroc des villes espagnoles de Mérida et Ceuta, localisées sur le territoire marocain. Par la mer, de petits bateaux peuvent aussi traverser la bande de Méditerranée de 15 km entre le Maroc et le territoire espagnol. Alors que les interceptions de migrants par les forces de sécurité ont diminué depuis 2006 (AMERM 2008), un déclin, attribué à une certaine intensification progressive de la surveillance et de la force de dissuasion à la frontière, peut aussi être dû à la modification de la nature des tentatives. Les traversées maritimes, par opposition au franchissement de la barrière terrestre, sont devenues plus populaires depuis 2005 et la plupart de ce trafic clandestin peut demeurer non détecté : même quand ces tentatives sont infructueuses, les bateaux chavirés et leurs passagers peuvent disparaître sans laisser de traces. Avec des migrants prenant des routes plus difficiles et plus dangereuses pour éviter d'être détectés, il se peut désormais qu'un plus grand nombre meure ou disparaisse :

Il y a une dizaine d'années, au quotidien, les pateras interceptés, il y avait des drames, mais maintenant de moins en moins on en entend parler. Est-ce que ça dénote un peu que ces pateras ne sont plus fonctionnels ou c'est des gens qui disparaissent, ce que j'appelle la mort anonyme. C'est-à-dire que c'est des gens qui s'adonnent à la même aventure et finissent par disparaître dans la mer, mais les candidats existent toujours.

Partie prenante 8

Les traversées terrestres entre l'Espagne et les villes espagnoles de Mérida et Ceuta ont été sujettes à des contrôles militaires accrus aux frontières, ces dernières années, comme il a été démontré en 2005 quand 11 migrants ont été tués entre août et octobre (Davies 2010). Dans de nombreux cas, les dangers physiques proviennent directement de la violence des forces marocaines et espagnoles aux frontières.¹⁵ Cependant, la peur de l'interception et des représailles qui s'ensuivent peuvent aussi avoir un effet indirect, en encourageant les migrants à prendre de plus grands risques pour éviter une détection. En particulier, comme la présence de la sécurité maritime a augmenté, les chemins des traversées maritimes sont devenus plus indirects et plus dangereux. Sur les milliers de personnes qui tentent le voyage chaque année, il résulte un nombre inconnu de morts et de disparus. Dans un incident récent qui impliquait plus de 70 subsahariens voyageant du Maroc vers l'Espagne, 14 personnes au moins se sont noyées. 17 autres ont été retrouvées vivantes, mais au moment où nous écrivons, les personnes restantes n'ont pas été retrouvées (BBC 2012b).

Alors que ces dangers peuvent dissuader certains migrants, il est frappant de voir que les migrants subsahariens continuent à risquer le voyage, un reflet de leur détermination mais aussi de leur désespoir. Leur volonté d'entreprendre le voyage, en dépit des risques et de la dépense, doit être comprise à la lumière de leur perspectives alternatives. Incapables d'avoir une vie digne pour eux-mêmes au Maroc, ou de retourner dans leur pays d'origine « en ayant échoué », pour beaucoup, la tentative de quitter le Maroc est une tentative pour sortir de l'impasse qui peut avoir duré des mois ou des années.

Boite 5.5 : Faire la tentative, l'expérience de nos répondants

En dépit de la sécurisation de ses frontières, les tentatives pour entrer en Europe de manière irrégulière sont encore courantes : approximativement 35 % des personnes interviewées ont tenté la traversée vers l'Europe par la terre ou par la mer, avec la moitié l'ayant tenté en de multiples occasions. Une des personnes interrogée a signalé qu'il avait fait 8 tentatives. De plus, un nombre significatif des autres répondants a signalé qu'ils avaient l'intention de le faire dans l'avenir, si les voies légales n'étaient pas disponibles.

15 Des preuves des agressions par agents de sûreté dans les deux pays ont été documentées dans des recherches précédentes. Par exemple, sur 9 350 consultations de migrants à MSF, à Tanger, Nador et Oujda entre mars 2003 et mars 2005, 23,3 % de l'ensemble des aides fournies concernait des blessures résultant de violences : parmi ces blessures, on rapporte que 60 % ont été causées par les forces espagnoles et marocaines (MSF 2005).

16 En tenant compte de l'inflation, c'est un peu plus bas que certaines estimations antérieures. Par exemple, une étude a estimé que le coût d'une traversée en bateau depuis le Maroc vers l'Espagne s'élevait entre 500 \$ US et 800 \$ US pour des marocains et même plus cher, de 800 \$ US à 1 200 \$ pour les africains subsahariens (Lahlou 2003).

Les contrebandiers ont l'habitude des traversées maritimes irrégulières : Les personnes interviewées ont rapporté des paiements allant de 500 à 700 euros pour une traversée dans une « pirogue » ou un zodiac.¹⁶ « Cela dépend, si tu n'as pas beaucoup d'argent, » a dit un migrant. Cependant, une traversée en bateau peut coûter jusqu'à 3 000 euros.

Les dangers de ces tentatives sont considérables, avec la menace de violence de la part des forces de police aux frontières : un nombre significatif de répondants a signalé avoir été blessé en essayant de quitter le Maroc, certains ayant été agressés par les forces de sécurité.

Quand nous avons essayé d'entrer dans l'eau, pour traverser, les autorités nous ont arrêtés. Ils nous ont pris par les pieds. Ils sont là, ils sont même associés avec les autorités marocaines. Parfois dans la nuit, ils t'attaquent toujours.

Un migrant camerounais

Ces tentatives peuvent être mortelles, mais de nombreux migrants continuent à vouloir prendre le risque : quelques répondants, ayant entendu parler des risques, sont peu enclins à faire eux-mêmes une tentative.

Je savais que les cinquante ou soixante personnes que je connaissais et avec lesquelles j'avais l'habitude de manger à la maison, du Nigeria, étaient parties en Espagne par bateaux et qu'elles se sont noyées dans la mer avec quelques bébés et beaucoup de personnes que je connaissais, et donc j'ai décidé de ne pas faire le voyage par bateau et de risquer ma vie.

Un migrant libérien

Il y a des personnes qui se noient. Quand tu essayes de passer la barrière, ils te cassent les pieds. Il y en a d'autres qui ont essayé de traverser. J'ai parlé avec plusieurs personnes. J'ai perdu 2 amis. Ils sont morts. Ils étaient dans l'eau.

Néanmoins, comme démontré par le fait que la moitié de ceux qui avaient tenté de traverser la frontière l'avaient fait plus d'une fois, de nombreux migrants veulent prendre le risque :

Ils prennent beaucoup de risques, il y a beaucoup de morts. Selon moi, je ne peux rester sur place, je préfère risquer. C'est mon destin, je l'ai accepté. J'ai rencontré des gens qui se sont noyés, des gens qui ont eu des blessures aux pieds, qui ont été blessés. Et la police est très violente...

Un migrant camerounais

6. PLANS POUR L'AVENIR

6.1 Rôles et perspectives sur la migration

Contrairement au discours du « migrant en transit », de nombreux migrants subsahariens au Maroc sont installés dans le pays depuis des années (AMERM 2008). Cependant, outre que l'étiquette du transit recouvre la réalité sociale et politique d'un établissement sur le long terme, il contient un élément de vérité psychologique, la croyance commune des migrants, même parmi ceux qui ont vécu des périodes prolongées dans le pays, que leur voyage est toujours en cours, avec généralement l'Europe comme destination finale.¹⁷

Les migrants en situation irrégulière au Maroc ont souvent un sens aigu de désillusion concernant leurs expériences. « Je regrette, je regrette, je regrette, » dit une personne interrogée, en résumant ses quatre dernières années en tant qu'immigré. « Passé toutes ces tracasseries, je ne trouve pas leur importance. » La frustration, la pauvreté et l'humiliation typique des expériences des nombreux migrants contraste de manière frappante avec les images positives qui ont pu les encourager à quitter leur pays d'origine. Il semble également y avoir un consensus général sur le fait qu'ils ne conseillent à personne de faire le voyage, du moins de manière irrégulière, comme ils l'ont fait. Comme le dit une autre personne interrogée, « n'essayez pas. Je ne permettrai jamais à mon ennemi de faire le même voyage. »

Il en résulte que les épreuves, le mal du pays et un sentiment général de désespoir concernant leur avenir peut pousser certains migrants à considérer leur retour comme une option. « La plupart ont essayé mais ont toujours échoué – ils comprennent qu'ils ne peuvent pas rester au Maroc non plus, car ils n'ont pas accès à plusieurs choses, comme l'accès à la santé... » selon l'un des partenaires. « Ils se disent que si les conditions au Maroc et dans le pays d'origine sont les mêmes, au moins ils seront en situation régulière chez eux et puis il y a l'appui de la famille. » De fait, nombre de migrants, en dépit de leur situation personnelle déplorable, restent dans les limbes d'un transit permanent durant des années, avant de retourner chez eux. Cela suggère que les politiques frontalières européennes restrictives et les conditions de vies oppressives au Maroc ne sont pas suffisantes en elles-mêmes pour encourager la majorité des migrants à retourner dans leur pays. Même avec les dangers considérables encourus, ainsi que les difficultés économiques en Europe, le désir de se rendre en Europe demeure fort.

6.1.1 L'attrait actuel de l'Europe

Indépendamment de leur expérience directe ou indirecte avec les contrôles restrictifs aux frontières, nombreux sont ceux qui voient en l'UE un lieu où les libertés politiques et sociales sont respectées. « Rester dans un pays avec les droits de l'homme, » dit une personne interviewée. « C'est le meilleur pays pour moi. » Cette vue de l'Europe comme étape suivante de leur migration demeure parfois, même après des périodes prolongées de « transit » au Maroc. Une personne interviewée, bien qu'étant au Maroc depuis neuf ans, dit encore « mon rêve, c'est de vivre en Europe ».

« L'Europe », suivant la personne interrogée signifie parfois un pays spécifique comme l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie, ou le Royaume Uni. Dans ces cas, le conseil ou l'existence d'amis et d'associés peut jouer un rôle déterminant. D'autres, cependant, ne semblent pas avoir de pays particulier à l'esprit et semblent vouloir improviser, en fonction des opportunités disponibles. De manière surprenante, étant donné le rôle que les médias

17 Cela reflète les conclusions de l'étude approfondie d'AMERM sur les migrants en 2008, où quasiment les trois quarts (72,6 %) des personnes interrogées espéraient continuer leur voyage alors que seulement une sur dix (10,6 %) voulait rentrer chez elle. La conclusion la plus frappante de cette recherche est peut-être le faible nombre (2,3 %) voulant rester au Maroc.

peuvent jouer dans l'encouragement des migrants à quitter leur pays, les problèmes de l'Europe, dans le sillage de la crise financière ne semblent pas avoir impacté de manière significative la décision de la plupart des migrants, quoiqu'il y ait des exceptions. « Il n'y a rien en Europe », dit une personne interviewée, « l'Europe est actuellement en feu. » Mais en général, l'Europe reste un choix de destination principal, en dépit des problèmes en cours.¹⁸ Cela peut s'expliquer partiellement par le fait qu'au delà de l'Europe, la crise a aussi affaibli la performance déjà faible des économies subsahariennes, ainsi que celle du Maroc. Il en résulte une vision de l'Europe comme étant un pays de Cocagne, image qui reste forte pour de nombreux migrants.

Le seul rêve que j'ai c'est d'aller en Europe, et je dois le réaliser, même si les médias parlent de crise financière, je vais trouver un emploi, j'ai des connaissances qui vont m'aider pour le trouver.

Un migrant sénégalais, 31 ans

Boîte 6.1 : La traversée vers l'Europe, constatations de nos répondants

L'Europe est toujours la destination privilégiée, avec 57 % des personnes interviewées exprimant un espoir ou une intention de s'y rendre dans le futur.

Cela montre que, après une longue période de transit, les mesures de sécurité frontalières ne stoppent pas les migrants de nourrir des espoirs de se rendre en Europe dans l'avenir. En pratique, une large proportion a des chances de rester indéfiniment au Maroc, sans obtenir une existence digne, ou de rentrer dans son pays d'origine.

Cependant, cela inclut une proportion significative des répondants (18 %), pratiquement un tiers de ceux voulant aller en Europe, qui considèrent le Maroc comme une alternative viable si leur situation s'améliore (9 %), ou qui souhaitent rester temporairement en Europe avant de rentrer dans leur pays (9 %).

Cela suggère qu'une quantité significative de la pression de migration vers l'Europe pourrait être réduite au moyen d'une régularisation au Maroc, ou par des visas de travail à courte durée ou des visas d'études en Europe. Ce dernier groupe pourrait bénéficier de visas de travail à courte durée ou de titres de séjour pour lui permettre de bénéficier d'une période d'emploi, d'études ou de formation en Europe, avant de retourner dans son pays.

¹⁸ Cependant, une partie prenante européenne suggère que la crise a rendu l'Europe moins attractive pour les migrants subsahariens, aussi bien sur le plan économique que social, ce qui provoque une sorte de retour volontaire au Maroc. Il y a avec Tangermed de plus en plus d'ingénieurs qui viennent de la Côte d'Ivoire avec des contrats et tout ça, c'est une destination, ils viennent à Tangermed pour travailler, ils ne veulent pas aller en Espagne. La crise en Espagne, en Italie, est là aussi. Il y a des histoires intéressantes de gens qui sont partis, qui ont réussi à aller de l'autre côté, et ils retournent au Maroc, parce qu'ils disent que là bas c'est l'enfer, c'est le racisme, on n'a rien, on n'a pas de travail, c'est très cher, ici ils avaient leur petit réseau, il y a des histoires de subsahariens qui sont partis et qui retournent, imaginez-vous, le retour de l'Europe, »

Alors que leur expérience de situations irrégulières au Maroc et dans d'autres pays de transit peut encourager certains migrants à chercher une voie légale vers l'Europe, si elle existe, cette option demeure inaccessible pour la majorité. Donc, en pratique, nombreux sont ceux qui envisagent des méthodes d'entrée illicites, en se rappelant que, même avec des contrôles aux frontières restrictifs, la demande est suffisamment forte pour nombreux soient ceux qui continuent à vouloir y entrer clandestinement. « S'ils me donnent un visa, » dit une personne interviewée, « C'est bien. Sinon, je vais émigrer illégalement. »

6.1.2 Rester au Maroc : les défis

Boîte 6.2 : Rester au Maroc, les constatations de nos répondants

16 % des personnes interviewées désirent rester au Maroc de manière permanente, avec 9 autres pour cent exprimant un désir de rester si la régularisation est une option.

Cela inclut une large proportion de migrants qui ont fui de violents conflits ou de mauvais traitements dans leur pays d'origine. Cela suggère que le Maroc est devenu une destination choisie pour certains migrants, y compris eux que l'on pourrait classer comme réfugiés.

16 autres pour cent des personnes interviewées désirent rester au Maroc à court terme, avant de retourner dans leur pays d'origine, quoique la plupart doive d'abord économiser ou gagner en expérience.

Cela implique qu'une forte proportion de migrants, si un visa de travail à courte durée leur est offert, pourrait retourner dans leur pays d'origine sans devenir une présence permanente.

Nombre de personnes interviewées n'ont aucun désir de rester au Maroc. Ceci est du en partie au profond désir de continuer vers l'Europe, mais aussi en raison de leur désenchantement concernant le traitement qu'ils ont reçu au Maroc et des options limitées à leur disposition.

Il n'y a pas d'opportunités ici. Il n'y a pas d'avenir. Sincèrement. Les travaux comme ça, et les salaires comme ça- ils sont misérables ! C'est misérable !

Un migrant malien, 26 ans

Tout est difficile. Louer les maisons ici n'est pas facile, tu es même agressé ici, tu arrives à la police la première chose qu'on te demande ce sont des papiers. Ça me frustre beaucoup, je ne suis pas à l'aise ici, tout est difficile ici. J'ai pris ma décision à la dernière minute de quitter le Maroc.

Une migrante ivoirienne, 35 ans

Cependant, d'autres sont plus ambigus concernant leur attitude envers le Maroc. Certains ont déclaré vouloir rester au Maroc si la régularisation était une option, mais sans intégration, la vie serait intolérable :

Si j'ai des papiers, je voudrais rester. Mais si je n'ai pas... ça ne m'encourage pas... Tu ne peux pas travailler, te marier, faire une famille comme ça, dans cette situation.

Un migrant camerounais, 32 ans

Certains migrants, qui ont passé des années dans le pays ou qui ont fui de violents conflits dans leur pays d'origine, ont des attitudes plus positives. Après avoir passé une partie significative de leur vie dans le pays, en dépit de leurs nombreuses difficultés, le Maroc peut ressembler à une sorte de chez soi.

J'ai pensé à retourner au pays. Mais comment retourner au pays, vu que j'ai passé une bonne partie de ma vie au Maroc ?

Un migrant guinéen, 28 ans

Puisque je suis loin de la guerre et, je vis en paix je me sens bien. C'est vrai que la situation n'est pas comme on avait imaginé, mais on est à l'aise.

Un migrant ghanéen, 27 ans

Néanmoins, les plans prévus par les migrants ne reflètent généralement pas leurs perspectives probables, du moins sur le court terme. En pratique, bien qu'une large portion de la population immigrée du Maroc puisse vouloir partir, la plupart est susceptible de rester dans un futur prévisible. Il en résulte que de nombreux migrants se sont établis au Maroc, mais sans possibilité de subvenir à leur besoins au moyen d'un emploi productif dans l'économie officielle.

6.1.3 Les difficultés du retour

Boîte 6.3 : retour au pays d'origine, constatations des personnes interviewées

Bien que seulement 5 % des personnes interviewées désirent retourner chez elles immédiatement, un total de 30 % a exprimé le désir de rentrer après un emploi temporaire au Maroc (16 %) ou en Europe (9 %).

Cela met en lumière l'importance de la gamme d'options de retour pour les migrants. Alors que des forfaits de rapatriement volontaires devraient être disponibles pour les migrants désirant revenir dans leur pays, des arrangements alternatifs tels que des possibilités de travail à court terme avant le retour pourraient jouer un rôle important.

De nombreux migrants, quand ils commencent leur voyage, le font sans intention de retour. Certains peuvent avoir perdu leur famille dans de violents conflits et avoir subi des déplacements prolongés dans un certain nombre de pays, ce qui signifie que leur « chez eux » n'existe plus dans leur pays. D'autres, frustrés par les opportunités ou les libertés

sociales limitées de leur pays, partent avec pour objectif de s'établir ailleurs de manière permanente. Dans ces cas, le retour est le pire scénario et il est rarement volontaire. Une personne malienne interviewée a dit : « Je préfère mourir. »

Néanmoins, pour les autres, leur attitude vis-à-vis d'un retour est plus ambiguë. Parmi nos répondants, un nombre significatif a exprimé un désir de finalement rentrer. Cependant, seule une petite portion de ceux-ci souhaite le faire immédiatement. Cette minorité est en train d'économiser pour son retour ou espère être rapatriée par une agence internationale. Néanmoins, pour la plupart de ceux qui ont l'intention de rentrer, le retour est une option à moyen ou à long terme, dépendante d'abord de leur réussite. Généralement les migrants ont largement investi dans leur projet, aussi bien financièrement que psychologiquement. Outre perdre la face, nombreux sont ceux qui ont été financés par leur famille, ce qui signifie que l'échec n'est pas envisageable, non seulement pour le migrant mais aussi pour sa famille toute entière. De manière importante, cela signifie que la marginalisation des migrants en situation irrégulière du marché du travail, ainsi que d'autres politiques restrictives peuvent, dans certains cas, prolonger plutôt que de raccourcir leur séjour, puisqu'ils luttent pour faire les économies nécessaires à leur retour.

Pour l'instant, je ne peux pas rentrer maintenant, je ne peux pas penser à ça. Parce que je ne peux pas rentrer sans rien. Je ne peux pas aider ma famille. Donc, moi personnellement, pour l'instant, je ne peux pas penser à retourner.

Un migrant camerounais, 32 ans

De plus, pour certains migrants, les conditions de leur pays qui les ont conduits à immigrer en premier lieu, par exemple, le chômage ou un conflit politique, sont toujours en place. Le retour vers le pays est donc dépendant de la résolution de ces problèmes profonds. Même face à des épreuves considérables, il est peu probable que les migrants retournent dans leur pays volontairement sans des incitations positives et des opportunités.

Je ne sais pas comment faire pour avoir un boulot. Je sais comme les choses se passent dans mon pays... C'est difficile de trouver un boulot. Donc, pour rentrer, il me faudrait avoir un boulot. Si quelqu'un me dit : « rentre, il y a un boulot », je voudrais rentrer.

Un migrant camerounais

On m'a dit que dans notre pays, il n'y a pas de travail. Vous me comprenez, pas de boulot, pas de travail, et tout est très cher, même ici c'est cher pour notre pays, ici quand vous allez au marché vous voulez acheter quelque chose parce qu'ici c'est très bon marché.

Un migrant ghanéen, 39 ans

Boîte 6.4 : Plans incertains, constatations de nos répondants

7 pour cent des migrants n'ont pas de préférence claire pour leur prochaine destination.

Comme le souligne un migrant, en discutant de la variété des choix auxquels il a du faire face : « du jour au lendemain, je réfléchis toujours sur ce que je dois faire, avec le temps déjà passé ici, retourner en arrière, aller sauter les grillages ou attendre qu'un jour je sois régularisé. Je me pose toujours ces trois questions tous les jours. »

Étant donné le caractère imprévisible du « projet », de nombreux migrants sont désorientés concernant ce qu'ils doivent faire pour leur avenir. Dans de nombreux cas, le résultat est une irrégularité prolongée, à moins que l'Europe, le Maroc où les pays d'origine puissent offrir des choix positifs tels que des visas de travail temporaires, une régularisation ou un forfait de rapatriement volontaire avec des bénéfices tels que des études ou une formation.

7. NOUVELLES VOIES : VERS UN CADRE COMPLET POUR LA GESTION DE L'IMMIGRATION AU MAGHREB

On ne peut pas faire de politique rien qu'au niveau national. Ça doit être une approche multidimensionnelle et multirégionale. On ne peut pas parler d'une initiative pour réduire un fléau sans parler d'une politique chez les Européens et d'une autre chez les subsahariens, c'est imbriqué. Le pays d'origine c'est la pauvreté, la misère, le pays de transit est lui-même pays de départ pour l'Occident et puis le pays d'accueil. Il faut un mécanisme euro-méditerranéen institutionnel, qui a des représentations dans les trois blocs, avec une charte ou une convention entre les trois.

Partie prenante 15

Le Maroc, comme les autres pays du Maghreb a été, est et demeurera une route de migration vers l'Europe. Puisqu'il est devenu un seuil de plus en plus difficile à franchir, un nombre croissant de migrants subsahariens y sont restés bloqués, modifiant graduellement la situation du pays, de zone de transit à zone de migration permanente. Ceci place les migrants subsahariens dans une zone floue, entre transit, résidence non sécurisée /sans papiers et la peur d'être expulsé.

Les constatations de cette étude identifient les défauts des grandes lignes de la migration actuelle, pour le Maroc, le Maghreb, l'Europe et les migrants subsahariens. Elles soulignent le besoin urgent d'un nouveau cadre politique à l'échelle nationale, régionale et internationale. Cette section expose une stratégie alternative, avec quatre composantes clés.

(a) Réformes nationales :

- Réforme de la politique migratoire marocaine – en particulier en développant une politique sur l'immigration qui ne soit pas basée uniquement sur la sécurité mais qui inclut des politiques pragmatiques pour la migration irrégulière, reflétant le besoin légitime de gérer l'immigration au profit du Maroc et reconnaissant les droits des migrants

(b) Réformes régionales et internationales :

- Plus grande coopération entre les états du Maghreb – un engagement partagé entre le Maroc et ses voisins pour développer un cadre pour la migration dans la région
- Collaboration avec les états subsahariens – un engagement pour un dialogue de fond et une coopération avec les pays de départ
- Relations équilibrées du Maroc avec l'Europe – un pas vers un partenariat plus consultatif et mutuellement bénéfique avec l'UE

Chacun de ces éléments est approfondi dans cette section.

7.1 Les réformes nationales au Maroc

7.1.1. Réforme de l'immigration

L'amélioration de la réponse actuelle à l'immigration irrégulière au Maroc doit se situer à plusieurs niveaux. Ceci comprend : le développement d'une politique d'immigration pragmatique et de grande ampleur qui complète la politique d'immigration actuelle ; la création d'un juste équilibre entre les contrôles aux frontières et la protection des droits des migrants ; la prise en charge de la population migrante irrégulière actuelle, y compris en identifiant les voies qui pourraient donner un statut légal à cette population (même si l'unique voie est un retour ordonné) ; la facilitation et la promotion du retour volontaire ; et finalement le développement d'un système d'immigration qui offre des voies légales qui conviennent aux besoins socio-économiques du pays.

Manque de politique d'immigration

- Concrétiser les discussions interdépartementales entre les ministères de la Justice, de l'Emploi et des Affaires étrangères ainsi que le Conseil National des Droits de l'Homme et élargir ces discussions avec la société civile marocaine pour commencer à développer une politique exhaustive et pragmatique sur l'immigration pour qu'elle complète la politique actuelle sur l'émigration.

La migration vers le Maroc continuera en dépit du cadre sécuritaire actuel, légalement ou d'une autre manière. Malgré l'apparition de la crise financière, l'Europe continuera d'attirer un grand nombre de migrants. Nombreux parmi ceux-ci, y compris ceux « en transit » vont s'établir au Maroc. Si la récente fermeture des frontières de l'Europe et les politiques progressivement plus strictes dans des pays comme le Maroc ont démontré une chose, c'est la continuation de l'immigration, du moins, jusqu'à ce que la dynamique sous-jacente soit abordée. Une instabilité persistante en Afrique subsaharienne et la réalité grandissante d'éléments moteurs tels que le changement climatique peut entraîner un nombre croissant de migrants, plus particulièrement des femmes et des enfants, qui finiront par s'établir définitivement au Maroc.

Je crois que c'est le défi qu'affronte le Maroc et qu'il affrontera encore parce que le phénomène est appelé à se développer, notamment avec l'instabilité que connaissent certains pays d'Afrique, les luttes politiques et ethniques, puis une situation économique qui impose cette immigration à divers groupes de personnes, et là c'est des nouveaux profils qui arrivent, des jeunes, des femmes, des enfants.

Partie prenante 1

Bien que de nombreux migrants en situation irrégulière restent au Maroc « par accident », en raison des contrôles aux frontières européennes, cela ne signifie pas pour autant qu'ils resteront pour une période plus courte. Le discours sur le transit employé par les autorités marocaines peut impliquer que la situation des subsahariens en situation irrégulière au Maroc est de nature temporaire. Encore que cette étude, ainsi que d'autres travaux dans ce domaine aient mis en lumière que, dans la pratique, les migrants se trouvent dans une situation irrégulière prolongée, vivant pendant des années sans droits ou sans accès aux services de base (AMERM 2008). Bref, la majorité des migrants « en transit » sont installés de manière semi-permanente au Maroc. Cela veut dire que le « problème » de la migration ne peut pas être considéré comme un phénomène transitoire, ou ne peut pas être éliminé au moyen de mesures parant au plus pressé comme des arrestations et des expulsions. Au lieu de cela, il faut trouver une solution à long terme qui reconnait que même ceux qui se décrivent comme des migrants « en transit » peuvent avoir besoin d'un contexte leur permettant de vivre en sécurité au Maroc, du moins, à court et à moyen terme.

Le Maroc doit donc développer une stratégie qui s'engage positivement vers l'immigration. Une politique d'immigration plus ouverte et plus souple pourrait profiter du potentiel considérable des migrants en tant que main d'œuvre gérée et reconnue d'un point de vue légal. Nombre de migrants ont des compétences professionnelles ou une formation qui reste inutilisée dans un contexte de *sans papiers*. En reconnaissant et en comprenant les possibilités inexploitées de ses migrants, le Maroc, comme de nombreux pays européens ayant une population non négligeable d'immigrés marocains, pourrait créer une main d'œuvre plus productive et participant plus efficacement. Ceci serait beaucoup plus bénéfique au pays qu'une population cachée qui survit de manière précaire en marge de son économie.

L'état pourra aider ceux qui n'ont pas de sources pour subvenir à leurs besoins, en les engageants dans des projets et chantiers en s'inspirant de l'exemple espagnol, qui grâce à la main d'œuvre étrangère a pu, à partir des vastes terres désertes jadis, créer champs agricoles fructueux.

Femme malienne migrante âgée de 28 ans

De la même manière, un régime de franchissement des frontières plus ouvert et accessible, avec la possibilité pour les Subsahariens d'entrer au Maroc en toute légalité grâce à des visas de travail temporaires ou de courts séjours, permettrait également au gouvernement de jouer un rôle plus direct dans la gestion de l'émigration. Il est peu probable que le Maroc soit actuellement en mesure de freiner l'émigration, du moins jusqu'à ce que les principaux facteurs de conflit, de pauvreté et de manque d'opportunités soient résolus, mais, dans une certaine mesure, il est à même d'en déterminer la nature et la forme. Les visas d'entrée de court séjour, par exemple, pourraient donner aux migrants (y compris aux réfugiés et aux demandeurs d'asile) l'opportunité de rentrer dans le pays par le biais de réseaux officiels, ce qui permettrait aux autorités marocaines d'exercer un meilleur contrôle sur la gestion de l'émigration au sein de leurs frontières.

L'avantage de l'attribution par exemple d'un visa d'une semaine c'est, outre le fait que ces gens seraient entrés légalement, que l'on puisse avoir un contrôle du nombre de personnes qui rentrent et qui sortent et aussi leur donner la possibilité de venir déposer une demande d'asile en toute légalité en leur donnant un laps de temps raisonnable.

Partie prenante 6

Absence de voies légales évidentes pour la migration temporaire

- Renforcer la coopération bilatérale avec les pays tiers et maximiser la contribution des immigrants au Maroc grâce à l'introduction de visas de travail et de permis de court séjour avec certains de ces pays.

Il faut arrêter de considérer que la migration est un problème. La migration est acteur économique de prospérité, donc s'il y a des migrants subsahariens au Maroc aujourd'hui, ça veut dire que l'économie marocaine est une économie prospère et s'il continue à y avoir de la migration c'est que cette économie est prospère et elle va bien..... Si l'économie marocaine est prise dans le maelström de la crise européenne..... la migration va diminuer, et donc les subsahariens vont trouver d'autres routes migratoires vers Dubaï, probablement vers le Golfe.

Partie prenante 9

Malgré les taux de chômage actuels particulièrement élevés au Maroc, le pays est susceptible de devenir de plus en plus dépendant de la main d'œuvre étrangère à moyen-terme dans la mesure où la main d'œuvre locale continue à émigrer en Europe pour combler les vides dans le marché du travail générés par la population européenne vieillissante. Actuellement, le nombre limité de migrants offre au Maroc la possibilité de développer un système d'émigration efficace à une échelle relativement réduite. Comme le déclare un migrant en provenance de Côte d'Ivoire : « l'état pourra aider ceux qui n'ont pas de sources pour subvenir à leurs besoins, en les engageants dans des projets et chantiers en s'inspirant de l'exemple espagnol ».

Notre marché du travail, à moyen terme, aura besoin de cette force de travail et donc nous sommes contraints à devenir un pays d'immigration et le seul espace exportateur de mains d'œuvre qui reste c'est l'Afrique subsaharienne, mais à mon avis ça commence à se tasser.... Pour nous, dans des secteurs comme l'agriculture ou le bâtiment, la pénurie commence à se faire sentir dans pas mal de région...A une certaine échéance on aura besoin d'une force de travail, parce que l'économie ne peut pas marcher sans force de travail.

Partie prenante 8

La Libye, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie cette région elle-même aura besoin des migrants subsahariens si effectivement elle développe des secteurs économiques qui concernent les routes à construire, et toute l'infrastructure dont a besoin cette région.

Partie prenante 3

En attendant, le Maroc devrait tirer profit du fait de considérer sa capacité actuelle à assimiler la migration légale, et à commencer à adapter ses politiques. L'une des parties prenantes, tout en mettant l'accent sur le fait que le Maroc n'a nul besoin d'être « sage » en assumant des responsabilités démesurées, a toutefois reconnu que le pays pourrait tirer profit du fait d'évaluer ses besoins et ses capacités. Ceci pourrait ensuite engendrer l'intégration d'une politique d'immigration qui, selon des limites raisonnables, accorderait aux migrants plus de droits et d'opportunités.

7.1.2 Gestion plus efficace de la population migrante actuelle en situation irrégulière *Obtention d'un meilleur équilibre entre les contrôles aux frontières et la protection des droits des migrants*

- Obtention d'un meilleur équilibre entre le contrôle aux frontières et la protection des droits des migrants grâce à une collaboration plus étroite sur les questions relatives à la migration entre le Ministère de l'Intérieur et le Conseil national pour les Droits de l'Homme et les Organisations de la société civile récemment établis.

La reconnaissance des droits des migrants constitue une partie essentielle de l'action générale mise en œuvre par le Maroc pour établir un système gouvernemental fondé sur les droits, ainsi que dans le cadre de son rôle essentiel dans les programmes internationaux relatifs à la migration. Grâce à l'établissement de sa nouvelle constitution en 2011, le Maroc se dirige vers un système fondé sur les droits plus solide au sein du gouvernement national. La Constitution contient 60 articles sur les droits de l'homme. Par conséquent, la constitution doit être appliquée pour procurer une meilleure garantie de protection des droits des migrants. En outre, grâce à son importante implication dans plusieurs programmes relatifs aux droits des migrants, comme par exemple l'organisation de la première Conférence ministérielle euro-africaine sur la Migration et le Développement en 2006, et à son plaidoyer continu pour les millions de citoyens marocains résidant à l'étranger, notamment en Europe, le pays développe sa position en tant qu'acteur international essentiel dans le secteur des droits des migrants.

Toutefois, ces réussites risquent d'être ébranlées à moins que le pays réussisse à adopter une approche plus progressive à l'égard de sa propre population de migrants, tel qu'il a récemment été le cas suite à la publication d'un rapport de Médecins Sans Frontières (MSF 2013) faisant état de plusieurs cas de violations des droits de l'homme. Tandis que ces critiques ont été démenties par le gouvernement, la publicité négative générée par le

rapport a été nuisible. Le départ de MSF a créé un véritable vide dans le cadre du soutien aux groupes de migrants les plus vulnérables. Il est essentiel de combler ce vide en renforçant la capacité des organisations de la société civile.

Le Maroc s'est montré disposé à dépasser cette politique d'exclusion et de retrait, néanmoins, ses actions pratiques ont pris du retard. Un nombre important de migrants, y compris les réfugiés reconnus (UNHCR 2010), disposent actuellement d'un accès limité, voire inexistant, aux services de santé, d'éducation ou à un abri correct. Dans la mesure où l'on prévoit une continuité de la migration, du fait de l'instabilité continue dans cette région, le développement d'un système efficace d'aide humanitaire est essentiel pour garantir une assistance indispensable aux arrivées de personnes vulnérables, dont un grand nombre de femmes et d'enfants.

L'arrivée des femmes et des enfants impose un certain nombre d'obligations à l'Etat vu ses engagements internationaux. Par exemple, un enfant a certains droits quelque soit sa situation juridique, l'accès à la santé et à l'éducation notamment, alors qu'au niveau légal au Maroc il n'y a rien qui facilite ça, sauf à travers des mesures détournées via des associations et des organismes d'appui aux migrants mais au niveau juridique, il n'y a rien.

Partie prenante 1

Des personnes qui sont installées par exemple dans les camps pendant des années certains plus de 6 ans, qui ont fait des tentatives vers l'Europe qui ont été expulsés et puis, ils qui sont revenus au camp de manière à refaire la tentative. Donc chaque jour, il y a des tentatives de passage. D'après leurs histoires, il y a premièrement l'urgence que les autorités marocaines doivent prendre en charge sur le plan humanitaire ces personnes parce que ce sont des êtres humains.

Partie prenante marocaine

Tandis que les conditions imposées par la constitution marocaine commencent à être appliquées, la protection des migrants ne doit pas être considérée comme une priorité secondaire suite à la garantie des droits des citoyens marocains. Au contraire, le traitement des migrants, qui constituent la population la plus vulnérable et la plus marginalisée du pays, est indissociable de la réforme du Maroc fondée sur les droits.

Le plus compliqué, c'est de mener une réflexion sur la pauvreté et la précarité en général au Maroc dans laquelle la question de la migration ne sera qu'une question subsidiaire par rapport à la grande question de la pauvreté et des droits de la pauvreté et de la précarité au Maroc.

Partie prenante 9

Le Maroc joue un rôle actif dans le plaidoyer pour le compte de ses ressortissants établis à l'étranger, notamment en Europe. Toutefois, l'écart de plus en plus évident entre les droits relatifs aux migrants marocains à l'étranger et les droits octroyés à la population locale de migrants menace d'entraver sa crédibilité dans ce domaine essentiel. En outre, la situation de nombreux *sans papiers* au Maroc procure également un contrepoint perturbant vis-à-vis de l'implication positive du pays à l'égard des questions relatives à la migration au niveau international et de son statut en tant que signataire d'une série de conventions sur les droits de l'homme.

Les droits les plus élémentaires doivent être respecté... parce que je le dis à l'intérieur comme je le dis à l'extérieur...Si je le dis pour les Marocains dans le monde, en France ou ailleurs, je ne peux pas tenir un discours différent pour les migrants qui se trouvent au Maroc, une société se respecte à l'accueil des ses étrangers.

Partie prenante 3

Le fait d'éliminer ces contradictions grâce à l'adoption d'une politique plus étudiée en matière de migration, permettrait au Maroc de consolider sa position internationale et de renforcer son autorité morale au niveau national, notamment dans le domaine des droits de l'homme. Grâce à une volonté politique adaptée, le Maroc serait en mesure de jouer un rôle essentiel dans la coordination de ce système régional. En outre, une décision collective relative aux défis imposés par la migration représenterait également une avancée significative vers une relation générale plus calme et coopérative entre le Maroc et les autres pays du Maghreb.

Absence de réseaux permettant de fournir un statut légal aux migrants en situation irrégulière

- Gestion plus efficace de la population actuelle de migrants en situation irrégulière grâce à la création de réseaux de relais pour l'obtention de visas susceptibles de fournir un statut juridique, du moins temporaire, afin de garantir un retour sécurisé.

Le « problème » engendré par la population actuelle de migrants en situation irrégulière ne peut être ignoré, et doit par conséquent être géré de manière plus efficace. La réponse du gouvernement actuel est caractérisée par une indifférence ou une hostilité apparente, qui dépend en partie de leur localisation : dans certaines régions du pays, les autorités ont décidé d'ignorer la présence de migrants (ainsi que leurs nécessités de base et leur protection), tandis que dans d'autres régions, les migrants sont continuellement reconduits aux frontières, bien que nombre d'entre eux réussissent à réintégrer le pays peu de temps après. Il est également important de reconnaître le fait que les migrants subsahariens constituent uniquement un groupe de migrants en situation irrégulière. Plusieurs groupes d'émigrés européens, par exemple, résident et travaillent dans le pays de manière illégale, mais sont moins susceptibles d'être reconduits aux frontières du fait de leur intégration réussie.

Une solution plus durable consisterait à ouvrir des voies pour ces migrants afin de légaliser leur statut, du moins temporairement, voire de manière permanente. Ceci permettrait de fournir la base d'un système plus contrôlé et plus adapté pour renvoyer les populations dans leur pays d'origine, et également d'offrir à certaines d'entre elles la possibilité de jouer un rôle plus productif dans le développement du Maroc.

Il y a un problème énorme que les autorités marocaines ne puissent avoir une stratégie, une visibilité claire en la matière, quels sont les critères de la carte de séjour ? Une personne qui accède au territoire, qui veut s'installer pour 1 année, 3 ans, 4 ans, quelles sont les conditions pour avoir la carte de séjour ? S'il veut s'installer définitivement pour 10 ans, etc., il faut élaborer des critères.

Partie prenante 13

Il est important de reconnaître le fait que cette forme de régularisation des *sans papiers subsahariens*, en particulier, ne sera pas exempte de défis et de controverse. Comme

dans les autres pays, les questions relatives à la migration sont susceptibles de créer des divisions politiques et sociales, et également d'engendrer des problèmes pratiques significatifs. Toutefois, du fait de l'intensité des facteurs sous-jacents, le problème essentiel relatif à la migration irrégulière ne sera pas résolu en ignorant ou en stigmatisant le phénomène. De manière légale ou illégale, la réalité de la population de migrants en situation irrégulière au Maroc doit être reconnue. Une certaine forme de régularisation, même limitée, permet au gouvernement marocain de retrouver un niveau de contrôle plus élevé sur le système.

7.1.3. Retour et application

- Offrir la possibilité d'un retour volontaire en cofinçant les programmes de retour assistés (AVR) établis par l'IOM

Le fait d'encourager les migrants à retourner dans leurs pays d'origine ne constitue pas nécessairement une entrave aux flux de migration. La migration est souvent circulaire, les populations partent du principe qu'elles rentreront un jour dans leur pays d'origine. Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, nos recherches ont impliqué de nombreux cas dans lesquels des migrants en situation irrégulière étaient disposés à quitter le Maroc pour retourner dans leur pays d'origine de manière positive pour eux-mêmes et leur communauté.

En plus d'encourager les migrants en situation irrégulière à rentrer dans leur pays d'origine, il est essentiel d'assurer leur réintégration. Il est essentiel de garantir le fait que ces populations ne seront pas confrontées à des difficultés et à la pauvreté à leur retour, et de les encourager à reconstruire leurs vies, de manière à éradiquer la re-migration en situation irrégulière.

Des programmes d'assistance au retour volontaire (AVR) qui comprennent souvent une assistance pour la réintégration sont également fournis dans le monde entier par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). L'assistance au retour volontaire est également disponible au Maroc, mais n'est pas utilisée par les migrants subsahariens. Les migrants utilisent peu ces programmes qui ne sont pas disponibles au Maroc. En effet, il y a moins d'un an, IOM Maroc a lancé un appel¹⁹ de fonds pour collecter 800 000 dollars afin d'assister 1,000 migrants dans le cadre du retour et de la réintégration dans leurs pays d'origine.

Un article récent²⁰ indiquait que malgré les efforts réalisés par l'OIM pour collecter des fonds, seulement 12 pour cent (180) des migrants en situation irrégulière ont pu être aidés sur les 1,500 personnes qui souhaitaient effectuer un retour volontaire. Tandis que la majeure partie du financement de ces programmes d'assistance au retour volontaire proviennent d'Europe, pratiquement aucune contribution n'émane du Maroc. Ceci contribue à mettre en évidence l'écart que le Maroc doit combler afin de mieux gérer le retour des migrants en situation irrégulière, de manière rentable, humaine et durable.

Bien évidemment, l'assistance au retour volontaire n'est pas la seule manière de garantir un retour sécurisé. Comme il a été indiqué ci-dessus, le fait de fournir l'accès à un statut juridique à court-terme aux migrants se trouvant en situation irrégulière au Maroc permet de générer des opportunités de retour volontaire dans leur pays d'origine, sans assistance de l'OIM.

19 <http://www.iom.int/cms/en/sites/iom/home/news-and-views/press-briefing-notes/pbn-2012/pbn-listing/iom-morocco-appeals-for-usd-8000.html>

20 <http://www.ccme.org.ma/fr/presse-et-migration/item/30843-rapatriement-volontaire-de-180-migrants-landestins>

7.2 Réformes régionales et internationales

7.2.1 Une collaboration plus étroite – L'adoption d'une approche régionale avec les autres pays du Maghreb

- Le rétablissement de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) en tant que plate-forme active de collaboration étroite au sein des pays du Maghreb relative à la gestion des flux de migration (y compris la migration irrégulière) et à la négociation avec l'UE afin de passer de dispositions de partenariat bilatéral individuel à une approche régionale collective.

La politique marocaine d'immigration est dominée depuis longtemps par sa relation avec l'Europe au détriment des partenariats régionaux, notamment avec l'Afrique du Nord. Tandis que les pays du Maghreb ont développé un certain degré de coopération par le biais d'une série d'accords bilatéraux relatifs à la libre circulation des travailleurs et des migrants, les conditions varient de manière considérable entre les différents pays et ne sont pas encore largement appliqués (Musette et al 2006). En pratique, bien que la migration irrégulière de transit constitue un problème commun à plus ou moins grande échelle à tous les pays du Maghreb, il n'existe aucune structure régionale assez solide pour aborder le problème de manière coordonnée.

La plate-forme formelle la plus significative en matière de coopération régionale est l'Union du Maghreb Arabe (UMA), qui comprend l'Algérie, la Libye, la Mauritanie et la Tunisie, ainsi que le Maroc, mais en pratique, l'UMA n'est pas opérationnelle et représente « sans doute le système de consultation régionale le moins actif au monde » (Cherti et al 2012). Depuis sa création en 1989, seulement deux réunions ont été organisées entre les chefs des états membres. Bien qu'il ait plus d'interaction entre ces pays lors d'autres réunions, sous l'égide de l'Union africaine (UA) ou de l'UE, l'implication a été fragmentée.²¹ Néanmoins, l'UMA offre la meilleure possibilité pour une approche régionale réactive. L'UMA offre la meilleure opportunité aux états d'Afrique du Nord de dépasser l'objectif bilatéral d'accords de « partenariat » européens individuels et de négocier de manière collective pour la mise en place d'une structure qui servirait mieux les intérêts de chacun.

Les défauts de l'approche actuelle à l'égard de la migration, concentrée sur des solutions nationales plutôt que sur des solutions régionales, ont créé une situation au sein de laquelle les migrants sont la plupart du temps ballottés de pays en pays selon un processus nuisible pour les migrants eux-mêmes et pour la région dans son ensemble. Les migrants subsahariens qui entrent au Maroc de manière irrégulière en provenance de l'Algérie sont fréquemment arrêtés par la police marocaine et renvoyés en Algérie, pour être à nouveau expulsés par les autorités algériennes. En adoptant une approche plus collaborative, les deux pays seraient susceptibles d'abandonner l'approche « somme nulle » pour adopter une stratégie relative à la migration plus humaine et durable. Ceci pourrait se concrétiser grâce à un accord régional significatif.

Nous avons dans ce pays à peu près 3000 km de frontières ce qui fait que, je dirai, nous sommes relativement perméables aux flux migratoires qui, me semble-t-il, mettent en relief les contradictions et même des

21 Par exemple, en 2006, le Processus de Rabat a été instauré en tant qu'élément de discussion entre les pays européens, du Maghreb et subsahariens sur les questions relatives aux défis imposés par la migration, mais a été boycotté par l'Algérie au motif qu'il avait été accusé de servir les intérêts économiques et sécuritaires de l'Europe. Avant cela, en 1984, le Maroc s'était retiré de l'Organisation de l'Unité africaine, qui avait précédé l'UA, suite à l'approbation à la majorité de la création de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) dans les régions contestées du Sahara oriental.

conflits entre les pays maghrébins. Je pense que la question de la migration des subsahariens ne peut pas être réglée par un pays tout seul, elle ne peut-être réglée effectivement qu'à l'échelle du Maghreb lui-même. Parce que, au-delà du fait qu'on fasse du ping-pong entre l'Algérie et le Maroc, il y a des itinéraires passant par la Tunisie ou Libye, etc. Donc c'est à l'échelle régionale qu'on peut régler ce problème.

Partie prenante 3

Une coopération plus forte entre les pays du Maghreb pourrait permettre une intégration mieux gérée des migrants subsahariens et, par conséquent, une allocation plus coordonnée de la main d'œuvre aux besoins spécifiques de chaque pays.

Il y aura beaucoup de migrants vers l'Afrique du nord de façon générale, et le Maroc se retrouverait face à beaucoup de difficultés quant à la gestion de cette migration....C'est pour cela, il faut traiter cette question au niveau régional, avec nos voisins du sud de l'est, du nord pour un traitement global de la question car on ne pourra pas y faire face tout seul et puis surtout, ce n'est pas le Maroc seul qui est concerné.

Partie prenante 7

L'adoption de responsabilités au niveau régionale pourrait également permettre des approches fondées sur les droits plus progressives en matière de migration – par exemple, l'élaboration de protections communes pour les migrants dans les pays du Maghreb et le développement d'une force d'intervention spécifique aux frontières afin de réduire les violations des droits. Le partage des données, la recherche et l'amélioration de la coopération pourraient aider l'ensemble des pays à mieux gérer les flux de migration au sein de leurs frontières en tant qu'alternative au contrôle des frontières sécurisé (Adepoju 2006). Le fait de garantir des droits et des protections de manière commune permettrait à ces pays de développer une approche plus stratégique vis-à-vis de la gestion de la migration.

7.2.2 Une meilleure communication et une étroite collaboration avec les pays d'Afrique subsaharienne

- Développement d'accords bilatéraux entre le Maroc et les pays d'origine pour la mise en place de protocoles en faveur du retour et de la réintégration des migrants en situation irrégulière.
- Renforcement des services consulaires des pays d'origine au Maroc.

Le Maroc a réalisé des progrès significatifs avec des pays d'Afrique subsaharienne dans certains domaines de collaboration, tels que des programmes d'échange éducatifs ou des accords commerciaux. D'autre part, en termes de migration, ni le Maroc ni les pays d'origine n'ont réalisé d'efforts suffisants pour développer des liens étroits. La plupart de ces pays offrent des services consulaires et une assistance extrêmement limités en cas de procédures judiciaires ou d'expulsions, et aucune indication ne laisse penser qu'ils encouragent le bien-être des ressortissants nationaux dans le cadre de leurs relations avec le gouvernement marocain. Nombre de ces pays sont clairement confrontés aux questions réelles relatives aux ressources et à la capacité de s'impliquer avec des pays tels que le Maroc de cette manière, mais ces pays ont également développé une représentation efficace des migrants en Europe, il semble donc que cela constitue partiellement une question de priorités.

Des indications prouvent que la relation entre le Maroc et l'UE a contribué à fragiliser une éventuelle coopération avec les pays d'origine – Par exemple, il semblerait que l'UE ait mis la pression sur le Maroc pour instaurer des conditions de visa pour les migrants subsahariens (De Haas 2005b).

Toutefois, en étudiant les problèmes et les opportunités engendrées par la migration à l'égard des pays d'origine et de destination, des progrès pourraient être réalisés pour établir une structure au sein de laquelle les flux seraient mieux gérés pour un bénéfice mutuel. L'une des parties concernées a proposé une recommandation audacieuse concernant l'élaboration d'un accord similaire à celui de Schengen qui, à l'instar de l'Union européenne, dérégulerait le marché de l'emploi en Afrique de l'Ouest et du Nord, ce qui faciliterait les mouvements de migrants réguliers au sein de la région. Il existe déjà des plates-formes régionales établies en Afrique de l'Ouest qui pourraient servir de fondations pour cette disposition, telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (ECOWAS). Bien que les autres accords n'aient pas été une réussite dans la région, ils suggèrent l'éventuelle possibilité d'une future intégration plus élargie avec les pays du Maghreb. L'amélioration de la coopération entre les régions pourrait également déboucher sur un dialogue alternatif au système bilatéral actuel avec l'Europe qui domine les discussions :

Nous on peut faire de la coopération sud – sud du Maghreb et Afrique subsaharienne...Je suis convaincu que si par exemple sur le domaine de la migration, on commence un peu plus à faire travailler l'Algérie, le Maroc et toute la région, inévitablement, on peut avoir une cellule de Parties intéressées très importante pour l'Afrique subsaharienne, pas besoin d'aller en Europe.

Partie européenne

7.2.3 Une approche collaborative améliorée et équilibrée avec l'Europe

- l'UE devrait promouvoir avec le Maroc un partenariat équilibré répondant au statut avancé et ce dans le cadre du partenariat pour « la Migration, Mobilité, Sécurité »

Contrairement à ses relations avec les autres pays du Maghreb, le Maroc a développé un système coopératif étroit avec l'Union européenne sur les questions relatives à la migration. Toutefois, dans ce cas, c'est la nature même du partenariat qui est problématique. La coopération entre l'UE et le Maroc a toujours été définie par des déséquilibres de pouvoir flagrants, tel que l'indiquent les « partenariats » précédents en matière de mobilité dans le cadre desquels la priorité a été accordée au contrôle aux frontières européennes (Cherti et al 2012). En contenant les pressions relatives à la migration plutôt qu'en les résolvant, le Maroc s'est transformé d'un pays de transit vers l'Europe au « pays d'accueil réticent » d'une population de migrants (Meliani et El Chigeur 2009).

Au cours des dix dernières années, le Maroc a refusé de signer un accord de réadmission concernant les ressortissants d'un pays tiers qui sont entrés dans un état membre européen de manière irrégulière par le Maroc. En août 2012, le Ministre marocain des Affaires étrangères, Saâdeddine El Othmani, a déclaré que le Maroc ne serait pas le « gendarme de l'Union européenne ».

Malgré l'opposition des autorités marocaines au fait de « payer pour la permissivité des pays avoisinants, »²² on ne sait toujours pas si un accord de réadmission sera signé. La signature d'un tel accord constituerait un changement majeur dans le sens où cela permettrait au Maroc d'être le premier pays africain à signer un accord de réadmission avec l'Union européenne. Les implications seraient une augmentation significative de la responsabilité du Maroc dans le retour des migrants subsahariens en situation irrégulière qui se trouvent actuellement en Europe et qui ont transité par le Maroc. La capacité du Maroc d'endosser cette responsabilité de manière efficace est contestable – l'UE cherche aujourd'hui à se doter d'une politique cohérente et globale en matière de migrations dans le cadre du Partenariat « Migration, Mobilité et la Sécurité »²³. C'est l'occasion pour le Maroc de l'UE de développer les relations équilibrées en vue de mettre en place des conditions à la fois fluides et plus sûres pour la migration et la mobilité.

- L'Europe devrait aider le Maroc dans sa transformation en pays d'installation, et non seulement de transit, pour les migrants subsahariens, par exemple en accompagnant le développement d'un régime de visa de travail, et aider le Maroc à développer une approche proactive et humaine du retour volontaire.

Dans le cas où le Maroc instaurerait une nouvelle approche à l'égard de la migration irrégulière, l'Europe devra également ajuster sa position en termes d'implication, dont sa concentration prioritaire sur les questions relatives à la sécurité aux frontières, afin de permettre de rediriger la priorité des forces de police maghrébines sur les droits des migrants (Planes-Bouissac et al 2010), ainsi que sur les intérêts du Maroc et des autres pays du Maghreb.

S'il y a une migration de l'Europe vers les pays comme le Nord de l'Afrique, comme le Maroc par exemple, c'est que ces gens constituent encore d'une certaine manière une nouvelle colonisation, c'est qu'ils viennent exploiter encore la main d'œuvre ici, les richesses ici... Tous les retraités des pays de l'Europe, qui peuvent vraiment se sustenter avec un peu ici, le peu d'argent, par exemple 2000 Euros au Maroc, leurs permettraient de vivre très très bien, alors que ça ne leur permet même pas de passer une quinzaine de jours dans un pays de l'Europe.

Partie prenante 12

L'Union européenne investit actuellement des fonds substantiels dans des mesures de sécurité destinées à contenir plutôt qu'à résoudre le problème de la migration irrégulière. Toutefois, comme l'indique la situation actuelle au Maroc, ces mesures ont seulement un effet extrêmement limité et n'abordent pas les facteurs essentiels dans les pays d'origine. Il en résulte que la pression relative à la migration est soit sous-traitée par des pays intermédiaires tels que le Maroc soit re-canalisation sous des formes d'entrée en Europe plus dangereuses et clandestines. Les fonds de l'UE pourraient être utilisés de manière plus stratégique dans les pays d'origine et de destination afin de réduire le problème causé par la migration irrégulière ainsi que pour soutenir le processus de retour et de réintégration.

22 Comité des Libertés civiles, de la Justice et des Affaires internes, session de l'après-midi, 21 février 2013

23 Le Dialogue « Migration, Mobilité et la Sécurité » a été lancé en octobre 2011 avec le Maroc devrait être signé en juin 2013.

7.3 Conclusions

Notre étude montre que le Maroc assiste à un changement progressif d'une migration de transit à une immigration à plus long terme. Les entretiens que nous avons réalisés avec des migrants irréguliers montrent que leur statut de « sans-papiers » est peut-être l'aspect le plus caractéristique de leur expérience au Maroc, se répercutant sur leur emploi, leurs conditions de vie et l'accès aux services de base comme les soins médicaux. Si certaines défaillances sont comblées par des ONG dédiées et des groupes de droits des migrants, il est clair que ces acteurs ne pourront jamais offrir une solution entièrement satisfaisante. L'Etat devra intervenir à un moment donné. D'importants changements, comme la nouvelle constitution et la mise en place d'institutions comme le Conseil national des droits de l'Homme sont des fondements positifs pour le type de politique et de pratique que doit développer le Maroc au fil du temps.

Le défi que doit relever le Maroc est le développement d'une politique sur l'immigration qui ne soit pas basée uniquement sur la sécurité mais qui inclut des politiques pragmatiques pour la migration irrégulière, reflétant le besoin légitime de gérer l'immigration au profit du Maroc et reconnaissant les droits des migrants. La région du Maghreb doit également relever ce défi : une meilleure coordination et coopération à l'échelle régionale pourrait transformer l'expérience des migrants et aider tous les pays de la région à gérer la migration avec davantage d'efficacité. Le Maroc et d'autres pays de transit doivent aussi transformer leurs relations avec les pays de départ d'Afrique subsaharienne et les pays de l'Union européenne. Par définition, la migration irrégulière est un phénomène international et ne peut être abordée qu'avec des réponses transnationales.

BIBLIOGRAPHIE

- Abdellatif A (2010) 'The Scope of Irregular Migration', Presentation for Conference on Irregular Migration: Legal and Policy Perspectives, January 21–22. http://www.un.int/iom/Abdellatif%20Conference%20on_Irregular_Migration_January_2010.pdf
- Adepoiu A (2006) The challenge of labour migration flows between West Africa and the Maghreb, ILO International Migration Papers 84E. <http://www.ilo.org/public/english/protection/migrant/download/imp/imp84.pdf>
- African Union and European Commission (2006) Joint Africa-EU Declaration on Migration and Development, Tripoli, November 22-23. http://www.carim.org/public/polsoc texts/PS2REG003_EN.pdf
- AMERM (2008) L'immigration subsaharienne au Maroc, analyse socio-économique, Rabat, 36-58 et pp. 100-121
- Amnesty International (2006) 'Spain and Morocco: Failure to protect the rights of migrants – one year on'. http://www.amnesty.eu/static/documents/2006/Ceuta_Melilla_summary.pdf
- Assembly of Inter-Parliamentary Union (2005) Migration and Development, 113th Assembly of the Inter-Parliamentary Union, Geneva, C-II/113/R-Rev. <http://www.ipu.org/conf-e/113/2Cmt-rpt.pdf>
- Awumbila, M (2009) Intra-Regional Migration in West Africa: Changing Patterns and Dynamics, Rotterdam: International Institute of Social Studies. <http://www.iss.nl/DevISSues/Articles/Intra-Regional-Migration-In-West-Africa-Changing-Patterns-And-Dynamics>
- Barros L, Lahlou M, Escoffier C, Pumares P and Ruspini P (2002) L'immigration irreguliere subsaharienne a travers et vers le Maroc, International Migration Papers 54f, Geneva: International Labour Organization
- BBC (2012a) 'Spain evicts illegal migrants from islet off Morocco'. <http://www.bbc.co.uk/news/world-middle-east-19473804>
- BBC (2012b) 'African 'migrants' drown as boat sails to Spain'. <http://www.bbc.co.uk/news/world-europe-20090318>
- BBC (2012c) 'African 'migrants' drown as boat sails to Spain'. <http://www.bbc.co.uk/news/world-europe-20090318>
- Berriane (M) and M. Aderghal (2008) The state of research into international migration from, to and through Morocco. http://www.imi.ox.ac.uk/pdfs/morocco-country-paper-english-translation/at_download/file
- Bilgili O and Weyel S (2009) Migration in Morocco: History, Current Trends and Future Prospects, Maastricht Graduate School of Governance Paper Series: Migration and Development Country Profiles. <http://www.maastrichtuniversity.nl/web/file?uuid=48df3b15-6f24-44f3-b160-3731fd032d6f&owner=956eb41e-37c2-4cc0-8e1b-ec309f55cbeb>
- Bossard L (2009) The Future of International Migration to OECD Countries: Regional Note, West Africa, Paris: OECD
- Cassarino J-P and Fargues P (2006) 'Policy Responses in MENA Countries of Transit for Migrants: An Analytical Framework for Policy-Making' in Sørensen N (ed.) Mediterranean Transit Migration, Copenhagen: Danish Institute For International Studies. http://www.diis.dk/graphics/Publications/Books2006/mediterranean_transit_migration/mediterranean_transit_migration_web.pdf

- Cherti M, Collyer M, Galos, E, and Gross M (2012) Responses to irregular migration in Morocco: promising changes, persisting challenges, London: IPPR. <http://www.ippr.org/publication/55/9369/responses-to-irregular-migration-in-morocco-promising-changes-persisting-challenges>
- Clandestino (2009) Political Discourses on Irregular Migration in the EU , Athens: Hellenic Foundation for European and Foreign Policy. http://clandestino.eliamep.gr/wpcontent/uploads/2009/12/clandestino_policy_brief_comparative_discourses.pdf
- Collyer M (2010) 'Stranded migrants and the fragmented journey' *Journal of Refugee Studies* 23(3) 273-293
- Collyer M and de Haas H (2010) 'Developing dynamic categorisations of transit migration', *Population, Space and Place*, 18 (4): 468-481
- Collyer M, Düvell, F and de Haas, H (2010) , '*Critical Approaches to Transit Migration*', *Population, Space and Place*, 18 (4): 407-414
- Collyer M (2008a) Euro-African Relations in the Field of Migration, Barcelona: European Institute of the Mediterranean <http://www.iemed.org/anuari/2009/aarticles/a281.pdf>
- Collyer M (2008b) 'Towards Mediterranean Migration Management 2008? Developing Discourse and Practices', *Real Instituto Elcano*, ARI 54/2008
- Collyer M (2007) 'In-Between Places: Trans-Saharan Transit Migrants in Morocco and the Fragmented Journey to Europe', *Antipode*, 39 (4): 668-690
- Collyer M (2006) States of insecurity: Consequences of Saharan transit migration, COMPAS Working Paper No. 31. <http://www.compas.ox.ac.uk/fileadmin/files/pdfs/WP0631-Collyer.pdf>
- Commission of the European Communities (2006) ENP Progress Report: Morocco. Commission Staff Working Paper. December 4, 2006. Retrieved January 4, 2013. http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/sec06_1511-2_en.pdf
- Committee on Civil Liberties, Justice and Home Affairs (2013) LIBE committee meeting. Afternoon session, 21 February 2013.
- Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger (CCME) (2013) 'Rapatriement volontaire de 180 migrants clandestins'. <http://www.ccme.org.ma/fr/presse-et-migration/item/30843-rapatriement-volontaire-de-180-migrants-clandestins>
- Davies, N (2010) 'Melilla: Europe's dirty secret', *The Guardian*. <http://www.guardian.co.uk/world/2010/apr/17/melilla-migrants-eu-spain-morocco>
- de Haas H (2005a) Morocco's migration transition: Trends, determinants and future scenarios, *Global Migration Perspectives*, No. 28. <http://www.gcim.org/attachements/GMP%20No%2028.pdf>
- de Haas H (2005b) 'Morocco: From Emigration Country to Africa's Migration Passage to Europe', *Migration Information Source*, October. <http://www.migrationinformation.org/Profiles/display.cfm?ID=339>
- de Haas H (2006) 'Trans-Saharan Migration to North Africa and the EU: Historical Roots and Current Trends', *Migration Information Source*, October. <http://www.migrationinformation.org/feature/display.cfm?id=484>
- de Haas H (2007a) Irregular migration from Africa to Europe: Questioning the transit hypothesis, Oxford: International Migration Institute. www.iss.nl/content/download/8507/82412/file/Panel1_deHaas.pdf

- de Haas H (2007b) *The myth of invasion: Irregular migration from West Africa to the Maghreb and the European Union*, Oxford: International Migration Institute
- de Haas H (2008) *Irregular Migration from West Africa to the Maghreb and the European Union: An Overview of Recent Trends*, Geneva: International Organization for Migration. <http://www.unhcr.org/49e479ca0.pdf>
- de Haas H (2011) 'Europe's tiny refugee burden: Putting the Libyan migration crisis into perspective', April 13. <http://heindehaas.blogspot.com/2011/04/europes-tiny-refugee-burden-putting.html>
- Di Bartolomeo A, Fakhoury T and Perrin D (2009) *CARIM Migration Profile: Morocco*. http://www.carim.org/public/migrationprofiles/MP_Morocco_EN.pdf
- DIIS (2011) *Europe Fighting Irregular Migration – Consequences for West African Mobility*. <http://www.diis.dk/graphics/Publications/Policybriefs%202011/Europe%20Fighting%20Irregular%20Migration.pdf>
- Drozdz M and Pliez O (2005) 'Entre Libye et Soudan: La Fermeture d'une Piste Transsaharienne' *Autrepart* 36: 63–80
- Duvell F (2008) *Transit, Migration and Politics: Trends and Constructions on the Fringes of Europe*, COMPAS. http://www.compas.ox.ac.uk/fileadmin/files/pdfs/Non_WP_pdfs/Reports_and_Other_Publications/Duvell%20transit%20MISCOE%20report.pdf
- El Pais (2012) 'Spain and Morocco remove sub-Saharan migrants from Isla de Tierra'. http://elpais.com/elpais/2012/09/04/inenglish/1346759075_903935.html
- Escoffier C (2006) *Communautés d'Initérance et Savoir-Circuler des Transmigrant-es au Maghreb*, Toulouse: Université Toulouse II
- European Commission (2005) 'Priority actions for responding to the challenges of migration: First follow-up to Hampton Court', COM (2005) 621 final, November 30, Brussels: European Commission
- European Commission (2013) *Communication on migration: COM(2011) 248*. <http://www.statewatch.org/news/2011/may/eu-com-migration-com-248-11.pdf>
- Euro-African Conference on Migration and Development (2006) 'Action Plan'. <http://www.dialogueafricainmd.net/web/uploads/cms/Rabat%20Conference%20Action%20Plan.pdf>
- Fargues P (2004) 'Arab Migration to Europe: Trends and Policies', *International Migration Review*, 38 (4): 1348–1371
- Fargues P (2009) *Irregularity as normality among immigrants south and east of the Mediterranean*, CARIM Analytic and Synthetic Notes 2009/02, Irregular Migration Series, Background Paper. http://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/10795/CARIM_AS%26N_2009_02.pdf?sequence=3
- Fortuny, M and Al Hussein, J (2010) *Labour Market Policies and Institutions: A Synthesis Report*, ILO. http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_policy/documents/publication/wcms_161400.pdf
- FRONTEX (2012) *Annual Risk Analysis 2012*. http://frontex.europa.eu/assets/Attachment_Featured/Annual_Risk_Analysis_2012.pdf
- GADEM (2010) *The Human Rights of Sub-Saharan Migrants in Morocco*. http://www.osiwa.org/index.php/en/resource-center/publications/doc_details/13--the-human-rights-of-sub-saharan-migrants-in-morocco

- Global Detention Project (2011) Morocco Detention Profile. http://www.globaldetentionproject.org/fileadmin/docs/Morocco_Detention_Profile_2011.pdf
- Goldschmidt E (2006) 'Storming the Fences: Morocco and Europe's Anti-Migration Policy', Middle East Report, 239. <http://www.merip.org/mer/mer239/mer239.html>
- Hamood S (2006) African Transit Migration through Libya to Europe: The Human Cost. <http://www.migreurop.org/IMG/pdf/hamood-libya.pdf>
- Haut-Commissariat au Plan (2012) Activite, employ et chomage: Troisième trimestre 2012, available at <http://www.hcp.ma/downloads/>
- Howaida R (2006) Transit Migration in Egypt, CARIM Research Report, 2006/01, Florence: European University Institute. <http://cadmus.eui.eu/handle/1814/6276>
- Human Rights Watch (2013) Morocco / Western Sahara: Repression belies reform pledges. <http://www.hrw.org/news/2013/01/31/moroccowestern-sahara-repression-belies-reform-pledges>
- Institut Thomas More (2010) Towards a sustainable security in the Maghreb: An opportunity for the region, a commitment for the European Union, Paris: Institut Thomas More. <http://www.institut-thomas-more.org/upload/media/itmreport-eumaghreb-eng.pdf>
- International Organization for Migration [IOM] (2004) International Migration Law: Glossary on Migration, Geneva: IOM
- IOM (2010) World Migration Report 2010, The Future of Migration: Building Capacities For Change, Geneva: IOM
- IOM (2012) 'Morocco: Facts and figures'. <http://www.iom.int/cms/en/sites/iom/home/where-we-work/africa-and-the-middle-east/middle-east-and-north-africa/morocco.html>
- Jesuit Refugee Service (2011) 'Europe: The primary responsibility of states is to save lives', Dispatches, May 17, 2011. http://www.jrs.net/newsletters_detail?ITN=MC-20110522082353&L=2
- Khachani M (2010) Maroc: Migration, marché du travail et développement. <http://www.ilo.org/public/french/bureau/inst/download/maroc.pdf>
- Kimball A (2007) The Transit State: A Comparative Analysis of Mexican and Moroccan Immigration Policies, University of California: The Center for Comparative Immigration Studies. <http://www.ccis-ucsd.org/PUBLICATIONS/wrkg150.pdf>
- La Gazette du Maroc (2006) D'un pays de transit, le Maroc devient une terre d'immigration comme les autres. http://www.lagazettedumaroc.com/articles.php?r=7&sr=959&n=462&id_artl=9289
- Lahlou M (2003) 'Le Maghreb: Lieux De Transits', La pensée de midi, 2003/2, 10, 40–51
- Lahlou M (2007) Trans-Mediterranean Migration and Euro-African Strategies, European Institute of the Mediterranean (IEMed). <http://www.iemed.org/annuaire/2007/aarticles/aLahlou.pdf>
- Lee J (2002) Moroccan Migration Dynamics: Prospects for the Future, Geneva: International Organization for Migration. <http://www.ir.metu.edu.tr/iom/pdf/iommrs6.pdf>
- Lindstrom C (2002) Report on the situation of refugees in Morocco: findings of an exploratory study. <http://repository.forcedmigration.org/pdf/?pid=fmo:3570>

- Meliani M and El Chigueur M (2009) Irregular Migration in Morocco. <http://pidegypt.org/download/migration-conf/Irregular%20Migration%20in%20%20Morocco.pdf>
- Migreurope (2010) European borders: Controls, detention and deportations, 2009/2010 Report. http://www.migreurop.org/IMG/pdf/rapport-migreurop-2010-en_-_2-121110.pdf
- Morocco News and Press Reviews (2010) 'Morocco calls for comprehensive approach to address migration issue – diplomat'. <http://news.marweb.com/morocco/politics/home-morocco-calls-for-comprehensive-approach-to-address-mig.html>
- Musette M with Saad B, Boubakri H and Eddine H (2006) Systems of statistical information on migrant workers in Central Maghreb, International Migration Papers 76e, Geneva: International Labour Organization
- Medecins sans Frontieres [MSF] (2005) Violence et immigration: Rapport sur l'immigration d'origine subsaharienne (ISS) en situation irrégulière au Maroc, Barcelona: MSF
- Medicins sans Frontieres [MSF] (2009) Migrants, refugees and asylum seekers: Vulnerable people at Europe's doorstep.
- Medecins Sans Frontiere [MSF] (2013) Violences, Vulnérabilité et Migration : Bloqués aux Portes de l'Europe, Un Rapport sur les Migrants Subsahariens en Situation Irrégulière au Maroc. http://www2.ohchr.org/english/bodies/cmw/docs/ngos/MSF_Morocco18_fr.pdf
- Migreurope, 'Les frontières assassines de l'Europe', October 2009.
- Ochu C (2009) 'Morocco: Sordid Lifestyles of Nigerian Illegal Immigrants'. <http://allafrica.com/stories/200905220035.html>
- OECD (2006) The web atlas of regional integration in West Africa: Migration, Paris: ECOWAS-SWAC/Organisation for Economic Co-operation and Development
- Paoletti E (2009) 'Critical analysis of migration policies in the Mediterranean: The case of Italy, Libya and the EU', *Agora Without Frontiers*, 13 (4): 292–322
- Planes-Bouissac V, André M, Guillet S and Sammakia N (2010) Study on migration and asylum in Maghreb countries, Copenhagen: Euro-Mediterranean Human Rights Network. <http://www.euromedrights.org/en/publications-en/emhrn-publications/emhrn-publications-2010/9148.html>
- Robert Schuman Centre for Advanced Studies (2009) CARIM Mediterranean migration report 2008-2009, European University Institute. <http://www.carim.org/index.php?callContent=9>
- Sadiqi F (2004) Migration related institutions and policies in Morocco, CARIM AS 2004/2005. http://www.carim.org/Publications/CARIM-AS04_05-Sadiqi.pdf
- Schatzer P (2008) Dying to make it to (and in) Europe': Managing migration in a Mediterranean context, Barcelona: European Institute of the Mediterranean. <http://www.iemed.org/anuari/2008/aarticles/EN277.pdf>
- Schuster L (2005) The realities of a new migration paradigm, COMPAS Working Paper No. 20. <http://www.compas.ox.ac.uk/fileadmin/files/pdfs/Liza%20Schuster%20wp0520.pdf>
- Simon C (2006a) 'Le Maghreb, espace d'immigration', *Le Monde*, December 16 <http://www.bladi.net/le-maghreb-espace-d-immigration.html>

- Simon J (2006b) 'Irregular Transit Migration in the Mediterranean: Facts, Figures and Insights' in Sørensen N (ed.) Mediterranean Transit Migration, Copenhagen: Danish Institute For International Studies
- Sørensen N (2006) 'Mediterranean Transit Migration and Development: Experience and Policy Options' in Sørensen N (ed.) Mediterranean Transit Migration, Copenhagen: Danish Institute For International Studies
- UN/ECE (1993) 'International Migration Bulletin', No. 3. http://www.unece.org/pau/docs/pau/PAU_1993_Publ_IntMigrBull3.pdf
- UNDP (2009) 'Chapter 4: The personal insecurity of vulnerable groups' in Arab Human Development Report 2009: Challenges to Human Security in the Arab Countries, available at: <http://www.arab-hdr.org/publications/contents/2009/ch4-e.pdf>
- UNHCR (2010) Refugee protection and international migration: A review of UNHCR's role and activities in Morocco. <http://www.unhcr.org/4ba8ce896.html>
- UNHCR (2013) 2013 UNHCR regional operations profile – North Africa. <http://www.unhcr.org/pages/49e45ac86.html>
- UNODC (2010) Smuggling of migrants into, through and from North Africa: A thematic review and annotated bibliography of recent publications. http://www.unodc.org/documents/human-trafficking/Migrant_smuggling_in_North_Africa_June_2010_ebook_E_09-87293.pdf
- USAID (2008) Country Assistance Strategy. http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PDACN034.pdf
- Van Hear N (2004) 'I went as far as my money would take me': Conflict, forced migration and class, COMPAS Working Paper No. 6. <http://www.compas.ox.ac.uk/fileadmin/files/pdfs/WP0406.pdf>
- Vertovec S (2004) 'Migrant transnationalism and modes of transformation', International Migration Review 38 (3): 970–1001
- Wender A S (2004) La situation alarmante des migrants subsahariens en transit au maroc et les consequences des politiques de Union L'Europeenne, CIMADE. <http://www.libertysecurity.org/IMG/pdf/rapportMarocCimade.pdf>
- White G (2010) 'Morocco as a Transit State'. <http://www.ffem.fr/jahia/webdav/site/afd/shared/PORTAILS/PAYS/MEDITERRANEE/Migration-MENA/19-GWhite.pdf>
- Wihtol de Wenden C (2009) Human Mobility in the Mediterranean Basin: An Integral Element of the Euro-Mediterranean Partnership, Barcelona: European Institute of the Mediterranean. <http://www.iemed.org/anuari/2009/aarticles/a125.pdf>